

NOUVELLE-CALEDONIE

Nouméa, le 22 octobre 2019

GOUVERNEMENT

N° 3040-100/GNC/SG 2019

RAPPORT AU CONGRES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

<u>Objet</u> : Rapport sur les risques extérieurs de la Nouvelle-Calédonie.

P.j.: - Tableau de synthèse,

- 11 rapports des participations et fiches d'identité.

<u>Réf.</u>: Article 136 de la loi organique n° 99-209.

Ce rapport présente les risques financiers encourus par la Nouvelle-Calédonie liés aux sociétés dans lesquelles elle détient des participations, conformément à l'article 136 de la loi organique n° 99-209. Pour être plus complet, les risques liés aux syndicats mixtes auxquels elle verse des subventions ou des taxes affectées sont aussi analysés. La collectivité soutient également certains de ces organismes en garantissant leurs emprunts, voire en leur accordant des avances de trésorerie. Ce rapport dresse donc un panorama de l'ensemble de ces risques, à l'exclusion de ceux liés aux établissements publics qui ont déjà fait l'objet d'un rapport spécifique (rapport n° 3040-68/GNC du 07.05.2019).

A la suite de l'étude des derniers rapports d'activités des organismes, des analyses financières ainsi que des annexes sont ainsi proposées.

Les engagements de la Nouvelle-Calédonie dans ses participations

La Nouvelle-Calédonie détient des participations directes ou indirectes au capital de sept entreprises calédoniennes dont l'objet social relève de l'ordre de l'intérêt public :

- la banque calédonienne d'investissement (BCI) ;
- la société immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC) ;
- la société d'économie mixte de l'agglomération (SEM AGGLO) ;
- la société d'équipement de la Nouvelle-Calédonie (SECAL) ;

- Air Calédonie (AirCal);
- la société néo-calédonienne d'énergie (ENERCAL) ;
- Air Calédonie international (Aircalin).

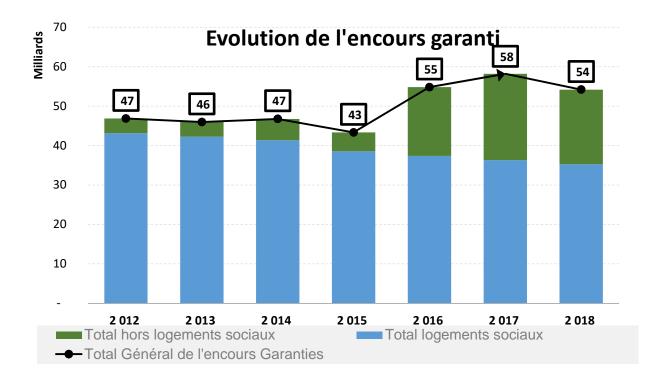
Cinq syndicats mixtes sont également analysés :

- l'institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (IANCP) ;
- le syndicat mixte des transports urbains (SMTU);
- le syndicat mixte des transports interurbains (SMTI) ;
- l'aquarium des lagons ;
- l'institut agronomique calédonien (IAC).

A travers ce rapport, la collectivité apprécie le risque plus ou moins avéré de l'accroissement de son intervention financière sur ces organismes. Ceci s'inscrit dans la démarche de développement du contrôle interne comme préconisé par la chambre territoriale des comptes (CTC) dans son rapport 2018 (recommandation n° 11) et conformément à la mise en place d'une cartographie des risques, tel que prévu dans le plan de réforme de la gestion des finances publiques.

Les engagements de la Nouvelle-Calédonie en termes de garanties d'emprunts accordées

Le montant garanti par la Nouvelle-Calédonie s'élève à 54,181 milliards F CFP à fin 2018 (en prenant en compte la réduction de l'emprunt d'AIRCALIN à 14 milliards F CFP contre 20 milliards initialement prévus). L'encours garanti se compose de 65% de cautions accordées aux organismes de logements sociaux et de 35% d'emprunts contractés par des organismes publics ou privés. Il enregistre une hausse de 25 % entre 2015 et 2018 comme le montre le graphique ci-dessous :



Ainsi que le montre le tableau de synthèse qui accompagne ce rapport, la Nouvelle-Calédonie est à la fois actionnaire et cautionnaire de la **SIC** et de la **SEM AGGLO**.

Le montant garanti par la collectivité pour ces deux organismes s'élève à 30,9 milliards F CFP. L'analyse financière de la SIC soulève une baisse de son résultat annuel, néanmoins, les fonds propres importants de la société assurent sa pérennité et sa capacité d'autofinancement brute continue à couvrir le remboursement de ses emprunts. Concernant la SEM AGGLO, l'analyse financière des comptes ne révèle pas de risque de défaut de remboursement de ses emprunts. Par ailleurs, la rentabilité de la société s'améliore et lui permet de dégager des résultats en hausse. Toutefois, durant l'exercice 2019, l'entreprise aura 354 millions F CFP de capital à rembourser. Il faudra, par conséquent, surveiller le niveau de sa capacité d'autofinancement.

Une attention particulière doit être portée à la situation financière d'Aircalin. En 2018, la collectivité a garanti à hauteur de 25% un prêt de 14 milliards F CFP destiné au renouvellement de sa flotte (soit une caution de 3,5 milliards F CFP). Le contexte est délicat pour Aircalin. A partir de l'année 2019, la compagnie devra supporter des échéances d'emprunt importantes (1,3 milliards F CFP par an) tout en ne percevant plus le subventionnement de la ligne Melbourne (350 millions F CFP par an). Il est donc impératif que le taux de remplissage de ses avions soit optimal en 2020. Par ailleurs, l'exploitation des nouveaux avions permettra une réduction importante des charges de la société, notamment en carburant et maintenance.

Depuis l'exercice 2017, la collectivité provisionne de façon globale le risque que constituent les garanties d'emprunt (hors logements sociaux, dont le risque est considéré comme peu élevé). Au 31 décembre 2018, cette provision s'élevait à 213,2 millions F CFP et il est prévu de la doter pour qu'elle atteigne à terme 2% de l'encours garanti (environ 400 MF).

La Nouvelle-Calédonie respecte les ratios réglementaires imposés par la loi GALLAND et que l'on retrouve dans la loi organique du 19 mars 1999 à l'article 209-9 :

- a) la somme des annuités de ses emprunts propres et des emprunts qu'elle cautionne reste en deçà du ratio de 50% des recettes réelles propres de fonctionnement ;
- b) aucune annuité garantie n'excède par ailleurs 10% de la capacité totale de garantie ;
- c) la quotité maximale susceptible d'être garantie par une ou plusieurs collectivités sur un même emprunt est fixée à 50% pour les personnes de droit privé. Cette disposition limitant le montant maximum de la garantie accordée n'est pas applicable aux personnes de droit public.

Il convient de noter enfin que l'encours consolidé de la dette de la collectivité qui additionne l'encours propre et l'encours garanti hors logements sociaux s'élève à fin 2018 à 54,4 milliards F CFP (90 milliards F CFP avec logements sociaux). Rapporté aux recettes réelles de fonctionnement, cet encours représente un ratio de 140% pour un seuil d'alerte fixé à 150% par nos bailleurs de fonds, et une catégorisation en « zone d'alerte » par la chambre territoriale des comptes.

Les engagements de la Nouvelle Calédonie en termes d'avances de trésorerie

La collectivité conserve deux avances de trésorerie qui, bien qu'elles soient annuelles, n'ont pas encore été remboursées. L'avance à la CAFAT date de 2006, celle à ENERCAL de 2008.

Organismes	2018
ENERCAL	1 418 millions
CAFAT	1 050 millions

Pour mémoire, une avance de trésorerie de 418,5 millions F CFP au profit du CHN a été transformée en 2016 en prêt à taux zéro d'une durée de 14 ans. Le remboursement de ce prêt s'élève à 30 millions F CFP/an. Le reste à rembourser par le CHN s'élève à 328,5 MF.

Des éléments complémentaires à ce rapport, qui est soumis à votre approbation, pourront, bien entendu, être apportés.

Pour votre complète information, vous trouverez en annexe le rapport des participations de la Nouvelle-Calédonie tel que le prévoit l'article 136 de la Loi organique n° 99-209 ainsi qu'un tableau synthétique élargissant ces risques externes aux garanties d'emprunt et aux avances de trésorerie.

Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Thierry SANTA

NOUVELLE-CALEDONIE

RAPPORT SUR LES RISQUES EXTERIEURS (participations, avances de trésorerie, garanties d'emprunt, avances transformées en prêts - hors établissements publics)

									erventions de la		<u> </u>		ransformees en prets - nors etablissem		
Organisme	Statut	Date des derniers états financiers disponibles	Effectif	Montant des subventions et des taxes affectées (% des recettes totales de l'organisme)	Autres contributeurs pour information	Part du capital de la société (% du capital total)	Pour information emplois mis à disposition	Emprunts garantis (encours au 31/12/18)	Avances de trésorerie	Avances de trésorerie transformées en prêts	Chiffre d'affaires 2018				Nécessité de provisionner en 2020
		,		ı	Entreprises dans les	quelles la Nouvelle-	Calédonie p	ossède des _l	participations (Analyse prévue p	ar l'art.136 de	la LO 99-209)		ı	ı
Air Calédonie International (AIRCALIN)	Société anonyme	31/12/2018	524	350 millions (1,8%) Subvention ligne Melbourne	ADANC à 99,95 %	6 183 624 actions soit 10 370 millions		3 500 millions			18 773 millions	400 millions	Résultat bénéficiaire pour la 4ème année consécutive grâce notamment à la vente des avions CA + 1% grâce à la hausse du traffic passagers CAF -76% (baisse des amortissements) AIRCALIN renouvelle sa flotte et a contracté un prêt de 14 milliards, garanti à 25% par la NC, 1er remboursement le 30 juillet 2019 pour une mise en service le 7 août 2019	oui (1)	oui (2)
Société d'Equipement de la NC (SECAL)	Société anonyme d'économie mixte	31/12/2018	43		Autres collectivités NC (42%), Etat (20%), Banques (30%)	800 actions soit 45 millions					604 millions	- 18 millions	 1er donneur d'ordres = Province Sud (Gvt = 8ème) CA -8% dû à la baisse de la commande publique Résultat annuel déficitaire ,CAF brute : 40 MF objectif: redynamiser son carnet de commande et redimensionner ses charges 	non	non
Société Immobilière de NC (SIC)	Société anonyme d'économie mixte	31/12/2018	169		AFD (50%)	399 999 actions soit 6 000 millions		20 918 millions			8 198 millions	- 157 millions	CA +2% Résultat net négatif: - 157millions VS - 441 millions en 2017 Taux de logements vacants en augmentation +5,5% VS 3,4% en 2017 la SIC gére 10 866 logements et son taux d'impayés en hausse 2,6% VS 2,1% en 2017, aide territoriale au logement en baisse Dette 62 milliards Patrimoine 104 milliards CAF brute 3,371 milliards	non	non
Société d'Economie Mixte de l'Agglomération (SEM AGGLO)	Société a nonyme d'économie mixte	31/12/2018	46		Province SUD 43,75% Nouméa 7,25% Mont-Dore 7,25% Païta 7,25% Dumbéa 7,25% CDC 10 % - BNC 10 %	5 800 actions soit 14,5 millions		10 025 millions			1 451 millions	238 millions	 CA +3% Résultat net a doublé par rapport à 2017 CAF 524 millions en hausse de 12% taux de logements vacants est à 2,1% au lieu de 1,7% en 2017 la SEM gére 1 769 logements et son taux d'impayé est de 1,2% contre 1% en 2017 	non	non
Société néo- calédonienne d'énergie (ENERCAL)	Société anonyme	30/06/2018	429		Eramet (16%), EDF (16%), divers (14%)	333 000 actions soit 666 millions		499 millions	1,418 milliards		30 616 millions	5 250 millions	CA en baisse de -1% Avance de trésorerie de 1 460 millions accordée par le Gvt en 2012non remboursée Résultat 5,250 MF, multiplié par 4 suite à des retraitements comptables mais la CAF a diminué à 212 millions au lieu de 2,169 milliards Si aucune augmentation des tarifs de la distribution n'est décidée, la trésorerie de la société pourrait atteindre la limite de son découvert autorisé au 30 juin 2020 Décision à prendre quant à l'avance de trésorerie (transformation en prêt ?)	oui (1)	oui (2)
Banque Calédonienne d'Investissement (BCI)	Société anonyme d'économie mixte	31/12/2018	393		BRED (49,9%), AFD (0,1%)	125 000 actions soit 3 750 millions					Produit net bancaire : 11,3milliards	2 844 millions	 Le produit net bancaire (PNB) +1,6% résultat net (-5,9%) enraison d'une provision pour litige avec le fisc la BCI représente 34,8% des encours de crédit à la clientéle dividendes 450 millions en 2018 	non	non
Air Calédonie (AIRCAL)	Société anonyme	31/12/2018	362		Province des iles (26%), Province Nord (15%, divers (7%)	192 000 actions soit 422 millions		2 444 millions			3 765 millions	-61 millions	Exercice sur 9 mois Attention résultat d'exploitation négatif produits exceptionnel dû à la vente des avions CAF 386 millions Emprunts garantis par la NC (50%) pour le renouvellement de la flotte	oui (1)	oui (2)

NOUVELLE-CALEDONIE

RAPPORT SUR LES RISQUES EXTERIEURS (participations, avances de trésorerie, garanties d'emprunt, avances transformées en prêts - hors établissements publics)

KAPP	UKI	JUK	LE3	RISQUE	SEVIEKI	EURS (parti	icipations,	, avances	de trésore	rie, garanties	d'emprunt,	avances t	ransformées en prêts - hors établissem	ents pu	blics)
Organisme	Statut	Date des derniers états financiers disponibles	Effectif	Montant des subventions et des taxes affectées (% des recettes totales de l'organisme)	Autres contributeurs pour information	Part du capital de la société (% du capital total)	Pour information emplois mis à disposition	Emprunts garantis (encours au 31/12/18)	erventions de la Avances de trésorerie	Avances de trésorerie transformées en prêts	Chiffre d'affaires 2018	Résultat 2018	Observations	Provisions faites en 2019	Nécessité de provisionner en 2020
								Syndicats m	nixtes						
Institut Agronomique de la NC (IAC)	Syndicat mixte	31/12/2018	143	212 millions (35%)	Provinces (33%), Etat (32%)						672 millions	42 millions	 83% des ressources de l'établissement proviennent des collectivités, à travers les contrats de développement. Aucune mesure ne prévoit de manière claire comment maintenir le financement du syndicat si ces recettes diminuent à l'avenir. La question du statut des chercheurs de l'IAC et plus largement des chercheurs calédoniens devra être traitée, afin de stabiliser cette catégorie de personnel 	non	non
Syndicat Mixte des Transports Urbains (SMTU)	Syndicat mixte	31/12/2018	19	1 841 millions (TPP + subvention transports scolaires) (44%)	Province Sud (20%), communes (20%), Etat (14%)						3 057 millions	millions	I lancements des DSP TANEO au 1er janvier 2019, mise en route du NEOBUS le 1er septembre 2019 83% dépenses d'investissent sont consacrées au Néobus Les recettes ont diminués de 9% lié à celle de la taxe des produits pétroliers 1 643 millions de versements en 2018 par la Nouvelle Calédonie (TPP + transports scolaires) Les simulations en cours par le SMTU montrent une probable dégradation de la situation de la trésorerie à partir de 2021-2022 lié aux versements aux délégataires du réseau TANEO de 4 milliards par an de charges de DSP, et du début du remboursement des emprunts estimé à 934 MF par an et du risque commercial assumé par le SMTU sur les recettes provenant du réseau TANEO	non	non
Institut Archéologique de NC et du Pacifique (IANCP)	Syndicat mixte	31/12/2018	13	35 millions (52%)	Province Sud (30%), Province Nord (18%)		4 (coût 36 millions)				75 millions		 Le syndicat alerte sur les baisses de subventions des contributeurs (-14%) A fin septembre le Conseil d'Administration n'était pas encore nommé, et la programmation archéologique pas encore votée. 	non	non
Syndicat Mixte des Transports Interurbains (SMTI)	Syndicat mixte	31/12/2018	26	678 millions (TPP + Subvention de fonctionnement)	Province Nord Province Sud			428 millions			1 099 millions	- 327 millions	 Augmentation régulière des voyageurs entre 2014 et 2018 (+51%): 420 000 pasagers. Baisse des recettes de fonctionnement (- 324 MF soit - 23%) CAF: +297 MF, amélioration des ratios financiers En 2019: augmentation des tarifs : +50 MF de recettes refonte dela billetique et des systémes de gestion de l'exploitation du RAI pour une modernisation des services 	non	non
Aquarium des lagons	Syndicat mixte	31/12/2018	26	28,8 millions (18%)	Province Sud (43%) Nouméa (39%)						309 millions	-36 millions	Malfaçons de construction constatées sur les équipements, notamment 3 bassins. Un contentieux est engagé par la ville de Nouméa pour 274 millions 108 298 visiteurs en 2018 soit -12,9% liéà la baisse de fréquentation des croisiéristes (-11%) CA -9% 32,3 millions de subventions prévues en 2019 par la Nouvelle-Calédonie L'aquarium prévoit encore des pertes d'exploitation liés aux travaux	non	non

			Autres o	rganismes auxquels l	a Nouvelle-Cal	édonie a	octroyé des gai	anties d'emprun	t ou des avanc	es			
CAFAT							1 050 millions				Décision à prendre quant à l'avance de trésorerie (transformation en prêt ?)		
Centre Hospitalier Nord (CHN)						3 986 millions		418,5 millions (30 millions /an jus que 2027)				oui (1)	oui (2)
Alliance Scolaire						144						oui (1)	oui (2)
Evangélique (ASE)						millions						oui (1)	
Agence Sanitaire et						6 439						oui (1)	oui (2)
sociale (ASSNC)					r	millions						oui (1)	
Chambre d'Agriculture NC (CANC)					23	3 millions						oui (1)	oui (2)
Direction de l'Enseignement Catholique (DDEC)						1 823 millions						oui (1)	oui (2)
Institut Statistique Etude Eco (ISEE)					r	103 millions						oui (1)	oui (2)
Fonds Calédonien de l'Habitat (FCH)						4 296 millions						oui (1)	oui (2)
TOTAL		3 422 millions		21 267 millions		54 181 millions	2 468 millions	418,5 millions					

⁽¹⁾ la collectivité a commencé à constituer une provision (71 millions F.CFP) par an en cas de défaut de paiement des organismes bénéficiant d'une garantie. Au 31/12/2018, cette provision s'élève à 213 millions

⁽²⁾ Il est prévu de doter la provision pour garantie d'emprunts afin qu'elle atteigne à terme 2% de l'encours garanti

Rapport des risques extérieurs de la Nouvelle-Calédonie 2018

LES PARTICIPATIONS



SOMMAIRE

ANALYS	E DES PARTICIPATION	8
I.	ENERCAL	. 12
II.	AIRCALIN	. 22
III.	AIRCAL	29
IV.	SIC	39
V.	SEM AGGLO	47
VI.	SECAL	55
VII.	BCI	62
ANALYS	E DES SYNDICATS MIXTES	. 67
1. :	SMTI	70
II.	SMTU	76
III.	IANCP	82
IV.	IAC	87
V.	AQUARIUM	92



ENERCAL

CARACTERISTIQUES



Eléments permanents

Catégorie : Société anonyme d'économie mixte loi 1946

Date de création : Création : 9 novembre 1955

Durée de la société : Durée : 99 ans **RCS :** 55B15255

Date de clôture : Clôture des comptes : 30 juin

Missions principales :

La production, le transport et la distribution d'énergie électrique en Nouvelle-Calédonie et éventuellement l'adduction d'eau potable et la distribution d'eau

- Premier **producteur** d'électricité du Territoire: 98% de la production totale
- Enercal a 3 concessions de production hydraulique (Yaté, Néaoua, THU)
- Enercal gère 4 centrales de production thermique (Népoui, Ducos, Doniambo, Prony). Enercal est propriétaire des centrales de Nepoui, Ducos et détient 75% du capital de Prony Energies, société propriétaire de la centrale de Prony). La centrale de Doniambo appartient à la SLN.
- Depuis 1973, Enercal est concessionnaire du **transport** de l'énergie sur l'ensemble de la NC jusqu'en 2047. Ses 2 principaux clients sont EEC et ENERCAL Distributeur
- Enercal assure et gère la distribution électrique dans 27 des 33 communes au 30 juin 2018

faire face à ses difficultés financières) ces tensions pourraient apparaître dès le début 2020.

• Le résultat a été multiplié par 4 en 2018, il est gonflé par les retraitements relatifs au changement de méthode comptable des amortissements. En neutralisant ces retraitements, le résultat est 1,382 milliards (+43%).

Actualité juillet 2017 - juin 2018

La société a eu un redressement fiscal de 518 millions.
 Si aucune augmentation des tarifs de la distribution n'est actée et/ou aucune compensation financière au titre de la

composante de stabilisation n'est versée à ENERCAL, la trésorerie de la société pourrait atteindre la limite de son découvert autorisé au 30 juin 2020. Si une baisse des tarifs de l'énergie facturée à la SLN devait être actée (pour aider le métallurgiste à

ACTIONNARIAT : 612 061 actions									
2 000 XPF									
Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en milliers F. CFP	%	Comptes courants					
Nouvelle-Calédonie	333 090	666 180	54,42%	1 417 846 000					
Provinces	20	40	0,003%						
Collectivités locales	15 326	30 652	2,50%						
	348 436	696 872	56,93%	1 417 846 000					
Eramet	99 784	199 568	16,30%						
EDEV (EDF)	97 796	195 592	15,98%						
ENGIE (GDF Suez Energie)	66 045	132 090	10,79%						
	263 625	527 250	43,07%						
TOTAL CAPITAL	612 061	1 224 122	100,00%	1 417 846 000					
CONSEIL D'ADMINISTRATION = 14 membres au 30 juin 2018									
	Titre / représentant		Début de mandat	Fin de mandat					
	2 000 XPF Actionnaires Nouvelle-Calédonie Provinces Collectivités locales Eramet EDEV (EDF) ENGIE (GDF Suez Energie) TOTAL CAPITAL CONSEIL D'ADMINISTRATIO	2 000 XPF Actionnaires Nombre d'actions Nouvelle-Calédonie 333 090 Provinces 20 Collectivités locales 15 326 348 436 348 436 Eramet 99 784 EDEV (EDF) 97 796 ENGIE (GDF Suez Energie) 66 045 263 625 TOTAL CAPITAL	2 000 XPF Actionnaires Nombre d'actions milliers F. CFP Nouvelle-Calédonie 333 090 666 180 Provinces 20 40 Collectivités locales 15 326 30 652 348 436 696 872 Eramet 99 784 199 568 EDEV (EDF) 97 796 195 592 ENGIE (GDF Suez Energie) 66 045 132 090 263 625 527 250 TOTAL CAPITAL 612 061 1 224 122 CONSEIL D'ADMINISTRATION = 14 membres au 30 juin 2018	2 000 XPF Actionnaires Nombre d'actions Montant en milliers F. CFP % Nouvelle-Calédonie 333 090 666 180 54,42% Provinces 20 40 0,003% Collectivités locales 15 326 30 652 2,50% Beramet 99 784 199 568 16,30% EDEV (EDF) 97 796 195 592 15,98% ENGIE (GDF Suez Energie) 66 045 132 090 10,79% TOTAL CAPITAL 612 061 1 224 122 100,00% CONSEIL D'ADMINISTRATION = 14 membres au 30 juin 2018					

Nom	Titre / représentant	Début de mandat	Fin de mandat	
Roger KERJOUAN	Président / Nouvelle-Calédonie	21/06/2016	20/06/2022	
Philippe GOMES	Administrateur / Nouvelle-Calédonie	24/07/2014	27/06/2020	
Philippe DUNOYER	Administrateur / Province Sud	27/06/2014	27/06/2020	
Didier POIDYALIWANE	Administrateur / Nouvelle-Calédonie	03/07/2014	03/07/2020	
Yoann LECOURIEUX	Administrateur / Nouvelle-Calédonie	27/06/2014	27/06/2020	
Nicolas METZDORF	Administrateur / Nouvelle-Calédonie	27/03/2018	03/07/2019	
Adolphe DIGOUE	Administrateur / Commune de Yaté	09/07/2014	09/07/2020	
Philippe DUNOYER	Administrateur / Province Sud	06/06/2014	17/05/2019	
Joseph GOROMIDO	Administrateur / Province Nord	20/06/2014	20/06/2019	
Mathias WANEUX	Administrateur / Province des Iles	04/06/2014	04/06/2019	
Gilles GALLEAN	Représentant permanent / EDEV	04/12/2014	04/12/2020	
Bernard LAFLAMME	Représentant permanent / ERAMET	04/12/2014	04/12/2020	
François LAFOREST	Représ entant permanent / ENGIE	04/12/2014	04/12/2020	
Laureen THOMAS, Richard SAMEKE, Perrine TRIBALLI, Teddy WONGSODJIRONO	Délégués du Comité d'Entreprise	10/07/2017	30/06/2019	

ROLE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE DANS LES ORGANES DE DECISION

Assemblée Générale Approbation des comptes, distribution de dividendes, agrément d'un nouvel actionnaire...

Conseil d'administration Engagement des crédits au delà de 50 MF pour les emprunts notamment

PERSONNEL au 30 juin 2018

Directeur : DEVEZA Jean-Michel

PERSONNEL (en milliers de F.CFP)	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	évolution entre 2017/ 2018	évolution moy. sur période
Effectif moyen	422	427	427	429	0,44%	0,54%
Montant de la masse salaria	3 478 426	3 465 610	3 561 730	3 683 981	3,43%	1,93%
dont salaires et traitements	2 516 590	2 497 253	2 575 979	2 655 025	3,07%	1,80%
dont charges sociales	961 836	968 358	985 751	1 028 956	4,38%	2,27%

FILIALES au 30 JUIN 2018

Nom de la filiale	Capital social	Capitaux propres (hors capital)	% de détention	Valeur d'acquisition	Valeur nette au 30/06/2018	Dividendes reçus
PRONYENERGIES SAS	1 794 451	4 285 901	75%	1 345 838 268	1 793 332	-

	INIDCATEUR	S OPERATIONNELS			
Années	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18
roduction électrique totale (GWH)	2 344,3	2 371,2	2 470,0	2 397,8	2 365,0
Production thermique opérée	1 852,4	2 023,7	2 163,1	2 007,3	2 105,3
Production hydraulique opérée	432,7	287,1	251,9	379,9	282,5
Production éolienne et photovoltaïque	59,2	60,3	55,0	55,8	75,8
Fransport: Vente d'énergie totale (GWH)	715,8	723,7	763,0	763,0	764,0
dont à Electricité et Eau de Calédonie-SUEZ	461,5	472,0	485,0	473,0	463,0
dont SLN	37,8	29,9	33,0	30,0	30,0
Nombre de clients distribués	36 469	38 032	39 303	40 604	42 196
Haute tension	345	364	377	390	407
Solaire	504	500	520	513	525
Basse tension	35 620	37 168	38 406	39 701	41 264
	CHIFFR	E D'AFFAIRES			
/ENTE D'ENERGIE DISTRIBUTION PUBLIQUE	14 899 732	17 052 235	17 404 484	16 457 786	18 248 329
Transport	8 920 811	9 135 599	9 430 382	9 099 586	8 652 084
Concessions publiques	6 796 998	7 193 989	7 704 451	8 007 627	8 336 257
Modèle tarifaire -	818 077	722 647	234 978	711 811	1 254 595
Energie en compteur	-	-	34 673	62 384	5 392
CONVENTIONS HORS DISTRIBUTION PUBLIQUE	12 995 674	11 934 186	10 120 299	10 710 145	10 798 209
Hydraulique Yaté	4 728 133	3 672 383	3 512 825	4 359 617	3 726 541
Gestion Doniambo	1 095 182	1 126 198	1 139 171	1 187 834	1 227 427
SLN -KNS -Autres	3 487 716	2 406 773	581 620	298 097	882 345
Prony Energies+Vale Inco NC	3 684 643	4 728 832	4 886 683	4 864 597	4 961 895
TRAVAUX, PRESTATIONS ET ACTIVITES ANNEXES	1 646 056	1 452 167	1 475 456	1 489 454	1 569 819
·					
Travaux & prestations	1 022 052	963 179	997 839	999 562	1 105 976
Activités annexes	624 004	488 988	477 617	489 892	463 843
RESULTATS FINAN			5 5 DERNIERS EXER	CICES	
En milliers de F.CFP	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18
Total actif immobilisé	40 632 594	41 886 926	42 563 984	43 358 288	44 203 055
Total actif circulant			9 561 522	11 369 012	
Total actil circulant	10 289 858	10 045 756 PASSIF	9 501 522	11 309 012	12 455 165
Capitaux propres	12 438 582		12.002.001	14 800 131	20.070.001
Droits du concédant	16 715 941	13 612 785 18 422 512	13 983 081 19 217 262	14 890 121 20 762 805	20 079 001 18 053 145
	29 154 523		33 200 343		
Total des fonds propres		32 035 297		35 652 926	38 132 146
Provisions pour risques et charges Dettes à long terme (crédits+comptes courants)	6 307 457	6 856 114	7 354 424	6 402 511	4 073 493
	5 167 616	5 007 030	4 208 965	4 241 327	5 209 126
Dettes fournisseurs, fiscales et autres	10 294 109	8 037 057	7 364 727	8 436 642	9 248 936
Total bilan	50 922 705	51 935 497	52 128 459	54 733 406	56 663 700
	Ratios en %			~~~~~	
capacité d'auto-financement:	16%	13%	10%	8%	1%
auto-financement/chiffre d'affaires					
solvabilité financière: capitaux propres/passif total (critère >20%)	57%	62%	64%	65%	67%
autonomie financière: capitaux propres/ dettes					
financières (critère > 1)	5,6	6,4	7,9	8,4	7,3
rentabilité financière	17%	9%	3%	7%	26%
résultat net/capitaux propres	1770	370	370		2070
RESULTAT G	LOBAL DES OPERA	TIONS EFFECTIVES			
Chiffre d'affaires	29 541 460	30 438 588	29 000 239	28 657 384	30 616 357
Excédent brut d'exploitation (EBE)	5 362 723	3 910 232	3 134 573	3 669 367	4 378 266
	220 022	927 908	271 286	696 013	1 019 973
Impôts sur les bénéfices	230 833				
	2 089 515	1 174 203	431 502	968 246	5 250 086
Impôts sur les bénéfices		1 174 203 3 849 000	431 502 2 954 000	968 246 2 169 000	5 250 086 212 584





I. Enjeux et risques pour la Nouvelle-Calédonie

La société clôturant ses comptes au 30 juin, l'analyse ne porte pas sur les comptes 2019 qui n'ont pas encore été approuvés.

Evaluation du Evolution de la Elément clés situation risque → Attention, un risque de baisse de CA et de trésorerie financière important a été identifié en 2020. En effet, sans réajustement des tarifs de distribution ou versement d'une compensation, la trésorerie de la société pourrait atteindre la limite de son découvert autorisé au 30 juin 2020. De plus, si une baisse des tarifs de l'énergie facturée à la SLN devait être actée sans être compensée (pour aider le métallurgiste à faire face à ses difficultés financières) ces tensions pourraient apparaître dès le début 2020 (cf partie « perspectives »). En baisse Elevé Enjeux généraux (sur 2017-2018 (litige avec la NC →Un litige est en cours avec la Nouvelle-Calédonie pour le *la situation* et risque de paiement de la composante de stabilisation. A fin juin 2019, la NC dégradation de reste stable doit 2,125 milliards F.CFP à ENERCAL au titre de la composante de la trésorerie) mais des stabilisation. Après un premier jugement en sa défaveur, ENERCAL tensions de a fait appel devant la cour d'appel de Paris, le jugement est en trésorerie sont à cours. prévoir sur **le** →Le résultat a été multiplié par 4 en 2018, il est gonflé par les 1er semestre retraitements relatifs au changement de méthode comptable des 2020) amortissements. En neutralisant ces retraitements, le résultat est de 1,382 milliards (+43%). En cours: 499 millions F.CFP garantis pour ENERCAL (80% de l'encours réel) (1 emprunt de 2011 contracté avec l'AFD) / Durée résiduelle : 5 ans **Garanties d'emprunt** accordées par la NC Objet: Achèvement du réseau de transport d'énergie électrique à 33 kV, sur les communes de Hienghène, Pouébo, Ouégoa, Poum et Koumac. Avances de trésorerie Une avance: 1,418 milliards F.CFP accordées par la NC

II. Fait marquants 2018

La période 2017-2018, a été marquée par les événements suivants :

- ✓ La Direction des Services Fiscaux a finalisé le contrôle fiscal portant sur la période du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2015. Les avis de mise en recouvrement ont été établis le 27 décembre 2017 pour un montant total de 518 millions F.CFP, dont 42 millions de pénalités de retard. Ce redressement fait l'objet principalement de rectifications sur le traitement des amortissements de caducité pratiqués par la société sur le transport et la distribution. En résumé, ENERCAL amortissait les ouvrages de transport et de distribution concédés et financés par le concessionnaire d'une façon jugée trop rapide, ce qui a minoré les impôts payés par la société, d'où le redressement. La société a donc désormais changé sa méthode de calcul des amortissements.
- ✓ Le Tribunal Administratif (TA) a rendu son jugement sur le litige qui opposait ENERCAL au SIVM SUD dans le cadre de la fin de concession en qualifiant celle-ci de « non renouvelée ». Suite à ce verdict, les fins de concessions reconduites au même concessionnaire, sont traitées comme un non

République Française

renouvellement de concession. Cela entraine donc d'un point de vue comptable la cession des immobilisations concédées dans les comptes de la société puis la réintégration de celles-ci à la valeur nette comptable.

✓ Le changement de méthode de calcul des amortissements imposé par le redressement fiscal, appliqué de manière rétroactive dans les comptes 2017-2018, a eu un impact net positif de 3,867 milliards F.CFP sur le résultat net de la société.

Zoom sur le déficit du système électrique et la composante de stabilisation

Le déficit (ou l'excédent) du système électrique est obtenu en comparant les dépenses réelles de chaque activité, aux recettes réelles liées à la vente d'électricité de tous les opérateurs de la place. Le système tarifaire de l'électricité intègre ensuite ce montant grâce à une variable appelée Kp. Cette variable viendra alors :

- ✓ Soit, en cas de déficit du système électrique, ajuster à la hausse les prix de l'électricité et ainsi rétablir l'équilibre.
- ✓ Soit, à l'inverse, en cas d'excédent du système électrique, ajuster les prix à la baisse.

Parallèlement, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie peut également influencer les prix de l'électricité. En effet, lorsqu'il établit, chaque trimestre, les comptes du système électrique, le gouvernement décide, soit d'ajuster les tarifs publics afin qu'ils couvrent exhaustivement les coûts du système électrique, soit de maintenir les tarifs publics au même niveau que sur le trimestre précédent, moyennant l'introduction dans les calculs d'une « composante de stabilisation (CS)».

Ainsi, les tarifs de la distribution publique sont stables depuis décembre 2008, puisque chaque trimestre, le gouvernement a opté pour le mécanisme de la composante de stabilisation (CS). Conformément à la délibération du 5 mars 2012 relative au système électrique de la Nouvelle-Calédonie, le gouvernement peut recourir au versement d'une compensation financière à ENERCAL.

Au 30 juin 2018, le système électrique (Kp) était déficitaire de 843 millions. A cette époque la Nouvelle-Calédonie n'a pas souhaité verser de compensation financière. Parallèlement, il a été choisi de stabiliser les tarifs de la distribution, grâce à la composante de stabilisation (CS), c'est à dire que le déficit n'a pas été répercuté sur les tarifs de la distribution.

De ce fait, un litige est en cours en 2018-2019 avec la Nouvelle-Calédonie pour le paiement de la CS et/ou la prise en compte dans les tarifs de l'électricité du déficit du système électrique. Après un premier jugement en sa défaveur, ENERCAL a fait appel devant la cour d'appel de Paris, le jugement est en cours.

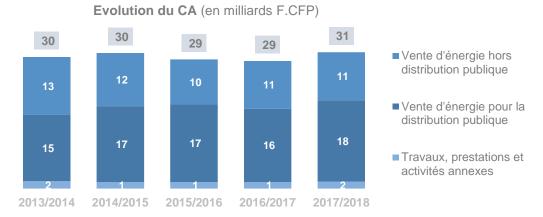
Au 30 juin 2019, le système électrique (Kp) est déficitaire de 1 546 millions F.CFP entièrement supporté par ENERCAL (ce montant peut être néanmoins revu à la baisse car ENERCAL a bénéficié d'une sur-rémunération de 1 020 millions sur les années précédentes sur la gestion du transport et de la distribution (cf partie perspective \rightarrow risques identifiés sur la trésorerie).

Le projet de renouvellement du SCADA (système de téléconduite des réseaux de la Grande Terre) lancé en décembre 2016 se poursuit. Le nouveau SCADA est un outil de la transition énergétique, qui permettra d'optimiser la gestion de l'équilibre offre/demande face aux augmentations des productions décentralisées, renouvelables et également des moyens de stockage qui sont devenus nécessaires suite aux nouvelles formes de production.

- ✓ L'achat d'un deuxième transformateur 150/33KV-100MVA a eu lieu pour répondre au besoin de croissance et à la sécurisation de la consommation sur la zone du Grand Nouméa. Sa mise en service est prévue pour 2019.
- ✓ Un accompagnement a lieu sur 10 nouveaux projets d'énergies renouvelables validés par la Programmation Pluriannuelle des Investissements de novembre 2016. Ces projets ont fait l'objet d'un contrat d'achat d'énergie avec ENERCAL Transport.

III.L'analyse du compte de résultat et du bilan

Le **chiffre d'affaire** (CA) passe de 28,657 milliards F.CFP à la clôture de l'exercice 2016-2017 à 30,616 milliards F.CFP à la clôture de l'exercice 2017-2018, soit une hausse de 7% en 1 an. Cette hausse est due en particulier à l'augmentation des ventes d'énergie pour la distribution publique, et des travaux et prestations.



Concernent les ventes d'énergie hors distribution publique, les ventes à VALE NC restent stables. On note une baisse des ventes du barrage de Yaté (–633 millions F.CFP) suite à la mauvaise hydraulicité sur l'exercice 2017-18 compensée par la hausse des ventes d'énergie hors distribution publique d'Enercal à SLN (+584 millions F.CFP), la centrale de Doniambo ne pouvant compenser la baisse de l'électricité provenant du barrage Yaté.

Les ventes d'énergie pour la Distribution Publique connaissent une hausse de 11% (soit +1,790 milliards F.CFP) sur l'exercice 2017-18. Celle-ci est essentiellement due à l'évolution des variables d'ajustement du modèle tarifaire (+1,9 milliards). On note néanmoins une diminution du CA transport de 5% (soit -448 millions F.CFP) en 1 an, dont 336 millions F.CFP soit -3.55% sont dus à la baisse du tarif du transport, ainsi qu'une baisse de 91% (soit -57 millions F.CFP) de l'énergie en compteur.

Les travaux, prestations et activités annexes augmentent de 5% (+ 80 millions F.CFP) suite à la hausse des travaux et prestation (+11%, soit +106 millions F.CFP) sur l'exercice.

Le **nombre de clients** d'ENERCAL s'élève à 42 196 en 2018, il est en constante croissance de 2014 à 2018. Avec une augmentation de 14% (soit 5 727 clients) en 5 ans. Sur chaque exercice, le nombre de clients augmente de 3% à 4% (soit une moyenne de 1432 nouveaux clients chaque année).

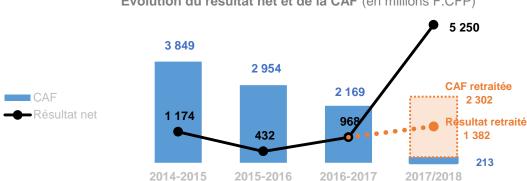




En 2017-2018, le résultat net d'ENERCAL s'élève à 5,250 milliards, il a été multiplié par 4 par rapport à l'exercice 2016-2017, soit une augmentation de 4,3 milliards F.CFP. Il atteint ainsi son plus haut niveau depuis l'exercice 2013-2014. Cette explosion du résultat net est essentiellement due à la régularisation de la méthode de calcul des amortissements imposée par le redressement fiscal qui a eu un impact net positif de 3,867 milliards sur les comptes.

Ces retraitements des amortissements se retrouvent uniquement sur le résultat exceptionnel qui a été multiplié par 5 (soit une hausse de 5,2 milliards F.CFP) suite à la comptabilisation en produit d'une reprise sur provision de 5,2 milliards F.CFP pour l'ajustement rétroactif des amortissements. On notera néanmoins que les charges exceptionnelles ont également doublé sur la période (+2,8 milliards F.CFP), ceci est notamment le fait du complément d'impôts relatif au redressement fiscal (518 millions F.CFP) et au nouveau traitement comptable des immobilisations concédées (+827 millions F.CFP) ainsi que celui des fins de concessions.

En excluant l'effet de la régularisation du calcul des amortissements, le résultat net réel serait de 1,382 milliards F.CFP, soit tout de même une augmentation de 43% par rapport à l'exercice précèdent (+414 millions F.CFP).

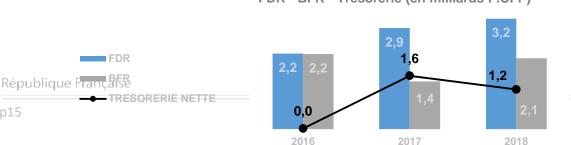


Evolution du résultat net et de la CAF (en millions F.CFP)

La capacité d'autofinancement (CAF) sur l'exercice 2017/2018 s'élève à 213 millions F.CFP, elle baisse de 90% (soit -1,956 milliards F.CFP) par rapport à N-1. Néanmoins, en neutralisant l'effet du contrôle fiscal et des diverses régularisations, la capacité d'autofinancement serait de 2,302 milliards de F.CFP, soit une augmentation de 6% par rapport à 2018. Le niveau de la CAF reste suffisant pour couvrir les échéances des emprunts sur l'année, il n'y avait donc pas de risque majeur de défaut à court terme au 30 juin 2018.

Concernant le bilan de la société, le fonds de roulement est en hausse en 2018, il s'élève à 3,212 milliards F.CFP en 2018, contre 2,939 milliards F.CFP en 2017, soit une augmentation de 9% (+273 millions F.CFP). Cette hausse est principalement due à une augmentation des capitaux propres suite au résultat important de l'exercice 2018. Le fond de roulement représente 38 jours de CA. Le besoin en fonds de roulement qui s'élève à 2,060 milliards F.CFP en 2018 (contre 1,387 milliards F.CFP en 2017) est entièrement couvert par le fonds de roulement, il représente 24 jours de CA.

La trésorerie de l'entreprise à la clôture était de 1,152 milliards F.CFP, en baisse de 400 millions F.CFP (-26%) par rapport à 2016-2017 suite au non-paiement de la CS. Elle comprend 704



FDR - BFR - Trésorerie (en milliards F.CFP)

millions F.CFP placés sur un compte séquestre relatif à un financement de l'AFD, soit une trésorerie nette disponible de 448 millions F.CFP. Des risques ont été identifiés sur la trésorerie (voir la partie perspective).

Le délai de règlement des clients est stable, il s'élève à 46 jours en 2017-2018 contre 44 jours en 2016-2017. Le délai des paiements fournisseurs est de 57 jours contre 52 jours en 2016-2017, il est supérieur au délai de règlement clients, ce qui permet d'alléger le besoin en fonds de roulement.

L'entreprise a 3,4 milliards F.CFP de dettes auprès des établissements de crédit, soit une augmentation d'1 milliard par rapport à l'année précédente.

Le gearing soit le ratio endettement net / capitaux propres est de 11%, soit un très bon ratio financier.

IV. Perspectives

Les chiffres prévisionnels 2019

ENERCAL clôture au 30 juin, la société connait donc à l'heure actuelle, dans les grandes masses, les chiffres prévisionnels au 30 juin 2019 qui sont affichés ci-dessous :

(Source: Note d'ENERCAL suite à la CFB d'aout 2019)

en millions de F.CFP	Exercice 2017-18	Exercice 2018-19 Probable	Var (Val)	Var (%)
Chiffre d'affaires	30 616	30 576	-40	0%
Résultat d'exploitation	2 378	784	-1 594	-67%
Résultat net après impôts	1 382	125	-1 257	-91%
Trésorerie disponible	452	-364	-816	-181%

Le résultat net prévu pour l'exercice 2018-2019 diminuerait de manière importante (-91%), suite aux évènements suivants:

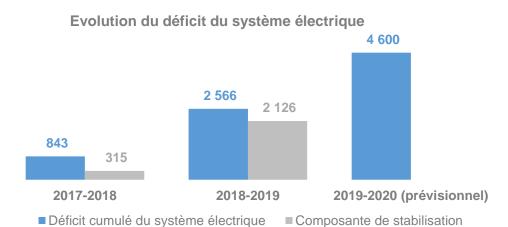
- ✓ le projet de construction de l'ouvrage hydro-électrique de la Ouinné qui est en arrêt pour l'instant et retardé par le Congrès entraine la comptabilisation en charges exceptionnelles d'un montant de 346 millions F.CFP d'études venant diminuer le résultat.
- ✓ Une baisse de 1 038 millions F.CFP des recettes liées au modèle tarifaire en application de l'arrêté 2019-1195.

La trésorerie se dégrade du fait du non-paiement par la collectivité, de la créance relative à la composante de stabilisation due sur le fonctionnement du système électrique qui a généré un coût de 2 126 millions F.CFP sur l'exercice 2018-2019 entièrement supporté par ENERCAL. Néanmoins la CAF maintiendrai un niveau satisfaisant, avec un endettement bancaire à fin juin 2019 représentant 1,9 années de CAF.

Des risques identifiés sur la trésorerie

Selon les derniers chiffres, au 30 juin 2019, le système tarifaire était déficitaire de 2,566 milliards F.CFP en cumulé. Le déficit se creuse du fait de la hausse significative des coûts de production liés à la hausse des cours internationaux des combustibles et à la montée en puissance des énergies renouvelables. Les énergies renouvelables sont certes, pour l'instant, plus coûteuses que les énergies fossiles mais protègent la société de la volatilité des cours.



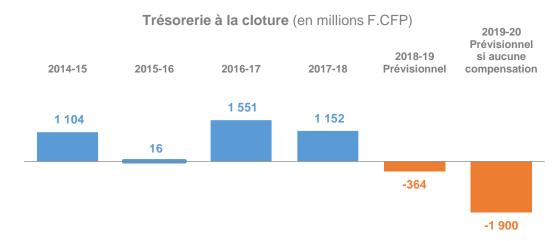


Il est néanmoins à noter qu'ENERCAL a bénéficié d'une sur-rémunération les années précédentes sur la gestion du transport et de la distribution du fait d'un amortissement trop rapide de ses immobilisations. En effet, les gestionnaires des réseaux de distribution et de transport perçoivent une rémunération, au titre de leurs investissements, qui se base sur la valeur nette de leurs immobilisations et leurs dotations aux amortissements. Néanmoins, le contrôle fiscal a relevé que les amortissements d'ENERCAL étaient trop rapides, ce qui baisse cette rémunération. Le trop perçu par ENERCAL s'élèverait ainsi sur les 7 dernières années à 1,038 milliards F.CFP. Ainsi avec cet ajustement, au 30 juin 2019, le système tarifaire était déficitaire de 1,546 milliards F.CFP en cumulé.

Sur la base des données prévisionnelles fournies par ENERCAL, le système électrique pourrait aggraver son déficit de 2,6 milliards F.CFP sur l'exercice 2019-2020 (si les tarifs aux clients restent gelés).

Au 30 juin 2020, si les tarifs restent gelés, le déficit cumulé du système électrique pourrait ainsi atteindre 4,6 milliards F.CFP (en déduisant le trop-perçu de 1,038 milliards F.CFP et à niveau de revenu égal des gestionnaires de réseaux).

Cela ne serait pas sans conséquence sur la trésorerie d'ENERCAL qui pourrait atteindre -1,9 milliards d'ici au 30 juin 2020. Un tel niveau de trésorerie pourrait contraindre la société à s'endetter au-delà des niveaux actuels soit au-delà du ratio endettement net/capitaux propres estimé à fin juin 2020 à 37.4%.





Par ailleurs, des tensions de trésorerie pourraient être observées dès le 1^{er} janvier 2020 si, comme suite à la demande du Président du gouvernement, une baisse du tarif de l'énergie facturée à la SLN était décidée pour aider le métallurgiste à faire face à ses difficultés financières. ENERAL appelle ainsi dans sa note, les élus et les services compétents de la Nouvelle-Calédonie à travailler sur un nouveau modèle tarifaire:

- ✓ Qui permette de répartir de manière équitable les rémunérations et les risques entre les différents acteurs du système électrique calédonien ;
- ✓ Qui soit mieux régulé pour éviter les effets inflationnistes (contrôle des investissements de distribution, redevances de concession ...);
- ✓ Qui soit global;
- ✓ Qui traque les coûts ou les revenus excessifs des acteurs.

Les projets d'Enercal

Le programme d'investissements pour l'exercice 2019/2020 est aligné sur la stratégie d'ENERCAL et vise plus particulièrement à sécuriser l'équilibre Offre/Demande, améliorer la fiabilité et la disponibilité des moyens de production et des réseaux de transport et distribution à travers la démarche criticité/gestion par les risques, adapter les réseaux de transport et distribution au développement massif des projets d'énergies renouvelables intermittentes sur la Grande Terre et dans les îles et accélérer le développement des services à la clientèle.

Une charge importante d'études est consacrée à la détermination du programme de mise en place de batteries centralisées sur la Grande Terre pour faire face à la croissance exponentielle des projets de production à base d'énergies renouvelables intermittentes (centrales solaires et éoliennes) ainsi qu'au besoin de sécurisation du réseau Nord avec l'arrêt programmé des 4 moteurs de Népoui. Les investissements associés pourraient être à autoriser dès l'exercice 2020/2021.

Les hypothèses retenues concernant les moyens de production prennent en compte l'arrivée de la future centrale Pays au gaz en 2023, l'arrêt de la TAC1 en 2024 et l'arrêt des 4 moteurs de la centrale de Népoui en 2024.

V. Conclusion

En 2017-2018, le CA connait une hausse de 7% essentiellement due aux ventes d'énergie pour la distribution publique (+11%). Le résultat net de la société a été multiplié par 4 (soit + 4 milliards F.CFP). Cette explosion est essentiellement due à la régularisation de la méthode de calcul des amortissements imposée par le redressement fiscal et au traitement des fins de concessions qui a eu un impact net positif de 3,867 milliards sur résultat. Ainsi, en neutralisant l'effet des ajustements, le résultat net réel serait de 1,382 milliards F.CFP, soit tout de même, une hausse de 43% par rapport à N-1.

Au 30 juin 2018, le système électrique (Kp) était déficitaire de 843 millions, ce déficit n'a pas été répercuté sur les tarifs, ce qui a généré un coût de 2 126 millions F.CFP sur l'exercice 2018-2019 entièrement supporté par ENERCAL. Au 30 juin 2019, le déficit du système électrique s'est aggravé à 2,566 milliards F.CFP et pourrait atteindre 4,6 milliards au 30 juin 2020.

Cette situation fait apparaître un risque important de diminution de CA et de trésorerie en 2020. En effet, si aucune augmentation de tarifs n'est actée et/ou aucune compensation financière au titre de la composante de stabilisation n'est versée à ENERCAL, la trésorerie de la société pourrait atteindre la limite de son découvert autorisé au 30 juin 2020. De plus, si une baisse des tarifs de

l'énergie facturée à la SLN devait être actée (pour aider le métallurgiste à faire face à ses difficultés financières) des tensions importantes pourraient apparaître dès le début 2020.

En conclusion, il apparaitrait opportun, en consultation avec les services dédiés, d'étudier la constitution d'une provision en 2020 concernant l'éventuel versement d'une compensation financière à ENERCAL pour soulager les coûts supportés par la société en l'absence d'une hausse des tarifs de distribution publique.



Air Calédonie International (AIRCALIN)

CARACTERISTIQUES



Catégorie : Société anonyme

Date de création : 19/08/1983 (Nouvelles-Calédoniennes du 07/09/1983)

Durée de la société : 99 ans RCS : 83B091454

Siège social : 8, rue Frédéric Surleau

10.434.973 XPF

Etablissements secondaires: Paris: 4 rue de Vendatour - 75001 Paris 01 depuis le 2 janvier 2007

Polynésie Française : BP 4479 - 98713 Papeete depuis le 3 octobre 1989

Missions principales :

Capital social:

Assurer une desserte aérienne extérieure de la Nouvelle-Calédonie permettant son désenclavement pour les échanges

économiques et l'intérêt général

• Exploitation de 2 A 320 + 2 A330 + 2 Twin Otter

Eléments permanents

Actualités

• défiscalisation acceptée par la DGFIP le 27 novembre 2018 pour le renouvellement des 4 avions sur les 2 prochains exercices

* AIRCALIN affiche depuis 4 années consécutives un résultat net bénéficiaire : 400 MF en 2018 458 MF en 2017, 315 MF en 2016 et 317 MF en 2015

- * En 2018, les recettes sont en augmentation de 143 MF (+1%) ce qui s'explique par hausse du traffic passagers (+1,6%) et des recettes liées au fret (+7% soit +116 MF)
- * Aircalin s'engage dans le renouvellement de l'ensemble de sa flote (investissement de 39,2 milliards F).
- * Pour financer le projet, la compagnie a contracté un prêt de 20 milliards F maximum garanti à 25% (soit 5 milliards F) par la Nouvelle-Calédonie. Le dossier de défiscalisation a été accepté le 27 novembre 2018
- * Le purchase agreement pour l'achat des avions a été signé avec Airbus et la livraison du premier avion a été faite le 30 juillet 2019 pour une mise en servoce le 7 août 2019

	ACTIONNARIAT	:6 222 405 actions		
Prix de l'action :	1677 F	•	•	•
	Actionnaires	Nombre d'actions	Montant FCFP	%
Publics	ADANC	6 183 624	10 369 937 448	99,95%
	Sous-total Sous-total	6 183 624	10 369 937 448	99,95%
	Groupe Sofrana	15 021	25 190 217	0,24%
	Banque Calédonienne d'investisse	ment 12 851	21 551 127	0,21%
	Air Calédonie	6 668	11 182 236	0,11%
Privés	Air France Finance	2 417	4 053 309	0,04%
	Didier Leroux	551	924 027	0,01%
	Divers actionnaires	1 246	2 089 542	0,02%
	Personnel AIRCALIN	27	45 279	0,00%
	Sous-total	38 781	65 035 737	0,05%
	TOTAL CAPITAL	6 222 405	10 434 973 185	100,00%
	CONSEIL D'ADMINISTRATION =	11 membres au 30 décembr	e 2018	
Nom	Titre / représentant	début de mandat	fin de mandat	Pouvoir
Martine LAGNEAU	Président du conseil d'adminsitra	tion AGO 22/08/2018	AGO 2024	Voix prépondérante
Gilbert TYUIENON	Représentant permanent de l'AD	ANC 18/09/2018	AGO 2023	1 voix
Philippe GOMES	Représentant permanent de la SEM Pr	omo Sud AGO	AGO 2024	1 voix
Samuel HNEPEUNE	Représentant permanent de AIR	CAL AGO 18/09/2018	AGO 2023	1 voix
Stefan VANOVERMER	Représentant permanent de AIR Fr FINANCE	ance 18/09/2018	AGO 2023	1 voix
Jean-Claude BRIAULT	administrateur	19/10/2015	AGO 2021	1 voix
Jean-Pierre FLOTAT	administrateur	29/06/2017	AGO 2021	1 voix
Bernard DELADRIERE	administratrice	19/10/2015	AGO 2023	1 voix
Phillipe MICHEL	administrateur	19/10/2015	AGO 2021	1 voix
Emile NECHERO	administrateur	19/10/2015	AGO 2023	1 voix
	PERSONNEL au	31 décembre 2018		
Directeur général : Didier TAP	PPERO			
Personnel	2014 201	5 2016	2017	2018
Effectif moyen de salariés	507 51	7 524	523	537
Evolution	2,0	% 1,4%	-0,2%	2,7%

3,2% ENGAGEMENT DE L'ADANC

3 291 444 389

Objet

Soutien financier à hauteur de 2,1 milliards pour l'ouverture de la ligne Melbourne et le renfort de liaisons pour l'Australie

3 332 068 605

1,2%

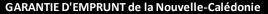
3 362 471 014

0,9%

3 726 251 906

10,8%

épubliq**Durée** ancaise 6 ans soit 350 MF par an à compter de février 2014, le dernier versement sera en août 2019



Montant de la garantie

Montant de la masse salariale

Evolution

25% d'un prêt de 14 milliards F.CFP maximum, soit 3,5 milliards F.CFP maximum.

Premier décaissement en le 30 septembre 2019

Objet du prêt Renouvellement de la flotte d'Aircalin

3 189 843 819

JVELLE ÉDONIE

Air	Calédonie Int	ernational (A	AIRCALIN)		
RESULTATS OPERATION	NNELS DE LA SO	CIETE AU COUR	S DES 5 DERNIER	S EXERCICES	
	CHIFFRE	E D'AFFAIRES			
Années/K FCFP	2014	2015	2016	2017	2018
Transport de passagers					
niffres d'affaires passagers + charter	15 520 000	15 423 000	15 498 000	15 555 000	15 955 000
niffre d'affaire généré par passagers Néo- alédonien	7 768 000	8 034 000	7 708 000	7 373 000	7 766 000
niffre d'affaire généré par passagers hors	7 700 000	0 034 000	7 700 000	7 373 000	7 700 000
rritoire	7 689 000	8 086 000	7 758 000	8 143 000	8 006 000
Transport de fret et poste					
niffres d'affaires fret	874 000	873 000	754 000	859 000	770 000
Transport frétement					
niffres d'affaires frétement	817 000	808 000	796 000	880 000	922 000
Produits commerciaux					
niffre d'affaires autres	194 000	910 000	1 080 000	1 101 000	1 126 000
	SUBVENTION	S D'EXPLOITATI	ION		
ubventions de Wallis et Futuna et l'ADANC	793 840	721 627	704 308	727 842	923 128
RESULTATS FINANCI	ERS DE LA SOCIE	TE AU COURS D	DES 5 DERNIERS I	EXERCICES	
		ACTIF			
En K FCFP	2014	2015	2016	2017	2018
Total actif immobilisé	11 350 931	10 149 753	9 716 881	12 385 176	10 353 716
Total actif circulant (stocks+réalisable et		~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~		*************	
disponible)	9 063 876	10 759 945	13 229 122	10 964 005	14 612 187
	F	PASSIF			
Capitaux propres	11 904 833	12 222 112	12 536 893	12 995 075	13 395 591
Provisions pour risques et charges	1 174 784	1 510 575	1 991 868	2 148 995	1 569 079
Dettes à long terme (crédits+comptes	224 652	407.004	744.000	564.064	200 440
courants) Dettes fournisseurs et fiscales	231 653	187 921	744 080	561 964	380 418
	3 505 746	3 219 606	3 927 076	3 657 765	4 734 367
Autres dettes (billets payés mais non	2 562 252	2 720 000	2 602 426	4.000.000	4 702 726
utilisés depuis 2 ans) Ecart de conversion passif	3 562 353	3 730 008	3 682 126 79 722	4 009 880	4 793 736
Total bilan	56 240 20 435 614	52 026 20 922 251	22 961 764	28 974 23 402 654	126 584 24 999 782
Total Shari		tios en %	22 961 764	23 402 654	24 999 782
capacité d'auto-financement:	Na	1105 611 70			
auto-financement/chiffre d'affaires	2%	11%	13%	13%	3%
solvabilité financière: capitaux					
propres/passif total (critère >20%)	58%	58%	55%	56%	54%
autonomie financière: capitaux propres/	E1 4	65.0	16.0	22.4	25.2
dettes financières (critère > 1) rentabilité financière	51,4	65,0	16,8	23,1	35,2
résultat net/capitaux propres	-0,38%	2,60%	2,51%	3,53%	2,99%
	-	-	CTIVES en K FCF		,
Chiffre d'affaires total					
(recettes aériennes + pdts annexes)	17 404 824	18 013 912	18 127 637	18 395 855	18 773 681
Résultat avant impôt, amortissements et					
provisions -	193 927	1 543 400	384 471	582 641	960 546
Impôts sur les bénéfices	1 621	4 736	8 210	13 807	23 730
Résultat après impôt, amortissements et					
provisions (résultat net) -	45 383	317 279	314 781	458 182	400 517
			2 202 600	2 441 741	581 004
Capacité d'auto-financement (CAF)	378 687	2 063 206	2 392 690		
Capacité d'auto-financement (CAF) RESULTAT			NE SEULE ACTION		552 551
Capacité d'auto-financement (CAF) RESULTAT Résultat avant impôt, amortissements et	DES OPERATION	IS REDUIT EN UN	NE SEULE ACTION	V	
Capacité d'auto-financement (CAF) RESULTAT					0,15





Enjeux et risques pour la Nouvelle-Calédonie

Evolution de la Elément clés **Evaluation du** risque situation →Le chiffre d'affaires augmente progressivement d'année en financière année, et notamment de 8% en 5 ans. →Le renouvellement de la flotte va permettre de diminuer les coûts de la maintenance des avions de la compagnie. Enjeux généraux S'améliore → Malgré une situation financière tendue, en raison de son nouvel endettement, la compagnie dispose de conditions favorables à l'amélioration de son exploitation.

Garanties d'emprunt accordées par la NC

- Emprunt: 14 milliards F.CFP dont 3,5 milliards garantis, soit 25% du montant de l'emprunt contracté auprès d'un pool bancaire, d'une durée de 15 ans, pour le renouvellement de la flotte. La collectivité s'est engagée au travers d'actes de cautionnement sur le droit d'hypothèque, à faire passer les investisseurs locaux avant
- Encours au 31/12/2018 : néant

II. Faits marquants

L'année 2018 été marquée par les événements suivants :

- Des résultats bénéficiaires en amélioration par rapport à ceux de l'exercice précédent. C'est la première fois que la compagnie affiche quatre exercices bénéficiaires consécutifs (400 millions F.CFP en 2018).
- Les recettes sont en augmentation de 2% malgré la baisse de la recette unitaire moyenne du coupon de vol, ce qui s'explique principalement par la hausse du trafic passager (+1,6%) malgré la baisse de l'activité fret de 6% (- 57 millions de FCFP).
- La compagnie a eu une activité charters soutenue (9) sur l'exercice avec notamment 4 charters sur la Chine, en février et en septembre, opérés avec succès.
- Aircalin a été retenue dans le cadre de l'appel d'offres de la desserte aérienne entre Wallis et Futuna. La nouvelle convention publique prévoit notamment la mise en ligne de Twin Otter plus récents de type 400. Le F-OVEA a été mis en ligne en septembre 2018 en remplacement du F-OIAQ (avion âgé de plus de 40 ans).
- Le projet de renouvellement de la flotte de la société continue :
 - ✓ Le 7 août 2018, la compagnie a procédé à la cession de la flotte CEO (2 A330, 1 A320 et 2 moteurs) au travers d'un contrat de cession bail à l'opérateur GA Telesis afin de sécuriser les prix de vente et apporter de la souplesse dans la gestion de l'arrivée des nouveaux avions. Cette vente a été réalisée aux conditions du marché permettant de dégager une plus-value.
 - Dans le cadre des contrats de prêts bancaires pour financer le renouvellement de la flotte, la compagnie a mis en place une couverture de taux (swap) dont l'utilisation garantit un taux d'intérêt fixe. Cette couverture a été réalisée pour les 2 A330-900 Neo devant être livrés sur l'exercice 2019.
 - ✓ 2 A320-200neo doivent être livrés en 2020 et 2021.
 - ✓ La compagnie a reçu l'agrément de la Direction Générale des Finances Publiques le 27 novembre 2018 pour la défiscalisation des A330-900neo.

- Le schéma directeur informatique a été complètement réalisé dès sa première année avec le suivi du projet Gestion de la Relation Client (GRC) visant à optimiser la relation clientèle.
- La compagnie a eu le renouvellement de sa certification ISO 9001 obtenue en 2008 puis 2015.
- En 2007, Aircalin avait obtenu l'agrément IOSA (IATA Opérational Safety Audit). Le renouvellement de cette certification est intervenu au second trimestre 2019, les audits internes ont commencé en octobre 2018.

Focus sur le projet d'investissement

Le renouvellement de la flotte nécessite, après négociation avec AIRBUS et l'évolution favorable du dollar, un investissement global de 37 milliards financés comme suit :

- ✓ Crédit bancaire de 14 milliards F.CFP avec une caution Nouvelle-Calédonie maximum de 3,5 milliards F.CFP.
- ✓ Apport des investisseurs locaux : 10,718 milliards décomposés en :
 - 7,6 milliards F.CFP, si agrément des A330 confirmé,
 - 3,1 milliards F.CFP: estimations des aides fiscales pour les A320.
- ✓ Apport Aircalin: 12,282 milliards F.CFP dont 4,9 milliards F.CFP par la revente de la flotte CEO et 1,3 milliards F.CFP revente de 2 moteurs.

Le calendrier de livraison des avions serait le suivant :

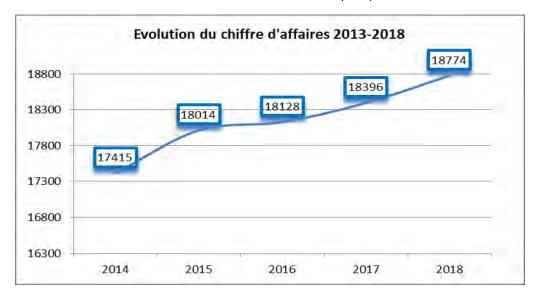
1er A330 néo	2e A330 néo	1e A320 néo	2e A320 néo
31/07/2019	27/09/2019	juil-20	févr-21

III.L'analyse du compte de résultat et du bilan

Une hausse du chiffre d'affaires qui semble pérenne

Après plusieurs années d'exercices déficitaires, Aircalin affiche depuis 4 années consécutives des résultats nets bénéficiaires : 400 millions F.CFP en 2018, 458 millions F.CFP en 2017, 315 millions F.CFP en 2016 et 317 millions F.CFP en 2015.

On remarque une hausse du chiffre d'affaires (CA) depuis 2014. En effet, le CA est passé de 17 204 millions F.CPF en 2014 à 18 774 millions F.CFP en 2018 (+7%).





Cette augmentation du chiffre d'affaires s'explique par les efforts commerciaux et opérationnels de la compagnie. En 2014, les principaux acteurs de l'industrie touristique ont conclu des contrats de destination.

Entre 2017 et 2018, le CA augmente de 2% (soit 378 millions F.CFP). Cette hausse s'explique par celle du transport de passagers (+1.6%), alors que la tendance à la baisse de la recette unitaire se confirme :

- Le réseau Australie Nouvelle-Zélande affiche un trafic en hausse de + 3847 passagers (+ 2 %) dans un contexte de diminution du prix moyen du billet. Le réseau Australie est en progression de 3116 passagers (+3%).
- Les routes intra-Pacifique sont en augmentation, poussée par la croissance sur les routes de Papeete de + 8 %, de Port-Vila au Vanuatu de + 9 %, et Walis-Futuna de +2%.
- Le marché calédonien, grâce à de nombreuses actions promotionnelles et tarifaires, affiche une progression de + 4 % du trafic ;
- Le réseau Asie est stable, en légère diminution par rapport à 2017, suite à un 2nd semestre en retrait de 4%, la route Osaka affichant le plus fort retrait compensé par une progression sur la route Tokyo.
- Le marché France est en baisse de 3 %, dans un contexte où les flux France subissent une forte concurrence des voies Sud (Australie notamment);
- Les flux touristiques, en provenance du Japon (-6 %), Australie (+ 1 %) et Nouvelle-Zélande (+ 10 %) affichent des progressions contrastées.

Après une augmentation en 2017, les recettes de l'activité fret sont en diminution de 6 % par rapport à 2017, consécutivement à la baisse du tonnage transporté de 3% notamment sur les marchés néo-zélandais (-10%), calédoniens (-14%) et français (-13%).

On note qu'en 2018, la participation financière de l'actionnaire principal (ADANC) s'est élevée à 350 millions F.CPF pour son soutien économique au développement touristique de la Nouvelle-Calédonie à travers la ligne Melbourne.

Des charges en hausse

Les charges d'exploitation d'Aircalin s'élèvent à 21 655 MF.CFP en 2018 contre 19 410 MF.CFP en 2017 (+11,57%).

Cette hausse des charges s'explique par l'augmentation du carburant (+ 890 millions), des « Autres achats et charges externes » (+1 460 MXPF) du fait des frais de maintenance des avions, et de la location d'avions dans le cadre du renouvellement de la flotte.

Le résultat d'exploitation s'élève à 8 millions F.CFP en 2018 contre 515 millions F.CFP en 2017. Les charges de personnel affichent une hausse de 10%. Ces charges n'augmentent pas de manière significative et ne sont pas directement comparables à celles de 2017. En effet, cette hausse s'explique par le transfert des indemnités, d'un montant de 184 millions F.CFP, inscrites au compte « Autres achats et charges externes », en charges de masse salariale, ainsi que de la régularisation de charges sociales à la CAFAT (+ 47 millions).

Le résultat financier s'élève à 74 millions F.CPF, contre 68 millions F.CPF sur l'exercice précédent (soit + 6 millions F.CPF).

Le résultat exceptionnel s'élève à 321 millions F.CPF dont 356 millions F.CPF de plus-value liée à la cession des avions.

Ainsi, le résultat net s'établit à 400 217 057 F.CFP en baisse de 5,77 millions F.CPF (-12,59 %) par rapport à 2017 et suit l'évolution du résultat d'exploitation.

La CAF s'élève à 581 millions F.CFP en 2018 contre 2,442 milliards en 2017 (- 1,860 milliards F.CFP, soit -76 %).

Le bilan actif d'Aircalin est majoritairement constitué des actifs immobilisés (42%) et de la trésorerie disponible (48%).

Les immobilisations réalisées sur l'exercice se sont élevées à 4 704 MXPF, dont 4 463 MXPF pour le renouvellement de la flotte inscrite en immobilisations en cours.

Le poste clients s'élève à 1,845 milliards, contre 1,672 milliards sur 2017, et correspond à un crédit client moyen de 35 jours de chiffre d'affaires, soit une hausse de 6% par rapport à 2017.

La trésorerie disponible au 31 décembre 2018 est de 11,865 milliards F.CFP, en hausse de 2,993 milliards F.CFP par rapport à l'exercice précédent (consécutivement à la vente des avions). Les disponibilités sont placées, majoritairement en dépôt à terme sur des périodes de 2 à 12 mois.

Au passif, les capitaux propres représentent 54% du passif et financent le poste immobilisations.

Les provisions pour charges sont essentiellement constituées des provisions pour les opérations de maintenance (63%) programmées de la flotte d'Aircalin.

Les emprunts auprès des établissements de crédit s'élèvent à 377 millions F.CFP. On peut noter qu'Aircalin ne supporte pas le prêt relatif au financement de sa flotte acquise en 2002/2003. En effet, celui-ci a été réalisé grâce au rachat des parts de la société par l'ADANC qui s'est endettée. On note toutefois que l'ADANC a bénéficié du produit de défiscalisation sur l'acquisition des avions. Aircalin supportera cependant le nouveau prêt relatif au renouvellement de sa flotte qui sera décaissé en quatre tranches correspondant aux quatre avions à partir de 2019 et qui s'élèvera à environ 14 milliards F.CFP.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 3 435 MF.CPF. Le crédit fournisseur s'est élevé à 71 jours d'achat de prestations fournisseurs, en baisse de 17 jours. Les autres dettes s'élèvent à 4 794 MF.CPF contre 4 010 MF.CPF en 2017 et sont constituées principalement par les documents aériens déjà émis et en attente d'utilisation (90%).

IV. Perspectives

Sur les premiers mois de l'exercice 2019, les recettes sont en amélioration de 1 % par rapport à 2018, pour une augmentation de 2% du nombre des passagers.

Le budget 2019 prévoit une croissance des recettes de 4% à 19 213MXPF et les dépenses de 5% conduisant à une marge d'exploitation positive estimée à 153 millions.

La participation financière de l'ADANC reste au même niveau (350 millions) pour la ligne Melbourne.

Le budget de la compagnie prévoit un résultat net de 153 millions F.CFP fin 2019.

La compagnie a initié la demande de financement en défiscalisation pour l'A320 Neo attendu en 2020. L'arrivée des nouveaux A330-900 est prévue à mi année pour une mise en service commerciale en second semestre 2019.

Il est rappelé que, dans le cadre du renouvellement de sa flotte, Aircalin devra supporter des traites importantes après la livraison des avions (prévu en 2019) car sur la base des emprunts des 2

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE CALÉDONIE

A330 et des perspectives de décaissement au titre des 2 A320, les échéances devraient atteindre un montant maximum de 1,30 milliards F.CFP/an environ. La mise en service des nouveaux avions va permettre de diminuer les consommations de carburant et les coûts d'entretien ; améliorant ainsi la CAF afin de pouvoir honorer les échéances de remboursement d'emprunt.

V. Conclusion

Après plusieurs années d'exercices déficitaires, Aircalin affiche depuis 4 années consécutives un résultat net bénéficiaire.

Ces performances résultent d'une hausse de son chiffre d'affaires grâce aux efforts commerciaux et opérationnels développés par l'entreprise. La société a également profité d'un contexte favorable du dollar en 2016 et du soutien de l'ADANC sur le remboursement de l'emprunt relatif à la flotte actuelle.

Pour mémoire, le schéma mis en place par la Nouvelle Calédonie a fait porter l'emprunt dans les comptes de la structure créée à cet effet, « l'ADANC ». Le montage financier de 2002 n'a pas d'impact notable sur le compte de résultat de la compagnie puisque la valeur de l'avion est intégrée dans les charges à travers un amortissement linéaire sur 20 ans. En revanche, ce montage qui fait supporter à l'ADANC le poids de remboursement de l'emprunt a permis à la compagnie d'accumuler de la trésorerie qui a servi au financement de la nouvelle flotte.

Malgré les performances stables de cette année, il convient de souligner qu'Aircalin approche un tournant décisif de son exploitation. En effet, les subventions pour la ligne Melbourne (350 millions F CFP/an) arriveront à terme en 2019. A l'issue, la compagnie sera en mesure de supporter les coûts d'exploitation de cette ligne. Parallèlement, la compagnie s'est engagée dans un processus de renouvellement de sa flotte financé par un emprunt de 14 milliards F.CFP qui commencera en septembre 2019. Contrairement au montage en défiscalisation retenu en 2003, cet emprunt sera alors supporté de façon autonome par la compagnie. L'entreprise table sur le maintien de la croissance du trafic accompagné par une maitrise des coûts afin de permettre à la compagnie d'assumer ces nouvelles échéances.

Pour conclure, une attention sera à porter aux résultats de la société en vue de l'entrée en remboursement du prêt relatif au renouvellement de leur flotte.

Depuis 2017, la Nouvelle-Calédonie effectue des provisions pour garanties d'emprunts. Celles-ci s'inscrivent dans une démarche de prudence au vu des montants importants garantis, tous secteurs confondus.



SOCIETE CALEDONIENNE DE TRANSPORTS AERIENS - (AIR CALEDONIE)

CARACTERISTIQUES



Catégorie : Société anonyme

Date de création : 21/09/1955 (JONC du 04/07/1955)

Durée de la société :99 ansRCS :55B15016Clôture des comptes : 31 décembre

Missions principales:

Assurer une desserte aérienne de l'ensemble du réseau domestique de la Nouvelle-Calédonie

Eléments permanents

- Flotte de 4 ATR dont le dernier a été acheté en décembre 2017.
- Les avions effectuent jusqu'à douze cycles (un atterrissage et un décollage) par jour ainsi que des trajets de 45 minutes.

Actualités

- Au cours de l'exercice 2017/2018, remplacement des 2 derniers ATR 72-500 de la flotte par 2 ATR 72-600 pour un montant total de 9 milliards
- Inauguration de la nouvelle arérogare Fret en janvier 2018 permettant de doubler le trafic pour atteindre 3 600 tonnes d'ici 2020.
- Déménagement vers le nouveau siège social de la compagnie en octobre 2018.
- •A compter du 1er janvier 2017, le nombre de coupons alloués aux bénéficiaires de la Continuité Pays été diminué de 8 à 5 aller-retours, impactant significativement le trafic « dispositifs aidés ».
- L'exploitation des lignes à faible trafic pour les dessertes de Touho, Koumac-Belep et Tiga a été reprise en direct par Air Loyauté à compter du 1er avril 2018, ce qui représentait environ 6 000 passagers par an. Seule la ligne de Koné fait l'objet d'une subvention.

ACTIONNARIAT: 365 458 actions (au 31 décembre 2018)

	Actionnaires	Nombre d'actions	Montant FCFP *	%
	Nouvelle-Calédonie	191 690	421 718 000	52,45%
Publics	Province des iles loyauté	95 794	210 746 800	26,21%
	Province Nord	53 178	116 991 600	14,55%
	Province Sud	18 854	41 478 800	5,16%
Sou	s-total	359 516	790 935 200	98,37%
Privés	Air France	1 937	4 261 400	0,53%
Prives	Divers	4 005	8 811 000	1,10%
Sou	Sous-total Sous-total			1,63%
TOTAL	CAPITAL	365 458	804 007 600	100,00%

			1/ 1 2010)	
Nom des administrateurs	CONSEIL D'ADMINISTRATION = Titre / représentant	: 12 membres (au 31 début de mandat	fin de mandat	Pouvoir
		24/02/2012 (adm.)		Voix
Samuel HNEPEUNE	PDG -directeur général-administrateur	01/09/2013 (PDG)	2024	prépondérante
Province Sud	représentant permanent : Marie-Françoise HMEUN	02/12/2016	2022	1 voix
Province Nord	représentant permanent : Yannick SLAMET	02/12/2016	2022	1 voix
Nouvelle-Calédonie	représentant permanent : Gilbert TYUIENON	02/12/2016	2022	1 voix
Paul MAES	administrateur	02/12/2016	2022	1 voix
Elia WALEWENE	administrateur	02/12/2016	2022	1 voix
Louis ESCHEMBRENNER	administrateur	02/12/2016	2022	1 voix
Neko HNEPEUNE	administrateur	24/02/2012	2024	1 voix
Mathias WANEUX	administrateur	24/02/2012	2024	1 voix
Damien YEIWENE	administrateur	24/02/2012	2024	1 voix
Rezza WAMYTAN	administrateur	02/12/2016	2024	1 voix
Daniel GOA	administrateur	02/12/2016	2024	1 voix
Eugène UKEIWE	administrateur	02/12/2016	2022	1 voix
Grégoire BERNUT	administrateur	02/12/2016	2022	1 voix

Directeur Général : Samuel HNEPEL	JNE						<i>≱</i>
en K FCFP	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018 (9 mois)	évolution entre 2017 et 2018
Nombre de salariés moyen	304,2	329,3	367,6	374,4	372,2	362,2	-1%
Montant des charges de personnel	2 366 332	2 709 672	2 939 289	3 020 425	3 053 954	2 245 940	1%
dont masse salariale	1 759 853	2 030 480	2 201 576	2 240 601	2 265 279	1 668 968	1%
dont charges sociales	606 479	679 192	737 712	779 824	788 674	576 972	1%
P = 7						CAL	ÉDONIE

				S DES 5 DERNIERS E	ALICICLS		
		CHIF	FRE D'AFFAIRES				31 mars/31 d
Années/MF	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018
ransport de passagers							
hiffres d'affaires passagers	4 030 698	4 216 240	4 630 563	4 558 713	4 448 676	4 271 034	3 277 01
ombre de passagers trafic total	393 901	409 917	434 581	440 270	431 875	432 356	350 44
nombre de passagers trafic continuité	74 688	110 063	124 340	119 260	121 588	94 572	73 52
Transport de fret							
hiffres d'affaires fret	176 816	199 514	218 497	210 327	231 431	246 968	202 54
rilogrammes de fret	1 581 314	1 746 000	1 865 000	1 796 000	1 713 229	1 694 000	1 261 00
Fransport d'excédent de bagages							
hiffres d'affaires excédent bagages	189 590	205 492	204 205	194 987	212 607	187 915	147 41
ilogrammes d'excédent bagages	882 483	954 228	951 795	903 882	723 756	620 000	479 00
Contributions des collectivités publiqu	ıes						
ommes versées par les Provinces Iles	192 076	176 523	192 227	151 952	387 141	521 527	139 48
t Nord		1/0 323	136 66,	131 352	JU/ 171	361 361	100
Produits commerciaux et de maintena	nce						
Chiffre d'affaires produits commerciaux	123 189	122 380	127 918	135 707	147 936	154 056	114 36
t de maintenance					-		
		SUBVENTI	ONS D'EXPLOITATION	ON			
Sommes versées par la Nouvelle- calédonie et l'ADANC	153 293	268 221	198 621	182 217	199 379	37 500	30
Caledonie et i ADANC		CITUATION FIN	ANCIERE EN FIN D'E	EVEDOICE			
		SHUATION FINA	ANCIEKE EN FIN-2-	-XERCICE			31 mars/31 (
En K FCFP	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018
			ACTIF			,	
Actifimmobilisé	1 837 668	3 492 634	3 292 088	3 371 111	5 936 520	7 403 068	7 964 9
Actif circulant	2 242 226	2 573 623	2 370 799	1 778 171	1 987 698	2 240 118	2 232 43
(stocks+réalisable et disponible)	2	Z 5/3 UZJ	2 370 799 PASSIF	1//01/1	1 307 030	Z Z4U 110	۷ ۷ ۷ ۰ ۰ ۰ ۰ ۰ ۰ ۰ ۰ ۰ ۰ ۰ ۰ ۰ ۰ ۰ ۰ ۰
Capitaux propres	448 252	646 532	428 636	419 371	1 857 918	2 578 132	2 516 43
Provisions pour risques et charges	496 959	622 686	846 524	670 775	543 500	553 000	657 04
Dettes à long terme (crédits+comptes							
courants)	1 780 314	3 268 306	2 897 073	2 509 426	3 528 326	4 813 796	5 095 12
Dettes fournisseurs et fiscales	723 741	778 121	774 180	1 015 830	1 084 885	913 425	1 110 9
Autres dettes (billets payés mais non	C20 920	750 456	712.024	F22 F74	F31 F50	407 500	422.7
utilisés depuis 2 ans)	630 830	750 456	712 934	532 574	571 550	487 503	422 79
Ecart de conversion passif Total hilan	139	222 6.066.323	3 539	1 306	833	523	2 50
Total bilan	4 080 235	6 066 323	5 662 886	5 149 282	7 587 012	9 346 379	9 804 8
			Ratios en %				
capacité d'auto-financement:			Itatios en 70				
auto-financement/chiffre d'affaires	14%	13%	8%	5%	4%	8%	10%
Solvabilité financière: fonds		/	***		/		200/
propres/passif total (critère > 20%)	11%	11%	8%	8%	24%	28%	26%
Autonomie financière: fonds propres/dettes financières (critère >1)	0,3	0,2	0,1	0,2	0,5	0,5	0,5
rentabilité financière	mananamanananananananananananananananan	рановичения подположения в подполож	mananamananamanamanamanaman tam	naroanoanararoanoanaroanaroanoana poem	ARACHARARA ARACA A		
résultat net/capitaux propres	71,19%	30,67%	-50,83%	-2,21%	45,13%	27,94%	-2,45%
			DES OPERATIONS I				
Chiffre d'affaires (recettes						-	
aériennes+pdts annexes)	4 719 506	4 920 149	5 376 644	5 251 687	5 427 791	5 227 444	3 76
		680 089	532 248	116 321	192 296	78 524	100
Résultat avant impôt, amortissements	691 543	000 003					
Résultat avant impôt, amortissements et provisions (EBE)	691 543			***********************	21 010	12 106	102 0
Résultat avant impôt, amortissements et provisions (EBE) Impôts sur les bénéfices	691 543				21 010	13 106	103 9
Résultat avant impôt, amortissements et provisions (EBE)	691 543	198 280	-217 895	-9 265	21 010 838 549	13 106 720 214	
Résultat avant impôt, amortissements et provisions (EBE) Impôts sur les bénéfices Résultat après impôt, amortissements et provisions (résultat net)	319 090	198 280			838 549	720 214	-6
Résultat avant impôt, amortissements et provisions (EBE) Impôts sur les bénéfices Résultat après impôt, amortissements	319 090 660 701	198 280 646 814	436 562	244 643	ennementententententententententen be		-6:
Résultat avant impôt, amortissements et provisions (EBE) Impôts sur les bénéfices Résultat après impôt, amortissements et provisions (résultat net) apacité d'auto-financement (CAF) en KF	319 090 660 701	198 280 646 814		244 643	838 549	720 214 393 453	-6: 38:
Résultat avant impôt, amortissements et provisions (EBE) Impôts sur les bénéfices Résultat après impôt, amortissements et provisions (résultat net) apacité d'auto-financement (CAF) en KF	- 319 090 660 701 RESUL	- 198 280 646 814 .TAT DES OPERATIO	436 562 ONS REDUIT EN UN	244 643 IE SEULE ACTION	838 549 221 062	720 214 393 453	-63
Résultat avant impôt, amortissements et provisions (EBE) Impôts sur les bénéfices Résultat après impôt, amortissements et provisions (résultat net) apacité d'auto-financement (CAF) en KF	319 090 660 701	198 280 646 814	436 562	244 643	838 549	720 214 393 453	103 90 -61 385 AENT DE LA /ELI _{0,29}



I. Enjeux et risques pour la Nouvelle-Calédonie

Enjeux généraux	Evaluation du risque	Evolution de la situation financière S'améliore	Elément clés → La diminution des contributions des collectivités et du dispositif du trafic aidé ont impacté les recettes. Concernant les dépenses, la reprise de l'exploitation des lignes à faible trafic par Air Loyauté et le renouvellement de la flotte va permettre de diminuer les coûts de maintenance des avions de la compagnie. → Malgré une situation financière tendue, en raison de son endettement, la compagnie dispose de conditions favorables à l'amélioration de son exploitation.
Garanties d'emprunt accordées par la NC	contract	é auprès de l'AFI	CFP garantis, correspondant à 50% du montant de l'emprunt D, d'une durée de 15 ans, pour le renouvellement de la flotte. 2,44 milliards de F.CFP

II. Les faits marquants

La période du 31 mars 2017 au 31 décembre 2018 a été marquée par les événements suivants :

- ✓ Renouvellement complet de la flotte au cours de l'exercice 2017-2018, les deux derniers ATR 72-500 de la flotte ont été remplacés par des ATR 72-600.
- ✓ Opérations de maintenance pour un montant de 97,6 et 88,1 millions F.CFP des 2 derniers ATR courant 2017 avant leur cession en décembre de la même année.
- ✓ En juillet et septembre 2018, premières visites des aéronefs acquis en 2016 en Nouvelle-Zélande.
- ✓ Inauguration de la nouvelle aérogare Fret en janvier 2018, qui permettra de doubler le trafic pour atteindre 3600 tonnes d'ici l'exercice 2020.
- ✓ Feuille de route numérique de mai 2017, avec la modernisation de l'outil commercial et d'exploitation et la migration vers un nouveau logiciel de réservation et d'enregistrement.
- ✓ Reprise de l'exploitation des lignes à faible trafic en direct par Air Loyauté au 1^{er} avril 2018. Elles concernent les dessertes de Touho, Koumac-Belep et Tiga.
- ✓ Déménagement de la première partie du siège social au Pacific Plaza, comprenant l'agence commerciale.
- ✓ Changements opérés sur les dispositifs aidés à compter du 1^{er} janvier 2017, le nombre de coupons alloués aux bénéficiaires de la Continuité Pays a été réduit de 8 à 5 aller-retours, impactant significativement le trafic « dispositifs aidés ».
- ✓ Modification de la date de clôture des exercices comptables au 31 décembre de chaque année.



III.L'analyse du compte de résultat et du bilan

Sur les 12 derniers mois, 10 565 vols ont été réalisés avec une moyenne de 3,46 avions disponibles, soit 780 vols de plus qu'en 2017-2018, représentant une hausse de +7,4%. Ainsi, sur l'exercice 2018, le taux d'utilisation est de 85,4%, contre 77,9% sur 2017-2018, soit une hausse de 7,5 points.

Considérant que la société a modifié la date de clôture de son exercice social, l'explication se fera donc par moment sur les deux exercices, c'est-à-dire au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2018.

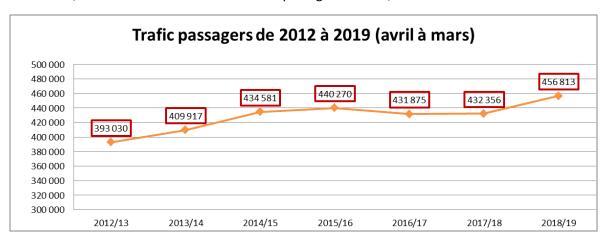
Le **chiffre d'affaires** (CA) passe de 5,427milliards F.CFP à la clôture de l'exercice 2016/2017 à 5,227 milliards F.CFP à celle de l'exercice 2017/2018, soit une légère baisse de 0,91%. Le CA est de 3,766 milliards F.CFP pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2018, soit environ 5 milliards sur 12 mois.

La « recette passagers » au 31 décembre 2018 rapportée à une année serait de 4,369 milliards F.CFP, soit +2% par rapport à 2017.

Cette augmentation s'explique par la hausse du nombre de passagers transportés bien que l'utilisation de la flotte ait baissée depuis le remplacement des ATR 500 par des avions de plus grosse capacité.

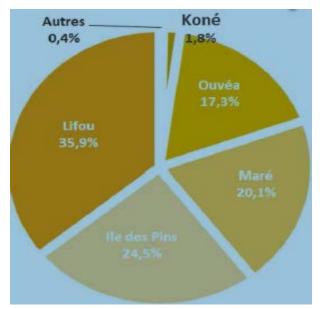
La compagnie a lancé une nouvelle offre « forfaits excédents de bagages » à compter du 15 mai 2017, visant à offrir des tarifs préférentiels par rapport aux tarifs pratiqués à l'aéroport. Ainsi, malgré une diminution du tonnage transporté de 4,1%, la recette de ces postes au 31 décembre 2018 augmente de 7% par un double effet volume.





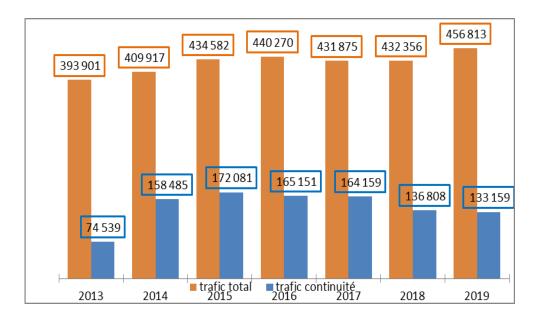
Répartition du trafic par destination





Le trafic « hors dispositif aidé » représente 70 % du trafic total. Son évolution est de +9,51%, alors que le trafic relatif aux « dispositifs aidés » diminue de 2,67%. La répartition du trafic par destination est restée relativement stable entre les deux exercices.

Le trafic des passagers bénéficiant de dispositifs aidés (pour les résidents permanents des îles Loyauté, de l'île des Pins et des iles Belep avec la continuité pays, « la solidarité transport » et l'aide médicale gratuite) a représenté 30% du nombre de passagers sur l'exercice 2017-2018, contre 38% en 2016-2017. La diminution du trafic sur les « dispositifs aidés » est principalement liée à la perte de trafic sur Lifou.



Au 31 mars 2018, le résultat net d'AIRCAL s'élevait à 720 millions F.CFP contre 838 millions F.CFP en mars 2017. Au 31 décembre 2018, il est de – 62 millions F.CFP.

Le renouvellement de la flotte depuis 2 années a fortement influencé les résultats. Ainsi, la vente des ATR 72-500 ont permis une plus-value de 902 millions F.CFP au 31 mars 2017, puis de 820 millions F.CFP au 31 mars 2018.

En excluant les amortissements, et les autres produits et charges d'exploitation, l'excédent brut d'exploitation au 31 mars 2017 est de +192 millions FC.FP, de +79 millions F.CFP au 31 mars 2018, et de + 106 millions F.CFP au 31 décembre 2018.

Certaines charges d'exploitation ont augmenté telles que les charges externes de 3,27%, tandis que d'autres ont diminué telles que les charges de personnel à hauteur de 2,24%.

p31

Le poste « affrètement Air Loyauté » n'a plus lieu d'être depuis l'arrêt de l'exploitation des lignes à faible trafic par Air Calédonie (-248,5 millions F.CFP) depuis le 1^{er} avril 2018. Cependant, les autres achats ont augmenté du fait des loyers de défiscalisation sur les quatre aéronefs et des loyers sur la plateforme de Magenta.

Les charges de personnel diminuent sur l'année 2018 suite à des mouvements de personnels, certains départs non remplacés et un recours à des intérimaires plutôt que des contrats à durée déterminée.

3 085.0 3 026,7 2 943,7 3 000,0 2.726,0 Extrapol ation sur 779,8 2 500,0 12 mois 3 044.2 2 000,0 1 500,0 2 265.3 1 000,0 2 030.5 2 265,2 500,0 2014-2015 2015-2016 2016-2017 2017-2018 2018

Le montant de la masse salariale en millions de francs :

Salaires et traitements

Focus sur la contribution des collectivités :

La contribution des collectivités a fortement diminué sur le dernier exercice (au 31 décembre 2018) suite au transfert de l'exploitation des lignes à faible trafic. Ainsi, au 31 mars 2018, les prises en charge comprenaient celles de l'ADANC pour un montant de 359,8 millions F.CFP, de la province des lles pour 49 millions F.CFP et de la province Nord. Au 31 décembre 2018, suite à la reprise par Air Loyauté de l'exploitation des lignes à faible trafic (Touho, Koumac-Belep, Tiga), la prise en charge comprend uniquement celle de l'ADANC pour un montant pour 139,5 millions F.CFP.

Charges sociales

Personnel intérimaire

La capacité d'autofinancement (CAF) s'élève à :

(en millions F)	31/03/2013	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017	31/03/2018	31/12/2018
Capacité d'auto	660 701 137	646 813 511	436 562 929	244 642 912	221 061 860	393 453 549	385 821 780
financement	000 /01 13/	040 813 311	430 302 929	244 043 812	221 001 800	333 433 343	383 821 780

Les CAF des 2 derniers exercices ont été revus pour prendre en compte les loyers de défiscalisation. En effet, du fait de ces loyers, la compagnie ne génère pas d'amortissements sur ses nouveaux avions.

La CAF au 31 décembre 2018 porte sur un exercice de 9 mois. Si on la calcule sur 12 mois, elle serait de 513 millions FCFP.

L'indicateur de risques lié à la CAF est celui du remboursement du capital des emprunts à moins d'un an. Ainsi, la CAF au 31 décembre 2018 couvre le montant des échéances au 31 décembre 2018 d'un montant de 443 millions.

Concernant le bilan de la société, la trésorerie s'est améliorée, passant de 677 millions au 31 mars 2017 à 1,381 milliard au 31 décembre 2018.

Les plus-values faites sur la vente des avions expliquent en partie cette amélioration ainsi que celle du flux net généré par l'activité.

Ce flux financier est passé de 321 millions au 31 mars, à 795 millions au 31 décembre 2018.



La société justifie aussi cette amélioration par celle du recouvrement des créances (-206 millions de FCFP), notamment celles des clients publics.

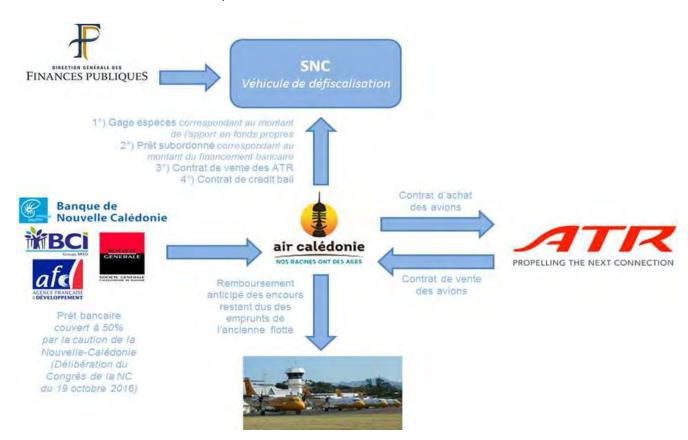
Par ailleurs, **l'achat des nouveaux avions** pour un montant total de 9 milliards F.CFP est l'aboutissement du projet de renouvellement de la flotte de la compagnie lancé en juillet 2014. Il est financé par de l'emprunt bancaire à hauteur de 5,3 milliards F.CFP, 2 milliards F.CFP par la défiscalisation métropolitaine et 1,7 milliards F.CFP par des fonds propres issus de la revente de l'ancienne flotte.

Dans le cadre du dispositif prévu par le Code général des impôts, les investisseurs métropolitains sont des personnes morales assujetties à l'impôt sur les sociétés. Ces derniers financent une partie de l'opération par un apport partiel en fonds propres qu'ils consentent à abandonner au profit du projet, moyennant une réduction de leur impôt sur les sociétés.

La propriété de chacun des deux ATR 72-600 a été cédée à un bailleur immatriculé en France métropolitaine de type SNC dont les parts sont détenues par un investisseur métropolitain, personne morale assujetties à l'impôt sur les sociétés.

Le bailleur ayant également contracté un prêt subordonné auprès de la compagnie, d'un montant identique au prêt bancaire et présentant des échéances identiques à celles du crédit-bail, aucun flux financier ne sont constatés.

Chaque ATR 72-600 est loué sur une durée minimale de 5 ans à Air Calédonie, qui s'engage à racheter les avions au terme de la période de location.



Solvabilité financière : son ratio a évolué passant de 23% à 27% de mars 2017 à décembre 2018.

Pour assurer un suivi du niveau d'endettement, un ratio de solvabilité a été établi à partir du montant des capitaux propres divisé par le total du bilan. Un ratio minimum de 20% est généralement demandé par les banques avant d'accepter une demande de prêt.

NOUVELLE CALÉDONIE

Autonomie financière : son ratio (0,5) n'a pas évolué de mars 2017 à décembre 2018.

Pour déterminer l'autonomie financière de l'entreprise, les capitaux propres sont divisés par les dettes financières.

Au 31 décembre 2018, les dettes financières sont composées des emprunts pour le financement de la nouvelle flotte d'un montant de 4,926 milliards F.CFP et pour la première tranche du Pacific Plaza pour 538,763 millions F.CFP.

Les capitaux propres ont évolué entre mars 2017 et décembre 2018 avec l'intégration des plus-values des avions.

Cependant, le ratio n'a pas évolué et doit se maintenir à un niveau supérieur à 1. En effet, la santé financière de l'entreprise est en difficulté à cause de son endettement.



IV. Perspectives

L'objectif premier de la société est « **DEVENIR UN MODELE DE REFERENCE ET DE TRANSFORMATION POUR LA NOUVELLE CALEDONIE** ».



Les trois grandes orientations sont :







V. Conclusion

Les résultats de 2018 se sont améliorés grâce aux plus-values générées par la vente des avions ainsi qu'un meilleur recouvrement des créances publics.

Cependant, le niveau de performance de l'entreprise doit se maintenir pour pouvoir couvrir le remboursement du capital de l'emprunt. Ainsi, Il conviendra de porter une attention particulière au prochain exercice qui sera sur 12 mois, et non 9 mois.

Grâce au renouvellement de sa flotte et au suivi de sa politique de maîtrise des coûts, le coût de la rotation a diminué sur l'ensemble des destinations.



Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie SAEM (SIC)

CARACTERISTIQUES

Catégorie : Société anonyme d'Economie Mixte



Date de création: 1988

Durée de la société: 99 ans

RCS: 88B202978

Missions principales

Concourir au développement de la Nouvelle-Calédonie et plus particulièrement dans le secteur de la propriété immobilière et la location de logement. La SIC acquiert, aménage et gère les réserves foncières.

Dans ce cadre, elle construit des logements et des commerces principalement destinés à la location et ponctuellement à la vente. Dans le but d'une insertion économique et sociale par l'habitat, la SIC répond aux besoins de la population en leur proposant des logements adaptés.

Eléments permanents

- La SIC réalise des opérations de promotion et de construction de logement social et intermédiaire dans le cadre de programmes de défiscalisation métropolitaine . C'est pourquoi, elle possède55 filiales au 31/12/2018.
- La SIC est le premier bailleur social de Nouvelle-Calédonie et est un acteur économique de poids représentant 3,3% du PIB et 2 500 emplois indirects.
- Le résultat net de la SIC est déficitaire de 157 millions F.CFP. C'est la 2ème année consécutive que le résultat de la société est négatif.
- Le CA augmente de 2% (+142 millions F.CFP), et bien que la structure dégage un résultat d'exploitation positif (1,2 milliards F.CFP), celui-ci ne parvient pas à couvrir les frais financiers (essentiellement les intérêts de la dette) générés par le recours important à l'emprunt. Néanmoins la capacité d'autofinancement et les fonds propres solides de la structure ne laissent pas présager de risque sur la continuité de l'activité, ou de risque de défaut de paiement.

Actualités

- Le nombre de logements gérés par la SIC atteint 10 886 en 2018, la SIC a livré 314 logements / locaux sur l'année.
- 592 logements (6,7%) sont sur-occupés en 2018 contre 609 logements (7%) en 2017.
- Le taux de variation de l'impayé progresse à 2,6% en 2018 contre 2,1% en 2017, s'expliquant par un niveau de ressources des familles souvent inférieur au SMG et l'importance accrue de l'aide au logement à l'entrée.
- Le taux de logements vacants est en nette augmentation (à 5,5% contre 3,4% l'année précédente).
- 17% des locataires en 2018 ont bénéficié de l'aide au logement pour un total de 1,3 milliard F.CFP

ACTIONNARIAT

Prix d'une action :	15 000 XPF				
Actionnaires		Nombre d'actions	Montant FCFP	Part (%)	
Public	AFD	399 999	5 999 985 000	50%	
Public	Nouvelle-Calédonie	399 999	5 999 985 000	50%	
	Sous total public	799 998	11 999 970 000	100%	
Privé	Thierry CORNAILLE	2	30 000	0,0003%	
	TOTAL CAPITAL	800 000	12 000 000 000	100%	

CONSEIL D'ADMINISTRATION (9 membres) au 31.12.18								
Nom	Représentant	Titre	Début de mandat	Fin de mandat	Pouvoir			
Philippe MICHEL	Nouvelle-Calédonie	Président	22 avril 2015	avril 2019	Voix prépondérante			
Cynthia LIGEARD	Nouvelle-Calédonie	Administrateur	12 décembre 2017	avril 2019	Une voix			
Nicole ROBINEAU	Nouvelle-Calédonie	Administrateur	27 juin 2014	avril 2019	Une voix			
Yannick SLAMET	Nouvelle-Calédonie	Administrateur	30 juin 2015	avril 2019	Une voix			
Philippe RENAULT	AFD	Administrateur	17 octobre 2017		Une voix			
Philippe BAUDUIN	AFD	Administrateur	17 octobre 2017		Une voix			
Yves-Marie GODEFROY	AFD	Administrateur			Une voix			
Denis BRUEL	AFD (Commissaire délégué de la république pour la Province Sud)	Administrateur			Une voix			
Thierry CORNAILLE	Administrateur désigné par l'assemblée générale des actionnaires	Administrateur			Une voix			
Laurent CABRERA	Secrétaire Général du Haut-Commissariat de la République	Administrateur			Voix consultative			

PERSONNEL au 31 décembre 2018

Directeur général : Louis-Jacques VAILLANT **Evolution Evolution PERSONNEL** 2016 2017 2014 2015 2018 2017-2018 2014-2018 Effectif moyen 157 162 164 162 169 4,32% 7,64% Montant de la masse salariale 1 020 607 600 1 082 352 748 1 123 311 203 1 153 365 395 1 200 869 007 4,12% 17,66% dont masse salariale 699 200 972 745 593 020 768 616 984 781 202 395 820 765 723 5,06% 17,39% dont avantages sociaux 321 406 628 336 759 728 354 694 219 372 163 000 380 103 284 2,13% 18,26%



RESULTATS OPERA						2015
En KF.CFP/Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018
		Indicateurs opéra				
Nombre de logements gérés	9 962	10 239	10 220	10 358	10 624	10 886
Nombre de locaux commerciaux gérés	170	187	183	184	196	206
Livraison de logements en N	339	288	292	202	322	308
taux de rotation des logements						
(NB de logements libérés/NB logement total)	15,70%	16,40%	16,00%	15,40%	17,70%	16,20%
Taux de vacance financière	3,10%	2,50%	2,00%	2,60%	3,40%	5,50%
Taux d'impayés	1,51%	1,40%	1,20%	1,30%	2,10%	2,60%
Nombre de dossiers toutes aides au						
logement	3 532	4 017	4 697	4 582	4 715	4 682
	Répartition	du chiffre d'affair	es (en milliers F.	.CFP)		
Loyers et charges locatives	6 863 000	7 184 000	7 511 000	7 695 000	7 768 000	8 004 000
Rémunération de mandats	1 000	4 000	4 000	3 000	4 000	-
Rémunération de maîtrise d'ouvrage	163 000	200 000	397 000	275 000	192 000	182 000
Vente d'immeubles stockés	4 000	- 4 000	16 000	- 3 000	92 000	12 000
Chiffre d'affaires total	7 023 000	7 384 000	7 928 000	7 970 000	8 056 000	8 198 000
		LIDES DE LA SOCII				8 198 000
		N FIN D'EXERCICE		.3 0 DEMNIERS EXE	INCICLS	
				2016	2017	2010
En milliers F.CFP	2013	2014	2015	2016	2017	2018
		ACTIF				
Total actif immobilisé	81 594 685	86 784 350	89 551 306	95 156 000	99 730 560	104 021 391
Total actif circulant						
(stocks+réalisable et disponible)	10 216 054	5 848 406	11 800 616	10 221 413	10 410 230	6 948 399
		PASSIF				
Capitaux propres	37 209 979	37 054 913	40 704 616	43 342 892	43 532 391	44 568 518
dont subventions d'investissement	24 201 428	24 019 477				
(défiscalisation+contrat de développement)	24 201 420	24013477	27 424 728	29 953 636	30 583 075	31 776 767
Provisions pour risques et charges	298 293	187 715	128 799	178 453	193 972	187 590
Dettes à long terme						
(crédits+comptes courants)	51 770 102	51 821 504	57 141 314	59 059 564	62 872 222	62 846 392
Dettes fournisseurs et fiscales	2 532 365	3 568 625	3 377 194	2 796 238	3 542 205	3 367 289
Total bilan	91 810 739	92 632 757	101 351 923	105 377 147	110 140 790	110 969 790
		Ratios en	%			
capacité d'auto-financement:						
auto-financement/CA	22%	17%	12%	17%	15%	15%
solvabilité financière: capitaux				27/0	13/0	23/0
propres/passif total (critère >20%)	41%	40%	40%	41%	40%	40%
propres/passif total (critere >20%)	41/0	40/6	40/0	41/0	40/0	40/6
autonomie financière: capitaux						
propres/ dettes financières (critère > 1)	0.73	0.72	0.71	0.72	0.60	0.71
	0,72	0,72	0,71	0,73	0,69	0,71
rentabilité financière						
résultat net/capitaux propres	0,24%	0,07%	0,60%	0,21%	-1,01%	-0,3523%
		S OPERATIONS EF				
Chiffre d'affaires	7 023 000	7 384 000	7 928 000	7 970 000	8 056 000	8 198 000
Résultat avant impôt, amortissements						
et provisions (EBE)	4 052 000	4 297 000	4 722 000	4 610 000	4 651 000	4 620 000
Impôts sur les bénéfices	_	-	_	_	_	_
Résultat après impôt, amortissements						
et provisions (résultat net)	87 467	27 084	242 577	91 937	- 441 000	- 157 000
		NS REDUIT EN UN				20, 000
	I DES OF ENTANTO	13 KEDOM EN ON	LOLOLLACHON	(en minera ricer	,	
Résultat avant impôt, amortissements						
et provisions (EBE)	13	14	6	6	6	6
Résultat après impôt, amortissements						
Resultat apres impot, amortissements						
	0.29	0.09	0.30	0.11	- 0.55	- 0.20
Répu et provisions (résultat net)	0,29	0,09	0,30	0,11	- 0,55	- 0,20
Répuet provisions (résultat net)		CAF (en millier	s F.CFP)	,	·	·
p3 Capacité d'autofinancement brut	0,29 2 709 000			0,11 3 040 000	- 0,55 2 944 000	- 0,20 3 371 000
Répu et provisions (résultat net)		CAF (en millier	s F.CFP)	,	·	·

RESULTATS OPERATIONNELS CONSOLIDES DE LA SOCIETE AU COURS DES 6 DERNIERS EXERCICES



. Enjeux et risques pour la Nouvelle-Calédonie

Nous rappelons que la société clôture au 31 Décembre.

	Evaluation	Evolution de la	Elément clés			
	du risque	situation	→ Le résultat net de la SIC est déficitaire (-157 millions			
		financière	F.CFP) pour la 2 ^{ème} année consécutive.			
Enjeux généraux		*	 → Néanmoins, la capacité d'autofinancement et les fonds propres solides de la structure ne laissent pas présager de risque sur la continuité de l'activité, ou de risque de défaut. → Le taux de logements vacants et le taux d'impayés de la 			
Faible		Baisse	structure sont en hausse, leur niveau à surveiller dans le contexte économique actuel.			
	•		nprunts contractés entre 2002 et 2010 garantis à 100%			
	pour un	montant initial de 2	25,3 milliards F.CFP			
Garanties d'emprunt accordées	✓ En cours	au 31/12/18 : 20,9	milliards garantis			
par la NC	✓ Durée ré	ésiduelle moyenne	: 23 ans			
	✓ Objet : Construction de logements sociaux					
Avances de trésorerie accordées par la NC	✓ Aucune	Aucune avance de trésorerie				
Dividendes	✓ Aucun d	ividende versé au t	itre de l'exercice 2018			

II. Fait marquants 2018

L'année 2018, a été marquée par les événements suivants :

- ✓ Le résultat net de la SIC est déficitaire de 157 millions F.CFP. C'est la 2^{ème} année consécutive que le résultat de la société est négatif.
- √ 314 logements/locaux ont été livrés en 2018. La SIC gère 10 886 logements. 1771 baux ont été signés.
- ✓ 592 logements sociaux (6,7%) sont sur-occupés en 2018 contre 609 (7%) en 2017.
- ✓ Le taux de logements vacants est en nette augmentation (à 5,5% contre 3,4% l'année précédente). En effet, l'année 2017 a vu une hausse des constructions de logements intermédiaires et il semblerait que ces logements aient eu du mal à trouver preneur.
- ✓ A fin 2018, le stock d'impayés augmente de 20% par rapport à 2017. Le niveau de ressources des familles est souvent inférieur au SMG, et elles sont de plus en plus tributaires de l'aide au logement.
- √ 17% des familles bénéficient de l'aide au logement. Pour elles, l'aide représente en moyenne 54% du loyer.
- ✓ La direction des systèmes d'information (DSI) a été créée : elle travaille en transversalité et développe les outils métiers en concertation avec les équipes de terrain.
- ✓ Deux agences pour publics spécifiques ont vu le jour : agence séniors et agence étudiants.

III.L'analyse du compte de résultat et du bilan

Les résultats de l'activité

La SIC a produit le résultat suivant pendant l'année 2018 :



En millions F.CFP	2016	2017	2018	Var (val)	Var (%)
Total chiffre d'affaires	7 970	8 056	8 198	142	2%
Total charges nettes	-1 801	-1 858	-1 923	-65	3%
Exédent brut d'exploitation (EBE)	4 611	4 651	4 620	-31	-1%
Résultat d'exploitation	1 555	1 338	1 189	-149	-11%
Résultat net gobal	92	-441	-157	284	64%
CAF Brute	3 040	2 944	3 371	427	-28%
CAF Nette	1 354	1 232	1 246	14	1%

Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total atteint 8 198 millions F.CFP en 2018 contre 8 056 millions en 2017 soit une progression de 142 millions F.CFP (+2 %) par rapport à 2017.

					2018			
En millions F.CFP	2015	2016	2017	SIC	Filiales, retraitements	Total 2018	Var (val)	Var (%)
Loyers et charges locatives	7 511	7695	7768	6475	1529	8004	236	3%
Rémunération de mandats	4	3	4	344	-344	0	-4	-100%
Rémunération de maîtrise d'ouvrage	397	275	192	182	0	182	-10	-5%
Vente d'immeubles stockés	16	-3	92	-75	87	12	-80	-87%
Total chiffre d'affaires	7 928	7970	8056	6926	1272	8198	142	2%

Les revenus issus des loyers et charges locatives constituent la principale source de revenus de la SIC, ils ont augmenté de 236 millions F.CFP (+3%) en 2018. Cette hausse est aux facteurs suivants :

- ✓ Effet des livraisons 2017 en année pleine + 216 MF
- ✓ Livraisons 2018 +126 MF
- ✓ Effet des révisions de loyers de + 1,28 % au 01/01/2018 +80 MF
- ✓ Effet de la détérioration de la vacance technique -55 MF
- ✓ Effet de la détérioration de la vacance commerciale -131 MF

LES IMPAYES.....

Le stock d'impayés s'est fortement dégradé, il s'élevait à 1 124 millions F.CFP fin 2018, soit une hausse de 198 millions F.CFP (+ 20%) par rapport à 2017. En proportion, les impayés représentent 2,6% des loyers contre 2,1% en 2017.

Le niveau de ressources des familles est souvent inférieur au SMG, et elles sont de plus en plus tributaires de l'aide au logement. Certaines familles perdent l'aide au logement suite à un impayé. Elles peinent alors d'autant plus à revenir à une situation normale, le renouvellement de l'aide étant soumis au respect strict d'un plan d'apurement pendant 4 mois consécutifs.



L'augmentation des impayés s'explique notamment par :

- ✓ La paupérisation des familles et la précarité de l'emploi plus marquée.
- ✓ Le nombre important de familles monoparentales particulièrement fragiles, le plus souvent des femmes seules avec leurs enfants.



✓ Une difficulté à répondre aux contraintes administratives et à fournir les documents nécessaires à l'obtention d'un logement ou d'une aide au logement.

Plusieurs nouvelles actions ont été mises en œuvre pour résorber les impayés :

- Création d'une commission des impayés qui permet d'agir au plus tôt pour trouver des solutions d'accompagnement et mettre en place des aides adaptées à chaque famille. Elle est l'antichambre du contentieux et fait le lien avec la province Sud (dispositif maintien dans le logement).
- ✓ Mise en place en décembre 2018 d'envois automatisés de SMS aux locataires en situation d'impayés dont le prélèvement automatique a été rejeté ;
- ✓ Évolution du traitement du contentieux : face à l'augmentation des impayés, la SIC a mis l'accent sur la réduction du délai de transfert au contentieux. Cette réactivité est le meilleur moyen de trouver une solution avec les familles et ainsi d'éviter si possible les expulsions, qui restent néanmoins fréquentes, puisque 38 expulsions ont eu lieu en 2018, soit quatre fois plus que l'année précédente.
- ✓ le passage en contentieux déclenche désormais une visite systématique des logements afin de présenter, en commission des impayés, une situation conforme à la réalité et de proposer des solutions adaptées.
- ✓ le partenariat avec les organismes d'accompagnement social a été renforcé (rencontres mensuelles dans les agences...).

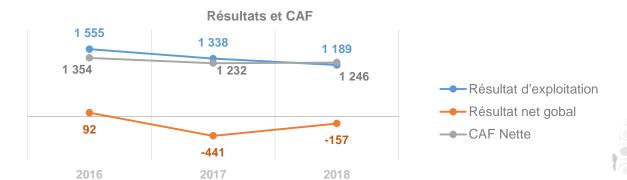
LA VACANCE DES LOGEMENTS....

Le taux de vacance commerciale est en nette augmentation (à 5,5% contre 3,4% l'année précédente) il est caractérisé par une forte disparité selon le secteur, et se concentre surtout sur le logement intermédiaire qui enregistre 10% de vacances contre 1,5% pour le logement social. En 2017, on a pu observer une hausse des constructions de logements intermédiaires (ECO) qui ont représenté 42% des constructions contre 23% en moyenne les 2 années précédentes. Il semblerait que ces logements aient eu du mal à trouver preneur.

Pour réduire le taux de vacance concernant le logement intermédiaire, plusieurs mesures ont été prises :

- ✓ Travaux destinés à améliorer l'attractivité des résidences (rénovation des parties communes, des salles de bain et des cuisines).
- ✓ Baisse des loyers d'environ 20% dans certains secteurs pour s'assurer de la cohérence avec les prix du marché pour des produits similaires.
- ✓ Modernisation de la commercialisation notamment par une utilisation plus large des outils numériques et des réseaux sociaux. Les impacts positifs de ces actions mesurés en fin d'année sont à confirmer au cours de l'année 2019.

Analyse des résultats



République Française

Le résultat d'exploitation s'élève à 1 189 millions F.CFP en 2018 contre 1 338 millions F.CFP en 2017, il diminue de 149 millions F.CFP (- 14 %). Cette baisse est due essentiellement due à :

- ✓ La hausse des dotations aux amortissements de 296 millions F.CFP (+7%) qui fait suite aux livraisons de bâtiments en 2017 et 2018 ;
- ✓ La hausse des charges externes nettes de 60 millions (+3%). Il s'agit essentiellement de l'augmentation des charges d'entretien, celles-ci évoluent en moyenne chaque année de 4% au fil des nouvelles livraisons de bâtiments ;
- ✓ La hausse des impôts et taxes (+61 millions), corrélée à l'accroissement du patrimoine ;
- ✓ La hausse des charges de personnel de 48 millions F.CFP (+4%) provenant essentiellement de l'augmentation de la prime d'intéressement (+29,3 millions FC.F), des accords signés avec le personnel (+12,3 millions) ainsi que des créations de postes 2017 (9 millions F.CFP).

Pour la 2^{ème} année consécutive, la SIC présente un résultat net négatif. En effet, bien que l'entreprise dégage un bénéfice sur l'exploitation, celui-ci ne suffit pas à couvrir les frais financiers (les intérêts de la dette) du fait son fort recours à l'emprunt (56% du passif). Le résultat net de la SIC est donc déficitaire de 157 millions F.CFP en 2018, contre -441 millions en 2017.

On remarque que le résultat s'améliore de 284 millions en 2018, soit +64%. Néanmoins, cette évolution est essentiellement due au bénéfice dégagé par les opérations exceptionnelles qui augmente de 431 millions F.CFP sur la période, tandis que le bénéfice d'exploitation diminue de 11%. La hausse du résultat n'est donc malheureusement pas générée par l'exploitation : c'est essentiellement l'indemnisation de l'assurance de 165 millions F.CFP versée au titre de la démolition-reconstruction de 12 logements au sein de la résidence NORMANDIE VILLAGE 2 qui a permis l'amélioration du résultat.

La capacité d'autofinancement brute s'élève à 3 371 millions F.CFP, celle-ci couvre la totalité du remboursement des emprunts, après lesquels la capacité d'autofinancement nette s'élève à 1 246 millions F.CFP, elle reste relativement stable par rapport à 2017 (+1%). Il n'y a donc pas de risque de défaut.

Le bilan de la SIC

Au bilan, l'actif immobilisé net progresse de 4% et s'établit à 104 021 millions F.CFP en 2018 avec la livraison de 314 logements et locaux (dont 85% de logements sociaux) contre 334 en 2017, pour total de 10 886 logements gérés.

Les autres créances s'élèvent à 2 540 millions F.CFP à fin 2018 contre 1 373 millions F.CFP fin 2017 soit une augmentation de 1 167 millions, elles ont quasiment doublé. Ceci est essentiellement le fait de la hausse des subventions à recevoir de l'Etat qui doublent (+728 millions F.CFP) et des créances en attente d'encaissement des collectivités publiques, FSH et Etat pour 444 millions F.CFP.

Les capitaux propres du groupe atteignent 44 569 millions F.CFP contre 43 532 millions F.CFP l'année passée (soit + 1 036 millions F.CFP). Ils représentent 40% du total bilan. La société possède un niveau de fonds propre solide, qui ne laisse pas présager de risque sur la pérennité de l'activité.

Les dettes financières s'établissent à 62 846 millions F.CFP en 2018 contre 62 872 millions F.CFP en 2017. Il s'agit des dettes de long terme contractées auprès des établissements de crédit, et de comptes courants dont la fonction première est de financer les immobilisations.

La trésorerie consolidée en 2018 s'établit à 1 996 millions F.CFP en 2018 contre 5 840 millions F en 2017 soit une baisse de 3 844 millions F.CFP. En effet :

- ✓ L'activité d'investissement a consommé 2 360 millions F.CFP de trésorerie sur l'exercice : en effet, la SIC a financé sur fonds propres des opérations de construction et d'aménagement pour 1,4 milliard F.CFP en 2018 ainsi que 621 millions de réhabilitation.
- ✓ L'exploitation a également généré une perte de trésorerie de 868 millions F.CFP sur l'exercice : les loyers encaissés et les revenus financiers (7 810 millions F.CFP), n'ont pas suffi à couvrir les frais de gestion, l'entretien programmé des résidences, le remboursement des emprunts et la récupération des fonds propres investis dans le plan de financement des opérations (en tout 8 677 millions F.CFP).

IV. Perspectives

Le budget 2019 qui a été présenté et validé au cours de la 98^{ème} séance du conseil d'administration du 15 novembre 2018 présente les perspectives financières suivantes pour la société :

	2018	Budget 2019	Var (val)	Var (%)
Total chiffre d'affaires	8 198	8 640	442	5%
Total charges externes nettes	-1 923	-2 038	-115	6%
Exédent brut d'exploitation (EBE)	4 620	4 939	319	7%
Résultat d'exploitation	1 189	1 183	-6	-1%
Résultat net gobal	-157	-332	-175	111%
CAF Brute	2 125	3 423	1298	61%
CAF Nette	1 246	1 237	-9	-1%
Trésorerie	1 996	2 393	397	20%

La SIC anticipe une

hausse

de son chiffre d'affaires de 5% (+442 millions) suite principalement aux livraisons de logements en 2018, qui génèrent désormais des loyers sur une année pleine et aux nouvelles livraisons de logements prévus en 2018 (au total +328 millions F.CFP). Parallèlement, une révision des loyers (0,84% pour les logements et 0,34% pour les locaux professionnels) et des charges locatives est prévue, elle devrait permettre une augmentation de 66 millions F.CFP du CA.

L'augmentation du CA serait néanmoins compensée par la hausse des charges externes (+6% soit 115 millions F.CFP) et celle des dotations aux amortissements (+7% soit +308 millions). Le résultat d'exploitation resterait ainsi stable (-1%). Il ne suffira néanmoins pas à couvrir les frais financiers (charges d'intérêts essentiellement). Le résultat net serait donc encore une fois déficitaire à -332 millions F.CFP.

La trésorerie prévisionnelle au 31.12.19 s'établirait à 2,4 milliards en hausse de 20%.

Au niveau opérationnel, la SIC prévoit également :

- ✓ Un élargissement du périmètre d'utilisation des SMS pour impayés, notamment pour les clients payant à la caisse.
- ✓ La mise en place d'une borne de paiement automatique au siège.
- ✓ L'élargissement de la commission des impayés aux partenaires externes (DPASS, Direction du Logement, CCAS).

V. Conclusion

Le résultat net de la SIC est déficitaire pour la 2^{ème} année consécutive et s'établit à -157 millions F.CFP. En effet, bien que la structure dégage un résultat d'exploitation positif (1,2 milliards F.CFP),

celui-ci ne parvient pas à couvrir les frais financiers (essentiellement les intérêts de la dette) générés par le recours important à l'emprunt.

Néanmoins, bien que le niveau d'emprunt de la structure soit élevé, la capacité d'autofinancement brute (3 371 millions F.CFP) de la SIC est en hausse et couvre la totalité du remboursement en capital des prêts, ce qui ne laisse pas présager de risque de défaut. Par ailleurs, la SIC bénéficie d'un niveau de fonds propres solide (44,6 milliards F.CFP soit 40% du bilan) qui assure sa solvabilité et la pérennité de l'activité.

Le taux de logements vacants continue d'augmenter sur 2018 et s'établit 5,5% contre 3,4% en 2017, ce sont les logements intermédiaires qui sont les plus touchés avec 10% de vacances contre 1,5% pour les logements sociaux. En effet, l'année 2017 a vu une hausse des constructions de logements intermédiaires et il semblerait que ces logements aient eu du mal à trouver preneur.

Par ailleurs, la paupérisation des familles, qui sont de plus en plus dépendantes de l'aide au logement et une précarité de l'emploi plus marquée ont conduit à une hausse contrôlée des impayés qui représentent 2,6% des loyers (+0.5 points par rapport à 2017).

En conclusion, bien que le résultat de la SIC soit déficitaire, la capacité d'autofinancement et les fonds propres solides de la structure ne laissent pas présager de risque sur la continuité de l'activité, ou de risque de défaut. Il n'est ainsi pas nécessaire de prévoir de provisions, néanmoins la vacance des logements et le niveau d'impayés de la structure sont des indicateurs à surveiller dans le contexte économique actuel.



Société d'économie Mixte de l'agglomération (SEM AGGLO)

CARACTERISTIQUES



Catégorie : Société anonyme d'économie mixte

Date de création : 05/12/2003

Durée de la société : 99 ans

RCS 711697001

Missions principales:

La production et la gestion d'un parc de logements locatifs aidés et très aidés sur le Grand Nouméa.

Eléments permanents

La SEM AGGLO réalise certaines opérations de promotion et de construction dans le cadre de programmes de défiscalisation métropolitaine dite « Loi Girardin ».En effet, le logement social et intermédiaire sont éligibles aux dispositifs de cette Loi. Ainsi, la SEM crée des entités ad hoc (SCI, SCPI, SAS, SA) qui vont porter les programmes de contruction. C'est pourquoi, au 31 décembre 2018, la SEM AGGLO est partie prenante dans 9 SCI, 1 SCPI, 1 SA, 4 SAS et 7 SARL.

- Le CA de la SEM AGGLO a augmenté, passant de 1 403 MF en 2017, à 1 451 MF en 2018.
- Elle gère 1 769 logements contre 1 745 fin 2017, 24 logements ont été livrés en 2018, dont 936 logements en defiscalisation.
- Le taux de vacance s'établi à 2,1% contre 1,5% en 2017.

Actualités

- Le CA et le résultat net de la SEM AGGLO sont à leur plus hauts niveaux depuis 2013.
- le recours à l'emprunt et aux crédits reste assez fort (49% du passif contre 54% en 2017).
- Contrairement à 2017, l'exploitation de SEM AGGLO permet de couvrir ses charges financières. Le résultat net est néanmoins composé à 66% du resultat exceptionnel.

COI	mposé à 66% du resultat exceptionnel.					
	ACTIONNA	ARIAT : 16 000 act	ions			
	Actionnaires	Représ	enté par	Nbr d'actions	Montant FCFP	%
	Province SUD	Philipp	e MICHEL	35 000	87 500 000	43,75%
	Nouvelle-Calédonie	André I	BOUDART	5 800	14 500 000	7,25%
D. I. P.	Commune de Nouméa	Dominiqu	ie SIMONET	5 800	14 500 000	7,25%
Publics	Commune du Mont-Dore	Antoine Ma	urice PELAGE	5 800	14 500 000	7,25%
	Commune de Païta	Willy G	ATUHAU	5 800	14 500 000	7,25%
	Commune de Dumbéa	Reine	CHENOT	5 800	14 500 000	7,25%
Sous-total collectivités locales				64 000	160 000 000	80,00%
Privés	CDC	Floria	n BECK	8 000	20 000 000	10,00%
Filves	BNC	Didier	BRUGUET	8 000	20 000 000	10,00%
Sous-total privés				16 000	40 000 000	20,00%
TOTAL CAPITAL SOCIAL				80 000	200 000 000	100,00%
	CONSEIL D'ADMINISTR	ATION (12 mem	ores) au 31.12.18			
Nom	Représentant	Titre	Début de mandat	Fin de mandat	Pouvo	oir
Dominique SIMONET	Nouméa	Président	17-févr-15	Elections 2020	Voix prépor	ndérante
Philippe MICHEL	Province SUD	Administrateur	06-juin-14	Elections 2019	Une v	oix
Sutita SIO-LAGADEC	Province SUD	Administrateur	29-déc-17	Elections 2020	Une v	oix
Henriette WAHUZUE-FALELAVAKI	Province SUD	Administrateur	06-juin-14	Elections 2019	Une v	oix
Pascale DONIGUIAN	Province SUD	Administrateur	29-déc-17	Elections 2020	Une v	oix
Sylvain PABOUTY	Province SUD	Administrateur	06-juin-14	Elections 2019	Une v	oix
Cynthia LIGEARD	Nouvelle-Calédonie	Administrateur	12-déc-17	Elections 2020	Une v	oix
Reine CHENOT	Dumbéa	Administrateur	11-a vr-14	Elections 2020	Une v	oix
Antoine Maurice PELAGE	Mont-Dore	Administrateur	10-a vr-14	Elections 2020	Une v	oix
Willy GATUHAU	Païta	Administrateur	30-a vr-14	Elections 2020	Une v	oix
Florian BECK	CDC	Administrateur	13-juin-13	31-déc-19	Une v	oix
Didier BRUGUET	BNC	Administrateur	13-juin-13	31-déc-19	Une v	oix
	ASSEMBLEE GENERALE D	ES ACTIONNAIR	S (8 actionnaire	s)		
Nom	Représentant		Début de mandat	Fin de mandat	Pouvo	oir
Philippe MICHEL	Province SUD	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	6 juin 2014	Elections 2019	35 000	voix
Cynthia LIGEARD	Nouvelle-Calédonie		12-déc-17	Elections 2020	5 800 v	oix
Reine CHENOT	Commune de Dumbéa	**************************************	11 a vril 2014	Elections 2020	5 800 v	oix
Antoine Maurice PELAGE	Commune de Mont-Dore		10 a vril 2014	Elections 2020	5 800 v	oix
Dominique SIMONET	Commune de Nouméa		12-mai-14	Elections 2020	5 800 v	oix
Willy GATUHAU	Commune de PAITA		30 a vril 2014	Elections 2020	5 800 v	oix
Florian BECK	Caisse des dépôts et consignat	ions	18 juillet 2013	31/12/2019	8 000 voix	
Didier BRUGUET	Banque de Nouvelle-Calédor		9 juin 2015	31/12/2019	8 000 v	roix
	PERSONNEL	Lau 31 décembre	2018			

Directeur: Benoît NATUREL 2013 2014 2015 2016 2017 2018 **Effectif** 30 37 37 32 33 46 **Evolution** 7% 24% 0% 3% 12% 0% 206 424 217 936 235 189 Charges de personnel 193 092 213 384 288 254 **Evolution** 3% 2% 23% 20% 7% 8% CALÉDONIE

RESULTATS OPER	RATIONNELS CONS	SOLIDES DE LA SOC	CIETE AU COURS DE	S 5 DERNIERS EXE	RCICES	
(en milliers F.CFP)	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de logements gérés	1 477	1 529	1 594	1 658	1 745	1 769
Taux de loyers impayés	0,7%	1,4%	1,5%	0,3%	1,0%	1,2%
Taux de logements vacants	1,6%	2,3%	2,3%	2,2%	1,5%	2,1%
Chiffre d'affaires loyers appelés	910 334	969 473	1 008 416	1 042 321	1 095 771	1 150 422
Chiffre d'affaires vente de terrains	104 490	54 260	51 300	52 490	76 000	0
Chiffre d'affaires prestations de services et	~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~		**************************************		~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~	
fournitures	193 019	214 384	230 562	215 261	231 546	301 157
Chiffre d'affaires total	1 207 843	1 238 116	1 290 278	1 310 072	1 403 317	1 451 579
Production immobilisée et stockée	1 069 970	1 077 160	1 285 494	1 305 255	1 400 211	3 327 370
Subventions	1003 370	1077 100	1 203 434	1 303 233	1400 211	3327370
	NANCIERS CONSO	LIDES DE LA SOCIE	TE AU COURS DES	DERNIERS EXERC	CES	
(en milliers F.CFP)	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Actif immobilisé	20 875 209	20 901 315	22 617 521	23 063 642	24 391 921	26 550 645
Actif circulant	3 384 047	3 809 989	2 499 312	2 668 003	2 389 602	6 740 340
Total actif	24 259 256	24 711 304	25 116 833	25 731 645	26 781 523	33 290 985
Capitaux propres	9 192 182	9 511 379	9 680 304	9 906 747	10 338 330	10 163 437
dont subventions d'équipement	J 1JZ 10Z	J J11 J/ J	9 366 841	9 506 964	9 862 661	9 458 268
Provisions pour risques et charges	310 798	398 416	504 390	609 710	635 337	653 772
Dettes financières (crédits+comptes courants)	13 311 016	13 599 763	13 590 405	14 054 034	14 521 256	16 369 385
Dettes fournisseurs, fiscales et autres	1 445 260	1 201 747	1341734	1 161 154	1 286 599	6 104 391
	24 259 256	24 711 304	25 116 833	25 731 645	26 781 522	33 290 985
Total passif	24 259 250	Ratios en S		25 /31 645	26 /81 522	33 290 985
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
capacité d'auto-financement:	2013	2014	2013	2010		
auto-financement/chiffre d'affaires	29%	31%	36%	39%	33%	36%
solvabilité financière: capitaux						
propres/passif total (critère >20%)	38%	38%	39%	39%	39%	31%
autonomie financière: capitaux propres/					~ ~	
dettes financières (critère > 1)	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6
rentabilité financière :	0.079/	0.20%	0.430/	0.070/	1.010/	2.250/
résultat net/capitaux propres	0,07%	0,36%	0,42%	0,87%	1,01%	2,35%
RESULTATS GL	OBAUX DES OPER	ATIONS EFFECTIVE	ES AU COURS DES!	DERNIERS EXERC	ICES	
(en milliers F.CFP)	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Résultat avant impôt, amortissements et				669.664	504.000	
provisions (EBE)	648 402	633 304	652 561	662 661	631 900	723 015
B(-11-12						
Résultat àpres impôt, amortissements et	6 386	34 414	41 001	86 320	104 699	238 351
provisions (Resultat net)						
	RESULTAT DES O	PERATIONS REDU	IT EN UNE SEULE A	CTION		
(en milliers F.CFP)	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Résultat avant impôt, amortissements et	8,1	7,9	8,2	8,3	7,9	9,0
provisions (EBE)						
Résultat àpres impôt, amortissements et	0,08	0,43	0,51	1,08	1,31	2,98
provisions (Resultat net)	0,00	0,73	0,31	1,00	1,31	2,30
		E D'AUTOFINANCI				
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Capacité d'autofinancement brute (CAF)	353 096	383 402	468 378	509 104	468 470	524 045





I. Enjeux et risques pour la Nouvelle-Calédonie

	Eval uation du risque	Evolution de la situation financière	Elément clés De résultat net consolidé de la SEM AGGLO s'élève à 238 millions F.CFP en 2018, son plus haut niveau en 6 ans.			
Enjeux généraux	Faib le	Hausse	 → L'exploitation de la SEM AGGLO couvre désormais ses charges financières. → L'EBE et la CAF sont en augmentation. → Les taux d'impayés s'élève à 1,2% et le taux de vacance de logement à 2,1%. Ces indicateurs sont satisfaisants mais restent à surveiller. 			
Garanties d'emprunt accordées par la NC	 ✓ Emprunts garantis: 52 emprunts contractés entre 2005 et 2014 garantis à 100% pour un montant initial de 11,7 milliards F.CFP ✓ En cours au 31/12/18: 10 milliards garantis ✓ Durée résiduelle moyenne: 29 ans ✓ Objet: Construction de logements sociaux 					
Avances de trésorerie accordées par la NC	✓ Aucune	Aucune avance de trésorerie				
Dividendes	✓ Aucun d	ividende versé au ti	tre de l'exercice 2018			

II. Faits marquants 2018

L'année 2018, a été marquée par les événements suivants :

- ✓ Le chiffre d'affaires (CA) de la SEM AGGLO a augmenté de 3%, il s'élève à 1,451 milliards F.CFP en 2018, atteignant ainsi sont plus haut niveau en 6 ans.
- ✓ **24 logements ont été livrés en 2018**. La SEM AGGLO gère ainsi 1 769 logements à fin 2018, contre 1 745 fin 2017, dont 936 logements en défiscalisation.
- ✓ Le taux de logements vacants s'établit à 2,1% en 2018 contre 1,5% en 2017.
- ✓ Le taux de loyers impayés reste stable à 1,2% contre 1% l'année précédente.
- ✓ Une revalorisation des loyers de 1,17% a été effectuée au 1^{er} janvier 2018.
- ✓ Le résultat net consolidé de la SEM AGGLO s'élève à 238 millions F.CFP en 2018. Il a doublé par rapport à 2017.
- ✓ La province Sud a confié à la SEM AGGLO la gestion de ses Aides à l'Habitat Individuel. Une cellule a été ainsi créée (CAPHI) au sein de la société (intégration de 7 personnes)
- ✓ Au niveau des instances dirigeantes, on note également :
 - la nomination de Mme Cynthia LIGEARD comme représentante du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en remplacement de M. André BOUDART au Conseil d'Administration de la SEM AGGLO.
 - Le départ de M. Jean-Loup LECLERCQ, Directeur Général le 31 mai 2018. Il a été remplacé par M. Benoît NATUREL nommé par le Conseil d'Administration du 5 juin 2018. Il a pris ses fonctions le 2 juillet 2018.

- La souscription d'emprunts auprès de L'Agence Française du Développement pour des opérations ECO et pour l'EHPAD de TINA a été validée par le Conseil d'Administration le 31 octobre 2018. Ces emprunts sont garantis à 50% par la province Sud.

III. L'analyse du compte de résultat et du bilan

Au niveau du compte de résultat :

Le chiffre d'affaires (CA) de la SEM AGGLO passe de 1 403 millions de F.CFP en 2017 à 1 452 millions F.CFP en 2018, soit une hausse de 3% en un an. Le CA atteint ainsi son plus haut niveau en 6 ans. Cette hausse est due notamment, d'une part, à l'augmentation de 23% (+70 millions F.CFP) des recettes liées aux prestations de services et fournitures, et d'autre part à l'augmentation de 5% (+55 millions F.CFP) des loyers appelés.

Composition et évolution du CA (en millions F.CFP)

1 452 1 403 1 310 1 290 1 238 1 208 301 232 215 231 214 76 193 51 54 104 ■ Prestation de services et fournitures 1 150 1 096 ■ Vente de terrains 1 008 1 042 969 910 Loyers appelés

2017

2018

La hausse des loyers est due essentiellement à :

2014

✓ La revalorisation des loyers de 1,17% au 1^{er} janvier 2018 ;

2015

✓ Au quittancement sur une année pleine des logements livrés en 2017 ainsi qu'aux livraisons 2018 (24 logements).

La hausse des prestations de services provient en grande partie de la rémunération de la SEM AGGLO au titre du mandat de gestion de la Cellule CAPHI.

2016

Toutefois, aucune vente de terrains n'a eu lieu en 2018. Celles réalisées sur les deux exercices précédents concernent la commercialisation des lots viabilisés sur la commune du Mont-Dore.

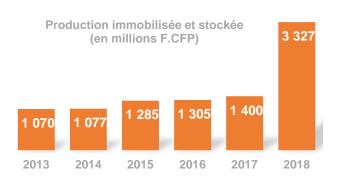
Pour mieux comprendre l'activité de la SEM AGGLO, il est intéressant de savoir que l'organisme gère 1769 logements à fin 2018 contre 1745 fin 2017, dont 936 en défiscalisation. 24 logements ont été livrés au cours de l'année 2018.

Le taux de vacance s'établit à 2,1% en 2018 contre 1,5% en 2017, soit une légère hausse qui la ramène à celui atteint en 2016.

2013

Il est à noter que la SEM AGGLO est partie prenante dans 22 filiales. Il s'agit toutefois de structures essentiellement créées pour financer des opérations en défiscalisation.

La production stockée s'élève à 3 327 millions F.CFP en 2018. Elle correspond aux travaux engagés par la SEM pour les opérations de construction de logements. La forte augmentation par rapport à 2017 s'explique par le lancement des travaux de trois programmes significatifs en 2018 : CANOPIA (30 logements sur Paita), TINA VILLAGE (58 logements sur Nouméa), ONE SINA (50 logements sur Paita).



La SEM AGGLO clôture son exercice 2018 avec un **résultat net consolidé** de 238 millions F.CFP, supérieur de 133 millions F.CFP à celui de 2017. Il s'agit de plus haut niveau de résultat sur la période 2013-2018.

			Variation	2017-2018
(en millions F.CFP)	2017	2018	Valeur	%
CA	1 403 317	1 451 579	48 262	3%
Production stockée et immobillisée	1 400 211	3 327 370	1 927 159	138%
EBE	631 900	723 015	91 115	14%
Résultat d'exploitation	103 995	270 298	166 303	160%
Résultat financié	- 191 772	- 189 659	2 113	-1%
Résultat courant	- 87 777	80 639	168 416	-192%
Résultat exceptionnel	192 476	157 711	- 34 765	-18%
Résultat net	104 699	238 350	133 651	128%
CAF	468 470	524 045	55 575	12%

Le **résultat d'exploitation** s'élève à 270 millions F.CFP en 2018, contre 103 millions F.CFP en 2017, soit une augmentation de 166 millions F.CFP. La hausse du résultat d'exploitation est principalement due à une augmentation du CA (+3%) et une très forte augmentation de la production immobilisée et stockée de 1,927 milliards F.CFP (soit +138%).

On remarque, en parallèle, une hausse des charges d'exploitation qui vient compenser celle des recettes. Les charges d'exploitation s'élèvent à 4 728 millions F.CFP, elles augmentent de 61% (+1,8 milliards F.CFP). Cette hausse est principalement due à une augmentation de 1 842 millions F.CFP des achats stockés (+1,842 milliards, soit +126%) en contrepartie de la hausse de la production stockée. On remarque également une augmentation de 23% des charges de personnel (+53 millions). Elle s'explique principalement par l'intégration en 2018 au sein des équipes de la SEM AGGLO, du personnel de la cellule CAPHI (7 personnes).



			Variation	2017-2018
	2017	2018	Valeur	%
Achat stockés	1 457 085	3 299 861	1 842 776	126%
Autres achats et charges externes	419 046	439 730	20 684	5%
Impôts taxes et versements assimilés	60 533	62 430	1 897	3%
Charges de personnel	235 189	288 255	53 066	23%
Dotations aux amort. et provisions :				
- Immobilisation	590 082	622 475	32 393	5%
- Sur actif circulant	10 881	7 048	- 3 833	-35%
- Pour risques et charges	156 632	8 386	- 148 246	-95%
Autres charges de gestion courante	308	679	371	120%
CHARGES D'EXPLOITATION	2 929 756	4 728 864	1 799 108	61%

Le **résultat financier** quant à lui est en diminution, il s'élève à -189 millions F.CFP en 2018 contre -191 millions F.CFP en 2017, soit une hausse d'1%. Cette légère amélioration est due à une baisse des charges financières et d'une légère augmentation des produits financiers.

Le résultat courant de la société, qui représente le bénéfice après éléments financiers et avant prise en compte des éléments exceptionnels, est positif en 2018. Il s'élève à 80 millions F.CFP contre -87 millions F.CFP en 2017. Ainsi, l'exploitation de la SEM AGGLO lui permet en 2018 de couvrir ces charges financières (c'est-à-dire les intérêts de la dette), ce qui n'était pas le cas en 2017.

Le **résultat exceptionnel** de la SEM AGGLO est en diminution. Il est de 157 millions F.CFP en 2018 contre 192 millions F.CFP en 2017, soit une baisse de -18%.

Enfin, le résultat net de la structure s'élève à 238 millions F.CFP, il double par rapport à 2017. En effet, comme vu précédemment, le résultat d'exploitation est en hausse de 160% et permet désormais de couvrir les charges financières de la SEM AGGLO.

La capacité d'autofinancement brute (CAF), qui représente la capacité de l'entreprise à créer de la valeur afin d'assurer la pérennité de l'activité et l'entretien du patrimoine, s'élève à 524 millions, elle augmente de 12% en 2018 soit une hausse de 56 millions F.CFP. La CAF couvre le remboursement des emprunts en capital à moins d'un an, ce qui ne laisse pas présager de risques de

				Variation 2	017-2018
	2016	2017	2018	Valeur	%
Actif immobilisé	23 063 642	24 391 921	26 550 645	2 158 724	9%
Actif circulant	2 668 003	2 389 602	6 740 340	4 350 738	182%
Total actif	25 731 645	26 781 523	33 290 985	6 509 462	24%
Capitaux propres	9 906 747	10 338 330	10 163 437	- 174 893	-2%
dont subventions d'équipement	9 506 964	9 862 661	9 458 268	- 404 393	-4%
Provisions pour risques et charges	609 710	635 337	653 772	18 435	3%
Dettes financières	14 054 034	14 521 256	16 369 385	1 848 129	13%
Dettes fournisseurs, fiscales et autres	1 161 154	1 286 599	6 104 391	4 817 792	374%
Total passif	25 731 645	26 781 522	33 290 985	6 509 463	24%

Au niveau du bilan comptable :

Les capitaux propres du groupe s'élèvent à 10 163 millions F.CFP, soit une diminution de 2% par rapport à 2017 essentiellement due à une baisse des subventions d'investissements versées pour



défaut.

le financement des opérations. Le niveau des capitaux propres reste néanmoins solide (31% du passif) ce qui témoigne de la solvabilité de structure.

Les dettes financières sont en hausse, elles passent de 14 521 millions F.CFP en 2017 à 16 369 millions F.CFP en 2018, soit une augmentation de 13%. On remarque que la société a recours à l'emprunt de manière importante, les dettes représentent 49% du passif de la SEM AGGLO. Il s'agit essentiellement des emprunts contractés auprès de la CDC et de l'AFD pour le financement des opérations de construction.

L'actif net immobilisé du groupe s'établit à 26 551 millions F.CFP en augmentation de 9%, suite à la hausse des immobilisations corporelles en cours (constructions en cours).

Les **créances diverses** ont augmenté de 3,7 milliards F.CFP, elles représentent le montant des CPI signés au cours de l'exercice.

La **trésorerie** du groupe s'établit à 2 129 millions F.CFP à fin 2018 soit une augmentation de 922 millions FCFP (+76%) par rapport à 2017. Le solde en compte au 1^{er} janvier 2018 était 1,2 milliards de L'activité a généré 2,3 milliards F.CFP de trésorerie sur l'année tandis que l'investissement net des flux de financement a consommé 1,4 milliards de fonds.

IV. Perspectives 2019

- √ L'installation de 2 nouveaux logiciels :
 - le suivi comptable des immobilisations
 - le suivi des emprunts.

Le changement du logiciel d'exploitation intégré commencera en 2019.

Le premier logiciel sert à la gestion immobilière du parc de la SEM AGGLO, il a été installé en février 2018. Le second, sert à la gestion des emprunts de la SEM AGGLO, il a été installé en septembre 2018.

✓ Les chantiers en cours :

Pour 2019 il y a en prévision 88 logements livrés et 18 réhabilités.

6 opérations vont être lancées en étude, concernant 157 logements.

√ L'année 2019 est également marquée par le lancement du projet de l'EHPAD de Tina conçu en partenariat avec le futur exploitant de l'établissement, la Mutuelle du Bien Vieillir, sur la commune de Nouméa dans le quartier de Tina et porté par la SAS EHPAD DE TINA.

La première pierre a été posée sur site le 18 avril 2019, après la signature de la notification du démarrage des travaux le 11 mars 2019.

Le programme, dont la livraison est attendue pour mars 2021, comprendra une capacité d'accueil de 70 lits, répartis en 5 unités de 14 lits (dont 1 unité protégée Alzheimer et 1 unité Personnes Handicapées Vieillissantes). Il intègrera également un pôle de soin (cabinet médicaux, pharmacie, kiné, balnéo, snozelen...), un pôle de services (restauration, salon de réception, de coiffure, d'esthéticienne, laverie...) et un pôle administratif (bureaux, vestiaires, locaux techniques...).

V. Conclusion

La société clôture l'exercice 2018 avec son plus haut résultat net atteint en 6 ans : 238 millions F.CFP.

La rentabilité de l'exploitation s'améliore et permet à la SEM de dégager un excédent brut d'exploitation (EBE) et une capacité d'autofinancement brute (CAF) en hausse sur l'exercice. En 2018, l'exploitation de la SEM AGGLO couvre ses charges financières, et bien que le résultat exceptionnel représente encore une partie importante du résultat net, la société continuerait à dégager un bénéfice sans ses opérations exceptionnelles.

En conclusion, bien que l'exploitation de la SEM AGGLO soit en nette amélioration par rapport aux précédents exercices, il sera nécessaire de continuer à suivre l'évolution des impayés et du taux vacance de logement. En effet, ils peuvent, s'ils sont contenus, améliorer significativement le résultat d'exploitation ou, a contrario le détériorer.

La santé financière de la SEM AGGLO est satisfaisante et aucune provision n'est à constituer par la collectivité relativement à sa participation ou ses engagements hors bilan avec la structure.



Société d'Equipement de la Nouvelle-Calédonie (SECAL)

CARACTERISTIQUES



Société anonyme d'économie mixte

Date de création 10/08/1971 Durée de la soci 99 ans RCS: 71B35204

Date de clôture des comptes : 31 décembre

Missions principales :

CAFAT...

Procéder, pour le compte de tiers ou pour son propre compte, à l'aménagement de zones urbaines, industrielles, d'activités économiques ou commerciales, ou touristiques, à des opérations de construction, d'activité ou de commerce, la réalisation d'équipements collectifs, ainsi qu'à des opérations de réhabilitation de patrimoine existant.

• Modification statutaire à la suite d'une remarque de la Chambre territoriale des Comptes portant sur l'objet social.

• La Secal a procédé en 2013 à une augmentation de capital qui a permis de valoriser par 10 les parts de ses

Cette modification a été adoptée par toutes les assemblées des collectivités actionnaires en 2016.

Eléments permanents

Actualités

- actionnaires.
- Le chiffre d'affaires 2018 est en baisse par rapport à 2017 (-8%, soit -56 millions F.CFP), il s'agit essentiellement
- d'une diminution des constructions publiques et des opérations propres (baisse de la marge sur le Santal). • De nombreux chantiers ont été livrés et inaugurés en 2018 dont notamment le pôle sanitaire de Koné, le centre de
- maintenance du Néobus, le pont du Grand Kokinghone à Touho... • De nouveaux chantiers se lancent également tels que le front de mer des Quais Ferry, les nouveaux locaux de la
- Le résultat net de la SECAL est néanmoins déficitaire en 2018, à -18 millions F.CFP contre +16 millions F.CFP en 2017.
- La société amorce une diminution de son activité suite la baisse de la commande publique néo-calédonienne qui intervient dans un contexte budgétaire contraint. Les principaux enjeux de la structure sont ainsi la redynamisation de son carnet de commande et le redimensionnement de ses charges.

ACTIONNARIAT: 10 000 actions prix de l'action 56 600 FCFP **Actionnaires** Représenté par **Montant FCFP** % Province des ILES Robert KAPOERI / Mathias WANEUX 16,00% 1 600 90 400 000 Province NORD Yannick SLAMET 1 024 57 856 000 10,24% Province SUD Francoise SUVE 800 45 200 000 8,00% Nouvelle-Calédonie Yoann LECOURIEUX 45 200 000 8,00% 800 Collège Collectivités locales Marc ZEISEL 8,00% 800 45 200 000 Commune du Mont-Dore Maurice PELAGE 380 21 470 000 3.80% Mickaela BRUN Commune de Païta 250 14 125 000 2,50% Georges NATUREL Commune de Dumbéa 1,09% 109 6 158 500 Sous-total collectivités locales 5 763 325 609 500 57.63% Laurent PREVOST Etat 20,00% 2 000 113 000 000 CDC Éric PANNOUX 8.00% 800 45 200 000 Collège ETAT + privés Marie-France LOISEAU BCI 800 45 200 000 8 00% Philippe RENAULT AFD 637 35 990 500 6,37% Sous-total Etat et privés 4 237 239 390 500 42.37% **TOTAL CAPITAL** 10 000 100,00% 565 000 000

	CONSEIL D'	ADMINISTRATION (15 membres)	au 17.07.19		
Nom	Représentant	Titre	Début de mandat	Fin de mandat	Pouvoir
Françoise SUVE	Province Sud	Présidente	06-juin-19	Elections 2024	Voix prépondérante
Yannick SLAMET	Province Nord	Vice-Président	17-juil19	Elections 2024	1 voix
Yoann LECOURIEUX	Nouvelle-Calédonie	Vice-Président	06-a oût-19	Elections 2024	1 voix
Robert KAPOERI	Province lles Loyauté	Vice-Président	18-juin-19	Elections 2024	1 voix
Mathias WANEUX	Province lles Loyauté	Administrateur	18-juin-19	Elections 2024	1 voix
Marc ZEISEL	Nouméa	Administrateur	29-a vr14	Elections 2020	1 voix
Georges NATUREL	Dumbéa, Païta et Mont-Dore	Administrateur	11-a vr14	Elections 2020	1 voix
Laurent PREVOST	Etat	Administrateur	10-juil19	-	1 voix
Florence GHILBERT-BEZARD	Etat	Administratrice	09-a oût-19	-	1 voix
Éric PANNOUX	CDC	Administrateur	09-juin-15	AGO 2021	1 voix
Marie-France LOISEAU	BCI	Administratrice	09-juin-15	AGO 2021	1 voix
Philippe RENAULT	AFD	Administrateur	09-juin-15	AGO 2021	1 voix
Daniel POIGOUNE	-	Censeur	09-juin-15	AGO 2021	Voix consultative
Damien YEIWENE	-	Censeur	09-juin-15	AGO 2021	Voix consultative
Laurent CABRERA	Secretaire General du Haut-	Commissaire du Gouvernement	17-nov15	-	Voix consultative

PERSONNEL au 31 décembre 2018

Directrice Générale : Marie-Paule ROBINEAU

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Effectif	48	47	46	50	49	43
Evolution	X	-2%	-2%	9%	-2%	-12%
Charges de personnel	423 743 023	419 236 962	414 880 713	415 193 394	425 380 754	413 092 077
Evolution	X	-1%	-1%	0%	2%	-3%

	ATIONNELS DE L					
en milliers F.CFP	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Aménagement	251 724	266 714	277 301	249 100	216 882	203 95
Mobilité (Néobus et etudes)	123 366	105 022	96 111	135 530	124 962	125 35
Nord	101 340	91 019	98 798	82 683	79 695	85 20
Constructions publiques	93 500	89 199	79 018	93 437	92 667	68 26
Habitat	29 500	29 400	28 900	30 300	35 560	15 62
Gestion	0	0	0	0	9 785	26 00
Opérations propres	9 979	73 986	61 854	10 040	56 620	34 60
Loyers	38 605	47 960	46 956	51 036	44 406	45 70
chiffre d'affaires total	648 014	703 300	688 938	652 126	660 578	604 72
RESULTATS FIN	IANCIERS DE LA S	OCIETE AU COU	RS DES 6 DERNIE	RS EXERCICES EN	N KF.CFP	
en milliers F.CFP	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Actif immobilisé net	618 891	575 154	686 534	675 028	628 531	622 012
Stock et en cours	17 747 994	17 543 970	19 932 907	20 955 750	20 756 534	22 016 803
Créances d'exploitation et autres créances	1 638 058	4 878 395	2 266 072	4 721 790	1 052 006	1 196 530
Trésorerie	4 923 025	2 622 534	5 274 806	4 288 990	8 526 158	4 702 695
Actif circulant	24 309 078	25 044 900	27 473 786	29 966 530	30 334 698	27 916 028
Comptes de régularisation actif	2 935	4 035	5 443	2 211	3 173	3 141
Total actif	24 930 903	25 624 089	28 165 763	30 643 769	30 966 402	28 541 181
Capitaux propres	696 585	742 277	776 788	800 104	813 756	792 480
Provisions pour risques et charges	12 819	20 319	32 403	47 614	40 195	55 652
Dettes financières	12 019	20 013	32 103		10 133	
(emprunts + comptes courants)	15 358 425	16 018 375	18 345 883	18 370 636	18 980 711	19 253 310
Dettes fournisseurs, fiscales et autres	5 969 105	7 479 270	7 084 558	8 546 793	8 517 148	5 506 369
Comptes de régularisation passif	2 893 970	1 363 847	1 926 131	2 878 623	2 614 592	2 933 371
Total passif	24 930 903	25 624 089	28 165 763	30 643 769	30 966 402	28 541 181
		Ratios en	%			
en milliers F.CFP	2013	2014	2015	2016	2017	2018
capacité d'auto-financement: auto-financement/chiffre d'affaires	11%	11%	14%	9%	7%	7%
solvabilité financière: capitaux	3%	3%	3%	3%	3%	3%
propres/passif total (critère >20%)				***************************************		
rentabilité financière : résultat net/capitaux propres	4,65%	6,60%	4,79%	3,25%	2,01%	-2,34%
RE	SULTATS GLOBA	UX DES OPERAT	IONS EFFECTIVES	S EN KF.CFP		
en milliers F.CFP	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Résultat avant impôt, amortissements et provisions (EBE)	73 357	120 334	109 574	69 353	65 699	38 158
Impôts sur les bénéfices (IS)	6 250	20 120	14 684	5 398	12 194	11 806
Résultat après impôt, amortissements et provisions (Résultat net)	32 386	48 999	37 234	26 039	16 375 -	18 554
RESUI	LTAT DES OPERAT	TIONS REDUIT E	N UNE SEULE ACT	TION EN KF.CFP		
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Résultat avant impôt, amortissements et provisions (EBE)	7,3	12,0	11,0	6,9	6,6	3,8
Résultat après impôt, amortissements publique de provisions (Résultat net)	3,2	4,9	3,7	2,6	1,6 -	1,9
es provincino (neconitat lice)		CAF en KF.	CFP			
Capacité d'autofinancement brute						
	71 682	80 031	97 186	59 251	48 207	40 215









I. Enjeux et risques pour la Nouvelle-Calédonie

Nous rappelons que la société clôture ses comptes au 31 décembre 2018.

	Evaluation du	Evolution de la	Elément clés
	risque	situation financière	→ Le résultat net de la SECAL est déficitaire de 19 millions F.CFP à fin 2018 alors qu'en 2018 la société dégageait un bénéfice de 16 millions en 2018 (-35 millions F.CFP).
Enjeux généraux		~	Cette diminution significative du résultat s'explique principalement par la baisse d'activité de la société (- 56 millions de CA), qui n'a pas pu être compensée par la maitrise des charges –29 millions F.CFP de dépenses).
	Faible	En baisse	→Les principaux enjeux de la société sont ainsi la redynamisation de son carnet de commande et le redimensionnement de ses charges.
Garanties d'emprunt accordées par la NC	✓ Aucun em	prunt n'a été gara	nti pour la SECAL
Avances de trésorerie accordées par la NC	✓ Aucune av	ance de trésorerio	e n'a été accordée à la SECAL
Dividendes	✓ Aucun divi	dende n'est versé	g par la SECAL

II. Fait marquants 2018

Les éléments marquants de l'année 2018 ont été les suivants :

✓ Le résultat net de la SECAL est déficitaire en 2018, à -19 millions F.CFP contre +16 millions F.CFP en 2017, cela étant essentiellement lié à la baisse du chiffre d'affaires de -8% en un an.

Construction et Aménagement :

- ✓ En juin 2018, le chantier des Quais Ferry a démarré pour le compte de la Ville de Nouméa. Il s'agit de reconnecter le centre-ville à la mer et de recréer un front de mer attractif aux Nouméens et aux touristes. Le projet intègre espaces publics, traitement paysager et la construction de trois bâtiments à deux niveaux pour un usage locatif sur des activités commerciales et de services. La mise en exploitation est prévue au premier trimestre 2020.
- ✓ Le pole sanitaire Nord de Koné a été livré en Novembre 2018, ce qui marque l'achèvement d'un projet de 6,7 milliards pour une structure de 9400 m² qui compte 63 lits.
- ✓ Le centre de maintenance et d'exploitation Néobus a été réceptionné en juillet 2018. Il inclut notamment un poste de commande centralisé qui permettra la gestion, le suivi et l'exploitation en temps réel de la ligne Néobus et, à terme, de l'ensemble des lignes du futur réseau Tanéo.
- ✓ Le pont de Grand Kokinghone (Ko Cèi Goon) a été inauguré le 13 juillet 2018 en présence des représentants de l'Etat.
- ✓ Les travaux pour les nouveaux locaux de la CAFAT ont également débuté en septembre 2018. Le bâtiment, d'une surface de 2000 m², permettra de regrouper les activités médicosociales du Receiving et de Rivière Salée sur un site unique.

Energies et changement climatique:

- ✓ La SECAL poursuit l'accompagnement à la mise en œuvre de solutions concrètes pour la transition énergétique. En juillet 2018, une installation de production d'énergie photovoltaïque 703 m² pour une puissance installée de 118,8 kWc a été livrée au CFA (Centre de Formation de l'Artisanat) et devrait leur permettre d'économiser environ 3,2 millions de F.CFP/an en électricité.
- ✓ La SECAL initie les premiers démonstrateurs de **SmartGrid** (produire l'énergie où elle est consommée) et de **Smartcity** (ville connectée et durable) à Dumbéa centre, avec une mise en service prévue sur 2019.

Accompagnement des politiques publiques :

✓ La structure poursuit la diversification de ses offres de services dans le domaine de la Mobilité (transport scolaire), de la Gestion (Management et Gestion administrative de la SPL Loyauté Habitat entre autres), et de l'entretien du patrimoine, en Province Nord auprès des collèges et internats de la province, et sur tout le territoire pour le compte de l'OPT.

Foncière Calédonienne:

✓ Le 5 Juillet 2018, la SECAL et trois partenaires (PromoSud, la Banque de Nouvelle-Calédonie et la Caisse des Dépôts et Consignations) ont procédé à la création de la SAS Foncière Calédonienne, outil au service des collectivités. Cette structure est susceptible de porter des projets immobiliers d'activités et/ou de commerces dans des zones en développement ou en redynamisation.

III.L'analyse du compte de résultat et du bilan

Sur les années 2013 à 2017, la SECAL a connu une augmentation importante de son chiffre d'affaires <u>économique</u> qui a atteint 703 millions F.CFP en 2014. Depuis, il diminue régulièrement alors même que la société engrange de nombreux contrats. En 2018, l'activité atteint 605 Millions F.CFP.

Les opérations d'aménagement représentent toujours la plus grosse partie du chiffre d'affaires de la SEM (34% en 2018). La mobilité, avec le projet Néobus et les études pour les collectivités, arrive en seconde position et représente 21% du chiffre d'affaires. Néanmoins, la diversification des activités de la société prend forme, les opérations propres constituant en 2018, 5% du chiffre d'affaires, les missions de gestion 4% et les revenus locatifs 8%.

en milliers F.CFP	2015	2016	2017	2018	Var val	Var %
Aménagement	277 301	249 100	216 882	203 954	-12 928	-6%
Mobilité (Néobus, etudes)	96 111	135 530	124 962	125 351	389	0%
Nord	98 798	82 683	79 695	85 201	5 506	7%
Constructions publiques	79 018	93 437	92 667	68 267	-24 400	-26%
Habitat	28 900	30 300	35 560	15 622	-19 938	-56%
Gestion	0	0	9 785	26 008	16 223	166%
Opérations propres	61 854	10 040	56 620	34 609	-22 011	-39%
Loyers	46 956	51 036	44 406	45 709	1 302	3%
Chiffre d'affaires total	688 938	652 126	660 578	604 720	-55 858	-8%

Le chiffre d'affaires 2018 est en baisse de 8% (soit -56 millions F.CFP) par rapport à 2017. Cette diminution est essentiellement due :

✓ au recul de 26% du CA lié aux constructions publiques avec l'achèvement de plusieurs opérations importantes, et ce, malgré le démarrage de nouveaux chantiers;

- à la baisse des recettes du secteur de l'habitat (-56%), suite au transfert en cours d'année de la gestion des aides LAPS (Logement Aidé en Province Sud) à la SEM AGGLO;
- √ à la diminution des produits sur opérations propres (-39%). Il s'agit notamment de la baisse de la marge correspondant à la fin d'une bonne commercialisation du Santal de 12 millions F.CFP.

Dans un contexte de baisse de son chiffre d'affaires, la SECAL a réalisé des efforts d'optimisation des dépenses qui conduisent en 2018 à une baisse des charges d'exploitation de 4%, soit 29 millions F.CFP. Cette diminution étant due principalement à :

- ✓ La baisse des charges de personnel de -15,5 millions F.CFP suite à la baisse des effectifs engagée dès 2017 et correspondant à -6 ETP sur l'année ;
- ✓ La diminution des charges liées aux services extérieurs suite à une baisse des frais de copropriété du CCRS (-6 millions F.CFP) et à une baisse des prestations en sous-traitance sur l'exercice (-5 millions F.CFP).

Malgré les efforts de maitrise de ses charges, le résultat <u>d'exploitation</u> de la SECAL apparait en déficit de 23 millions F.CFP à fin 2018, tandis qu'en 2017 il était bénéficiaire de 28 millions F.CFP. Cette diminution significative du résultat s'explique principalement par le fait que la baisse du CA de la société (-56 millions F.CFP) n'a pas pu être compensée par la diminution des charges (-29 millions). Par ailleurs, les produits issus des reprises de provisions ont diminué de 22 millions en 2018. En 2017, elles concernaient principalement la liquidation du LAPS (opération 468) pour 11 millions F.CFP et des grosses réparations sur le siège de Koutio pour 13 millions F.CFP.

<u>Le résultat net</u> de la structure s'établit ainsi à -19 millions F.CFP en 2018, contre +16 millions F.CFP en 2017, soit une baisse de 35 millions F.CFP. Le résultat d'exploitation étant déficitaire de 23 millions F.CFP, ce sont les opérations exceptionnelles qui atténuent les pertes de la société puisqu'elles dégagent un bénéfice de 17 millions F.CFP. Le résultat exceptionnel correspond essentiellement à la reprise de soldes de trésorerie d'opérations clôturées datant des années 1990 à 2000.

<u>Le total bilan de la SECAL</u> s'élève à 28,5 milliards en 2018, les opérations liées aux concessions représentant 79% de son bilan.

Au passif:

- Les capitaux propres s'établissent à 792 millions F.CFP fin 2018 contre 814 millions F.CFP en 2017. La baisse de -21 millions F.CFP est essentiellement liée à la comptabilisation du résultat net 2018 (-19 millions F.CFP).
- Les emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits de la SECAL s'élèvent à 19 milliards, ils concernent :
 - à 1% seulement les emprunts de la société pour 150 millions F.CFP avec les emprunts de deux maisons dans le Nord, des bureaux du siège de Koutio et de K6 Initiativ, les locaux de l'Agence Nord.
 - à 93% les emprunts sur les concessions pour 17 911 millions F.CFP :
 - 11 289 millions F.CFP pour Dumbéa sur Mer (garantis à 80% par la province Sud);
 - √ 5 862 millions F.CFP pour Panda (garantis à 80% par la province Sud);
 - √ 462 millions F.CFP pour Boulari (garantis à 50% par la commune du Mont-Dore);
 - ✓ 298 millions F.CFP pour le Centre Urbain de Koutio (garantis à 50% par la commune de Dumbéa).

• à 5% les lignes de crédit sur les concessions pour 1 036 millions F.CFP, sur un total de 3 milliards de F.CFP d'autorisation de découvert.

A l'actif:

 La trésorerie atteint 4,7 milliards F.CFP au 31 décembre 2018 et se décompose entre la trésorerie propre à la structure et celle des opérations en mandat et en concession, dont la SECAL est simplement dépositaire :

	2018	Variation	2017	2016
Trésorerie propre				
Structure	370	- 25	395	406
Opérations propres		- 4	4	31
Trésorerie sur opérations				
Mandats	4 198	-3 116	7 314	3 752
Concessions	134	- 679	814	101
TOTAL	4 703	- 3 823	8 526	4 289

Le niveau de trésorerie structure est en légère baisse de 25 millions F.CFP (-6%) au 31/12/2018.

On notera que la trésorerie liée aux mandats a été fortement influencée par les encaissements des appels de fonds à fin 2018, notamment pour les opérations liées au Néobus, au CHN de Koné, au CMS de la CAFAT à Rivière Salée, à la Construction de l'US de l'OPT à Koumac, à l'Aménagement des Quais Ferry.

Les concessions sont impactées par le décaissement des emprunts sollicité sur 2018 :

- ✓ première tranche de l'emprunt AFD CNC 206901 du Centre Urbain de Koutio pour 298 millions F.CFP,
- deuxième tranche de l'emprunt AFD CNC 205201 de la ZAC Panda pour 495 millions F.CFP.

IV. Perspectives

Certaines opérations comme Néobus, arrivent à leur terme. Cependant d'autres opérations poursuivent leur développement (Dumbéa sur mer et PANDA, transversale Hienghène/Kaala Gomen, etc.).

Le déploiement du Plan Stratégique de la SECAL a permis d'identifier et de développer de nouvelles activités autour de la gestion, des études et de l'ingénierie de projets. Les métiers historiques d'aménageur et de constructeur public se sont ainsi enrichis d'activités périphériques. Ces activités de diversification ont permis à la SECAL d'étendre son champs d'action en amont et en aval, notamment avec :

- des missions de réflexion amont permettant aux clients de mieux définir leur projet ou leur besoin,
- √ la gestion de sociétés ou de patrimoine,

✓ le développement de ses interventions sur le régional, en lien avec la Nouvelle-Calédonie (Vanuatu, Wallis et Futuna, Polynésie française).

La SECAL amorce une diminution de son activité faisant suite à la baisse de la commande publique qui intervient dans un contexte budgétaire contraint.

L'année électorale 2019 entraîne le renouvellement des assemblées provinciales et du Congrès, actionnaires et administrateurs de la SECAL. Une réflexion d'envergure devra être engagée avec les nouveaux représentants sur le positionnement qu'ils souhaitent donner à la société pour les années à venir. Cela passera par l'élaboration et l'adoption d'un nouveau plan stratégique, et la redynamisation du carnet de commande de la société.

En parallèle la société poursuivra ses efforts d'optimisation des charges d'exploitation pour maintenir l'équilibre de son activité avec une diminution sensible du nombre de salariés.

V. Conclusion

Malgré les efforts de maîtrise de ses charges, le résultat net de la SECAL est déficitaire de 19 millions F.CFP à fin 2018 alors que la société dégageait un bénéfice de 16 millions en 2017, soit une baisse de 35 millions F.CFP. Cette diminution significative du résultat s'explique principalement par le fait que la baisse de CA de la société (-56 millions F.CFP) n'ait pas pu être compensée par la diminution des charges (-29 millions F.CFP).

La pérennité de la structure n'est cependant pas immédiatement menacée, la société poursuivant ses efforts de diversification d'activité et son optimisation des charges entamés depuis quelques années. Toutefois les perspectives d'activité demeurent une préoccupation centrale pour la société, dont l'avenir devra s'inscrire en lien avec les projets structurants de la Nouvelle-Calédonie.

Il n'est pas recommandé de provisionner, puisque la SECAL demeure un outil solide et stable. Par ailleurs, la Nouvelle-Calédonie ne garantit aucun emprunt pour la SECAL et ne possède que 8% de ses parts.



Banque Calédonienne d'investissements (BCI)



CARACTERISTIQUES

Catégorie: Société a nonyme d'économie mixte

Date de création : 30/04/1956 agréée en qualité de banque le 17/11/1988

Durée de la société: 99 ans **RCS**: 56B015479

Missions principales :

Banque et toutes opérations de courtage en assurance.

Eléments permanents

- Etablissement né de la scission de la SICNC en 1988.
- Actionnariat originellement détenu à 50/50 par la Nouvelle-Calédonie et l'AFD. Cession de la participation de l'AFD entre 2006 et 2009 au groupe BRED BANQUE POPULAIRE
- Le résultat net de l'exercice 2018 s'élève à 2 845 MF contre 3 022 MF en 2017. Il est en baisse de 5,9%, en raison principalement de la constatation d'une provision pour litige avec l'administration fiscale.
- Les octrois de crédits totaux ont diminués de 17% (-15,9 milliards F.CFP) et sont revenus à des niveaux plus normés après une année 2017 exceptionnelle. Le niveau d'octroi a notamment été freiné par la baisse des dépôts clientèles (-1 milliards, soit -0,5%), cette baisse est générale : à l'échelle de la place, OPT inclus, la diminution est de 15,7 milliards F CFP. Dans ce contexte la BCI conforte néanmoins sa place. Sa part de marché sur les encours de crédit à la clientèle atteint 34,8% (+0,4 point).

Actualités 2018

- La BCI conforte également sa position de premier établissement de la place en matière de collecte, elle représente 32,1% des dépôts clientèle de la place en 2017 (soit + 4,3 pts par rapport à 2015).
- La banque a augmenté son capital social à 15 milliards F.CFP par incorporation des réserves. L'actionnariat, le nombre et répartition des parts restent inchangés, par contre la valeur des actions doublent elles passent de 30 000 F.CFP l'unité à 60 000 F.CFP
- Le projet de modernisation du réseau d'agences BCI (MRA) se poursuite. Il vise à accroître la qualité des services rendus à la clientèle avec, dans le même temps, des opérations de réaménagement des agences.

ACTIONNARIAT: 250 000 actions

Valeur de l'action : 60 000 F.CFP

Capital	Actionnaires	nombre d'actions	Montant FCFP	%	Compte courant d'actionnaires
Dublica	Nouvelle-Calédonie	125 000	7 500 000 000	50,00%	0
Publics	Agence Française de Développement	250	15 000 000	0,10%	0
So	ous total	125 250	7 515 000 000	50,10%	
Privé	Groupe BRED / Banque populaire	124 750	7 485 000 000	49,90%	0
So	ous total	124 750	7 485 000 000	49,90%	
TOTA	AL CAPITAL	250 000	15 000 000 000	100,00%	0

CONSEIL D'ADMINISTRATION 8 membres au 30.07.19

Nom	litre / representant	debut de mandat	fin de mandat	POUVOIR
Thierry CORNAILLE	Nouvelle-Calédonie	30/07/2019	30/07/2025	Voix prépondérante
IIIIerry CORNAILLE	Président du CA	30/07/2019	30/07/2023	voix preponderante
Yoann LECOURIEUX	Nouvelle-Calédonie	30/07/2019	30/07/2025	1 voix
Alain PIDJOT	Nouvelle-Calédonie	30/07/2019	30/07/2025	1 voix
Philippe BLAISE	Nouvelle-Calédonie	30/07/2019	30/07/2025	1 voix
Phillipe RENAULT	Agence Française de Développement	13/09/2017	13/09/2023	1 voix
COFIBRED / Marc ROBERT	Compagnie financière de la BRED	06/11/2017	06/11/2023	1 voix
BRED BP / Olivier KLEIN	Compagnie financière de la BRED	06/11/2017	06/11/2023	1 voix
BRED GESTION / Darryl CONSTANTIN	Compagnie financière de la BRED	06/11/2017	06/11/2023	1 voix
Yves-Marie GODEFROY	Commissaire du Gouvernement	Sans lim	itation	aucune voix

ROLE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE DANS LES ORGANES DE DECISION

Assemblée Générale Approuve les comptes, la distribution de dividendes, agréé un nouvel actionnaire...

Conseil d'administration

Détermination des orientations de l'activité et veille à leur mise en œuvre. Examine notamment activité et résultat du contrôle interne, fixe les limites de risque et s'assure de la conformité de l'activité avec la réglementation.

PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2018

Directeur Général : Monsieur Frédéric Reynaud (Détaché de la BRED) / Directeur Général Délégué : Monsieur Eric WIARD (salarié BCI) tous deux dirigeants effectifs

PERSONNEL en milliers FCFP (hors personnel détaché)	2014	2015	2016	2017	2018	évolution entre 2017 et 2018	évolution moy. sur période
Effectif moyen	371	378	394	393	399	1,5%	1,5%
Montant des charges de personnel	3 081 675	3 158 541	3 317 848	3 442 316	3 581 723	4,0%	3,1%
dont masse salariale	2 029 911	2 108 102	2 181 933	2 277 328	2 346 528	3,0%	2,9%
dont avantages sociaux	1 051 764	1 050 439	1 135 915	1 164 988	1 235 194	6,0%	3,3%
		Participations	au 31 Décembr	e 2018			

Les plus importantes en valeur (en milliers FCFP)

Nom de la filiale	Capital social	Capitaux propres (hors capital)	% de détention	Valeur d'acquisition	Valeur nette au 31/12/18	Dividendes reçus
BWF	455 000	203 929	34,00%	92 820	92 820	14 960
CSB	104 000	1 256 425	15,38%	15 990	15 990	23 077
PROMO SUD	358 000	6 587 244	5,88%	19 000	19 000	
NORD TOURISME	472 740	- 1 906 029	3,96%	18 740	0	-
SHN	6 113 357	3 692 767	1,51%	92 325	92 325	-
AIRCALIN	10 434 973	2 560 102	0,21%	63 816	24 587	-

RESULTATS OPE	RATIONNELS DE	LA SOCIETE AU	COURS DES 5 D	ERNIERS EXERC	ICES	
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'agences	24	24	25	26	27	28
Nombre de clients actifs	42 490	43 602	45 555	46 245	47 755	49 62
Total des dépôts clientèle créditeurs de la place 🥈						
hors créances rattachées (en K FCFP)	585 203 000	582 839 000	606 381 000	622 822 000	639 424 000	623 718 000
dont dépôts clientèle BCI (en K FCFP)	159 088 055	157 694 242	172 949 815	195 892 366	205 216 000	204 534 000
Part de marché dépôts	27,2%	27,1%	28,5%	31,5%	32,1%	32,8
Total des créances sur la clientèle nette de la						
place (en K FCFP)	652 846 000	663 631 000	683 573 000	709 721 000	763 239 000	792 269 000
dont BCI créances sur clientèle (en K FCFP)	202 042 274	210 731 009	226 312 283	240 336 339	262 348 051	275 609 834
Part de marché crédits	30,9%	31,8%	33,1%	33,9%	34,4%	34,8
Compo	osition du portefe	euille de créance	nettes (en milli	ers F CFP)		
Créances commerciales	1 303 673	1 377 721	1 213 663	1 225 927	1 116 116	875 979
Crédits à l'immobilier	99 288 041	103 698 180	114 736 951	125 281 604	142 371 409	154 182 547
Crédits de trésorerie	18 279 982	17 179 660	20 414 754	24 419 487	25 780 657	28 454 374
Prêts aux professionnels	72 844 676	79 911 856	80 710 417	80 285 950	82 896 796	83 461 61
dont Développement rural	1 180 372	1 270 922	1 321 406	1 391 138	1 779 022	2 647 96
dont Pêche	131 201	113 081	96 059	87 603	116 881	103 87
dont Artisanat/Industrie	5 317 411	5 344 166	4 640 672	4 111 622	3 458 591	3 734 87
dont Hôtellerie/Tourisme	3 512 006	2 741 231	2 477 373	3 013 283	3 231 792	2 831 06
dont Services/Commerce	62 484 944	70 215 470	71 974 728	71 482 746	74 152 100	74 002 12
Collectivités publiques	628 930	31 193	276 818	472 445	400 420	326 52
Comptes ordinaires débiteurs	9 363 676	8 150 080	8 742 963	8 027 754	8 141 134	8 130 21
Part des crédits à l'immobilier (%)	49%	49%	51%	52%	54%	56
Part des crédits de trésorerie (%)	9%	8%	9%	10%	10%	10
Part des prêts aux professionnels (%)	36%	38%	36%	33%	32%	30
dont Services/Commerce(%)	86%	88%	89%	89%	89%	89
RESULTATS FI	NANCIERS DE LA	A SOCIETE AU CO	DURS DES 5 DER	NIERS EXERCICI	ES	
	E	BILAN (en milliers F	CFP)			
En K FCFP	2013	2014	2015	2016	2017	2018
PASSIF						
Capital social	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	15 000 000
Nombre d'actions émises	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
Capitaux propres (hors FRBG)	20 866 880	22 689 720	24 823 111	26 867 213	28 989 037	30 933 90°
Dettes financières	40 164 081	42 511 523	46 090 997	53 709 119	46 398 690	39 198 820
ACTIF						
Opérations de trésorerie et interbancaires (actif)	30 195 256	36 872 389	49 316 601	61 511 864	45 039 907	39 422 11
Total bilan	239 233 844	257 859 163	288 324 843	318 457 819	323 390 385	332 196 079
	200 200 011	207 003 100	200 024 040	010 407 010	020 000 000	002 100 01
RESU	JLTAT GLOBAL DE	S OPERATIONS EFF	ECTIVES (en millie	rs F.CFP)		
Produit net bancaire	8 525 690	9 703 796	10 296 277	10 669 044	10 932 113	11 103 03
B/						
Résultat brut d'exploitation (après charges de						
fonctionnement)	4 357 860	5 375 348	5 768 991	5 917 441	5 946 481	
• • • • • •	4 357 860 316 205	5 375 348 508 000	5 768 991 590 756	5 917 441 758 430	5 946 481 512 187	
fonctionnement) Coût du Risque Impôts sur les bénéfices						614 78
fonctionnement) Coût du Risque Impôts sur les bénéfices Résultat net (après impôt, amortissements et	316 205 1 782 510	508 000 2 200 933	590 756 2 229 070	758 430 2 164 182	512 187 2 277 341	614 78 2 149 68
fonctionnement) Coût du Risque Impôts sur les bénéfices Résultat net (après impôt, amortissements et provisions)	316 205 1 782 510 2 368 143	508 000 2 200 933 2 715 840	590 756 2 229 070 2 883 391	758 430 2 164 182 2 944 102	512 187	614 78 2 149 68
fonctionnement) Coût du Risque Impôts sur les bénéfices Résultat net (après impôt, amortissements et provisions) RESU	316 205 1 782 510	508 000 2 200 933 2 715 840	590 756 2 229 070 2 883 391	758 430 2 164 182 2 944 102	512 187 2 277 341	614 78 2 149 68
fonctionnement) Coût du Risque Impôts sur les bénéfices Résultat net (après impôt, amortissements et provisions) RESU Résultat après impôts mais avant	316 205 1 782 510 2 368 143 LTAT DES OPERAT	508 000 2 200 933 2 715 840 IONS REDUIT EN U	590 756 2 229 070 2 883 391 NE SEULE ACTION	758 430 2 164 182 2 944 102 (en F.CFP)	512 187 2 277 341 3 021 825	614 78 2 149 68 2 844 86
fonctionnement) Coût du Risque Impôts sur les bénéfices Résultat net (après impôt, amortissements et provisions) RESU Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions	316 205 1 782 510 2 368 143	508 000 2 200 933 2 715 840	590 756 2 229 070 2 883 391	758 430 2 164 182 2 944 102	512 187 2 277 341	614 78 2 149 68 2 844 86
fonctionnement) Coût du Risque Impôts sur les bénéfices Résultat net (après impôt, amortissements et provisions) RESU Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions Résultat net (après impôt, amortissements et	316 205 1 782 510 2 368 143 LTAT DES OPERAT 10 927	508 000 2 200 933 2 715 840 IONS REDUIT EN UI	590 756 2 229 070 2 883 391 NE SEULE ACTION 14 380	758 430 2 164 182 2 944 102 (en F.CFP)	512 187 2 277 341 3 021 825	614 78 2 149 68 2 844 86 13 00
fonctionnement) Coût du Risque Impôts sur les bénéfices Résultat net (après impôt, amortissements et provisions) RESU Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions Résultat net (après impôt, amortissements et	316 205 1 782 510 2 368 143 LTAT DES OPERAT	508 000 2 200 933 2 715 840 IONS REDUIT EN UI 12 339 10 863	590 756 2 229 070 2 883 391 NE SEULE ACTION 14 380 11 534	758 430 2 164 182 2 944 102 (en F.CFP) 14 261	512 187 2 277 341 3 021 825 14 346	614 78 2 149 68 2 844 86 13 00
fonctionnement) Coût du Risque Impôts sur les bénéfices Résultat net (après impôt, amortissements et provisions) RESU Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions Résultat net (après impôt, amortissements et provisions)	316 205 1 782 510 2 368 143 LTAT DES OPERAT 10 927	508 000 2 200 933 2 715 840 IONS REDUIT EN UI	590 756 2 229 070 2 883 391 NE SEULE ACTION 14 380 11 534	758 430 2 164 182 2 944 102 (en F.CFP) 14 261	512 187 2 277 341 3 021 825 14 346	614 78 2 149 68 2 844 86 13 00
fonctionnement) Coût du Risque Impôts sur les bénéfices Résultat net (après impôt, amortissements et provisions) RESU Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions Résultat net (après impôt, amortissements et provisions)	316 205 1 782 510 2 368 143 LTAT DES OPERAT 10 927 9 473	508 000 2 200 933 2 715 840 IONS REDUIT EN UI 12 339 10 863 Ratios en %	590 756 2 229 070 2 883 391 NE SEULE ACTION 14 380 11 534	758 430 2 164 182 2 944 102 (en F.CFP) 14 261 11 776	512 187 2 277 341 3 021 825 14 346 12 087	614 78 2 149 68 2 844 86 13 00 11 37
fonctionnement) Coût du Risque Impôts sur les bénéfices Résultat net (après impôt, amortissements et provisions) RESU Résultat après impôts mais avant	316 205 1 782 510 2 368 143 LTAT DES OPERAT 10 927	508 000 2 200 933 2 715 840 IONS REDUIT EN UI 12 339 10 863	590 756 2 229 070 2 883 391 NE SEULE ACTION 14 380 11 534	758 430 2 164 182 2 944 102 (en F.CFP) 14 261	512 187 2 277 341 3 021 825 14 346	614 78 2 149 68 2 844 86 13 00
fonctionnement) Coût du Risque Impôts sur les bénéfices Résultat net (après impôt, amortissements et provisions) RESU Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions Résultat net (après impôt, amortissements et provisions) Ratio de solvabilité bancaire encours pondéré des prêts accordés par un établissement financier rapporté aux fonds propres (seuil actuellement fixé à à 10,5%)	316 205 1 782 510 2 368 143 LTAT DES OPERAT 10 927 9 473	508 000 2 200 933 2 715 840 IONS REDUIT EN UI 12 339 10 863 Ratios en %	590 756 2 229 070 2 883 391 NE SEULE ACTION 14 380 11 534	758 430 2 164 182 2 944 102 (en F.CFP) 14 261 11 776	512 187 2 277 341 3 021 825 14 346 12 087	614 78 2 149 68 2 844 86 13 00 11 37
fonctionnement) Coût du Risque Impôts sur les bénéfices Résultat net (après impôt, amortissements et provisions) RESU Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions Résultat net (après impôt, amortissements et provisions) Ratio de solvabilité bancaire encours pondéré des prêts accordés par un établissement financier rapporté aux fonds propres (seuil actuellement fixé à à 10,5%) Rentabilité financière	316 205 1 782 510 2 368 143 LTAT DES OPERAT 10 927 9 473	508 000 2 200 933 2 715 840 IONS REDUIT EN UI 12 339 10 863 Ratios en %	590 756 2 229 070 2 883 391 NE SEULE ACTION 0 14 380 11 534	758 430 2 164 182 2 944 102 (en F.CFP) 14 261 11 776	512 187 2 277 341 3 021 825 14 346 12 087	614 78 2 149 68 2 844 86 13 00 11 37
fonctionnement) Coût du Risque Impôts sur les bénéfices Résultat net (après impôt, amortissements et provisions) RESU Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions Résultat net (après impôt, amortissements et provisions) Ratio de solvabilité bancaire encours pondéré des prêts accordés par un établissement financier rapporté aux fonds propres (seuil actuellement fixé à à 10,5%) Rentabilité financière	316 205 1 782 510 2 368 143 LTAT DES OPERAT 10 927 9 473 11,4%	508 000 2 200 933 2 715 840 IONS REDUIT EN UI 12 339 10 863 Ratios en %	590 756 2 229 070 2 883 391 NE SEULE ACTION 0 14 380 11 534 12,3%	758 430 2 164 182 2 944 102 (en F.CFP) 14 261 11 776	512 187 2 277 341 3 021 825 14 346 12 087	614 78 2 149 68 2 844 86 13 00 11 37
fonctionnement) Coût du Risque Impôts sur les bénéfices Résultat net (après impôt, amortissements et provisions) Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions Résultat net (après impôt, amortissements et provisions) Ratio de solvabilité bancaire encours pondéré des prêts accordés par un établissement financier rapporté aux fonds propres (seuil actuellement fixé à à 10,5%) Rentabilité financière (résultat net / capitaux propres)	316 205 1 782 510 2 368 143 LTAT DES OPERAT 10 927 9 473 11,4%	508 000 2 200 933 2 715 840 IONS REDUIT EN UI 12 339 10 863 Ratios en %	590 756 2 229 070 2 883 391 NE SEULE ACTION 0 14 380 11 534 12,3%	758 430 2 164 182 2 944 102 (en F.CFP) 14 261 11 776 12,5%	512 187 2 277 341 3 021 825 14 346 12 087	614 78 2 149 68 2 844 86 13 00 11 37 14,0%
fonctionnement) Coût du Risque Impôts sur les bénéfices Résultat net (après impôt, amortissements et provisions) RESU Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions Résultat net (après impôt, amortissements et provisions) Ratio de solvabilité bancaire encours pondéré des prêts accordés par un établissement financier rapporté aux fonds propres	316 205 1 782 510 2 368 143 LTAT DES OPERAT 10 927 9 473 11,4%	508 000 2 200 933 2 715 840 IONS REDUIT EN UI 12 339 10 863 Ratios en %	590 756 2 229 070 2 883 391 NE SEULE ACTION 0 14 380 11 534 12,3%	758 430 2 164 182 2 944 102 (en F.CFP) 14 261 11 776	512 187 2 277 341 3 021 825 14 346 12 087	

La société disitribue régulièrement des dividendes et les comptes annuels révèlent une valeur d'entreprise en forte progression régulière ne remettant pas en cause la valorisation de la participation de la Nouvelle-Calédonie. Il n'y a pas lieu de provisionner cette participation.

ETAT DE LA PARTICIPATION

A noter que la BCl doit obligatoirement affecter une part importante de son résultat en capitaux propres si elle veut être en mesure d'accroitre sa capacité à accorder des crédits. A défaut des ratios réglementaires l'en empêcheraient.



. Enjeux et risques pour la Nouvelle-Calédonie

La société clôture ses comptes au 31 décembre.

Enjeux généraux	Evaluation du risque Faible	Evolution de la situation financière Stable	Elément clés → On observe une baisse des dépôts bancaires de la place (-15,9 milliards F.CFP) qui, en restreignant les liquidités de la banque, a limité sa capacité d'octroi de crédits (baisse des octrois de 17%). → Malgré cette situation économique contrainte, le Produit Net Bancaire de la BCI est en hausse de 1,6% (+171 millions F.CFP). Le résultat s'établit à 2,845 milliards F.CFP, en baisse de 5,9% en raison principalement de la constatation d'une provision pour litige fiscal.					
Garanties d'emprunt accordées par la NC	Aucune garanti	Aucune garantie d'emprunt accordée à la BCI						
Avances de trésorerie accordées par la NC	Aucune avance	Aucune avance de trésorerie accordée à la BCI						
Dividendes distribués à la NC	450 millions F.0	450 millions F.CFP brut.						
Emprunt en cours avec la BCI	La NC n'a contr	La NC n'a contracté aucun emprunt avec la BCI.						

II. Fait marquants

L'année 2018, a été marquée par les événements suivants :

- ✓ Les octrois de crédits de la BCI sont revenus à un niveau plus normé après une année 2017 exceptionnelle. La BCI a ainsi accordé 76,9 milliards F.CFP de crédits (tous types confondus) en 2018. Les octrois sont donc en baisse de 17% par rapport à 2017 suite, en partie, à la diminution des dépôts bancaires.
- ✓ Les dépôts de la clientèle auprès de la banque ont baissé d'un milliard F.CFP, tandis que, simultanément, les dépôts auprès de l'ensemble des établissements de la place baissaient de 15,7 milliards FCFP;
- ✓ La BCI compte 49 621 clients actifs en 2018. En 5 ans, le nombre de clients actifs a augmenté de 7 655 personnes.
- ✓ Le Produit Net Bancaire de la banque est en hausse de 1,6%;
- ✓ La BCI poursuit son projet de Modernisation du Réseau d'Agences qui vise à accroître la qualité des services rendus à la clientèle, en soulageant les collaborateurs de tâches sans valeur ajoutée, pour qu'ils puissent consacrer plus de temps aux clients et répondre à leurs besoins. À la fin de l'exercice, 15 agences sur 21 prévues ont adopté ce nouveau mode de fonctionnement. La banque profite également de ce changement pour réaménager au fur et à mesure ses agences. Au 31 décembre 2018, la BCI dénombre 28 agences, 4 bureaux périodiques et 1 bureau de change. Ses agences et bureaux représentent près de la moitié des guichets permanents des établissements de crédit de la place.

✓ La banque a augmenté son capital social à de 7,5 à 15 milliards F.CFP par incorporation des réserves. L'actionnariat, le nombre et la répartition des parts restent inchangés, par contre, la valeur des actions passe de 30 000 F.CFP l'unité à 60 000 F.CFP ;

III.L'analyse du compte de résultat et du bilan

Le bilan de l'activité

Au niveau des octrois, la banque a accordé 54,4 milliards F.CFP de crédits amortissables en

OCTROIS DE CRÉDITS (en milliers F.CFP)	2014	2015	2016	2017	2018	n/n-1 (%)	n/n-1 (val)
Immobilier	21 844	26 720	27 193	36 067	26 962	-25%	-9 105
Secteur productif	21 638	18 022	16 414	23 081	17 466	-24%	-5 615
Équipement des ménages	6 145	6 320	6 597	7 594	6 100	-20%	-1 494
Trésorerie		3 443	5 279	4 087	3 906	-4%	-180
Collectivités publiques	25	500	ns	ns	ns	ns	ns
Total crédits amortissables	49 653	55 005	55 483	70 828	54 435	-23%	-16 393
Total autres crédits	24 118	26 204	20 351	21 985	22 461	2%	476
Total des octrois	73 771	81 209	75 834	92 813	76 896	-17%	-15 917

2018 contre 70,8 milliards en 2017, soit une baisse de 23% (- 16,4 milliards F.CFP), et retrouve ainsi son niveau de 2016. Sa part de marché sur les octrois de crédits amortissables était de 32,9 % en 2018, contre 42,4 % en 2017 et 33,1% en 2016. Le niveau des octrois a notamment été limité cette année par la disponibilité des ressources et principalement par l'absence de croissance des dépôts de la clientèle. Par ailleurs, l'année 2017 était exceptionnelle et découlait du fort repli d'un établissement de la place dans un contexte où la demande de crédits était restée à un niveau stable. La banque demeure depuis plusieurs années le premier financeur des entreprises et des ménages en Nouvelle-Calédonie.

On note une diminution significative des prêts accordés aux professionnels des secteurs productifs en 2018, -24 % par rapport à 2017 mais d'un niveau comparable à 2015 et 2016. A l'échelle de la place, la demande de crédit des professionnels et entreprises est restée quasiment stable.

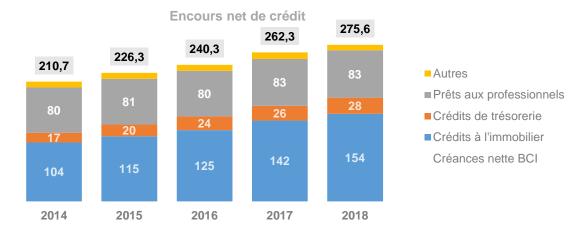
Les octrois de crédits immobiliers sont en baisse en 2018 de 25% (-9,1 milliards F.CFP), 2017 ayant également constituée dans ce domaine une année exceptionnelle. Néanmoins, la part de marché de la BCI dans le financement du secteur de l'habitat se maintient en passant de 36,8 % en 2017 à 37,1 % en 2018.

Soulignons qu'en matière de crédits à l'habitat, la BCI porte 48% des Prêts à Taux Zéro accordés par les banques en 2018. Cette proportion est la même depuis l'origine de ce type de prêts.

Au niveau du bilan à l'actif, l'encours net de crédits à la clientèle de la banque a augmenté de

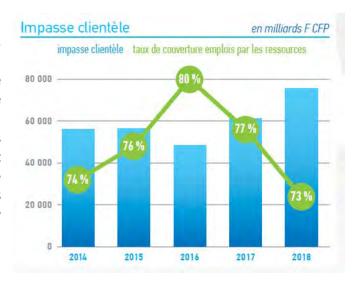
13,2 milliards F CFP pour atteindre 275,6 milliards F CFP fin 2018. Il est en progression de 5 %. Cette évolution est poussée par une hausse de l'encours de crédits immobiliers qui augmentent de 11,8 milliards F.CFP (+8,3%) et des crédits de trésorerie (+2,7 milliards F.CFP). Ceci provient du volume élevé des déblocages de l'exercice, lui-même issu des niveaux d'octrois élevés de l'année précédente et du début 2018. La BCI a ainsi débloqué en 2018, 59,6 milliards F CFP de crédits.





Au niveau du bilan au passif, les ressources collectées auprès de la clientèle non financière qui sont l'autre composante principale de l'activité de la banque, s'élèvent, à 206,8 milliards F.CFP contre 207,8 milliards F CFP à fin 2017. Elles sont en baisse d'un milliard F.CFP (- 0,5 %). À l'échelle de la place, OPT inclus, la diminution est de 15,7 milliards F.CFP. La BCI a donc pu contenir la baisse des dépôts sur son portefeuille, ce qui démontre une démarche active de recherche de dépôts, poussée par une attention soutenue portée aux taux de rémunération. La banque maintient ainsi sa position de premier établissement de la place en matière de collecte avec une part de marché de 32,8 % (soit une hause de 0,7 point par rapport à 2017). Néanmoins, l'évolution à la baisse des dépôts de la place reste un facteur à surveiller qui pourrait pénaliser l'activité de la banque dans le futur.

Compte tenu de l'évolution des crédits (+13,2 milliards F.CFP) et de l'évolution des dépôts (-1 milliard F.CFP), le déficit emplois/ressources sur la clientèle s'est accru de 14,2 milliards F.CFP au terme de l'exercice 2018. Il s'élève à 75,4 milliards F.CFP en 2018, contre 61,2 milliards F.CFP fin 2017. Ainsi, les ressources collectées auprès de la clientèle couvrent 73% des besoins. Pour mémoire, le déficit de collecte de la place s'est simultanément aggravé de 45,8 milliards F.CFP pour se porter à 211,3 milliards F.CFP (hors OPT où les dépôts ne concourent pas au financement de l'économie et des ménages).



Le total bilan de la banque s'élève à 332,2 milliards fin 2018, soit une augmentation de 8,8 milliards par rapport à 2017. On note que, parallèlement, les créances douteuses de la banque progressent pour atteindre 10,5 milliards FCFP fin 2018 (+8%) contre 9,7 milliards F.CFP en 2017 soit 3,7% de l'encours total en 2018, contre 3,6% en 2017. Pour information, les professionnels des services et du commerce représentent 28% des créances douteuses et les prêts immobiliers 29%. D'une manière générale, 90,7% des prêts immobiliers sont garantis par des suretés réelles ou un organisme de caution mutuelle.

Les fonds propres « réglementaires » calculés à partir des capitaux propres s'élèvent, à 33,1 milliards F.CFP en 2018 contre 30,2 milliards F.CFP en 2017. Ils sont destinés à assurer la continuité de l'activité de l'établissement, sa solvabilité et à protéger l'épargne des déposants.

Afin d'évaluer les risques inhérent à l'activité la banque est notamment soumise à 2 ratios réglementaires : le ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio) qui vise à contrôler que les banques peuvent



résister à une crise de liquidité aiguë sur une durée d'un mois ; et le ratio de solvabilité qui vise à évaluer l'adéquation des fonds propres aux risques pris par la banque. A fin 2018, le LCR de la BCI s'élève à 156% pour un seuil minimum fixé à 100%. Le ratio de solvabilité, quant à lui, était de 14% fin 2018 contre 12,8% fin 2017. Pour mémoire, le seuil réglementaire minimum de ce ratio qui était de 9,875 % à fin 2018, doit progressivement être relevé à 10,75% en 2019 et même à un niveau supérieur si les autorités le jugeaient nécessaire. Ainsi, aucun risque majeur ne semble peser sur la structure financière de la banque.

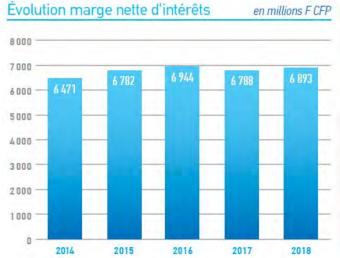
Les résultats de l'activité

La BCI a produit les résultats ci-dessous en 2018. On remarquera que les états financiers des banques se présentent de manières différentes de celles des entreprises. Des soldes intermédiaires de gestion spécifiques sont utilisés en raison de la structure particulière de l'activité des banques. Le Produit Net Bancaire (PNB) mesure l'équivalent de la valeur ajoutée. Il est principalement composé de la marge nette d'intérêts (MNI) et des commissions.

en millions F.CFP	2015	2016	2017	2018	n/n-1 (val)	n/n-1 (%)
Produit net bancaire	10 296	10 669	10 932	11 103	171	1,6%
Charges de fonctionnement	4 527	4 752	4 986	5 160	174	3,5%
dont Frais de personnel	3 158	3 318	3442	3 582	140	4,1%
Résultat brut d'exploitation	5 769	5 917	5 946	5 943	- 3	-0,1%
Coût du risque	591	758	512	615	103	20,1%
Résultat net	2 883	2 944	3 022	2 845	- 177	-5,9%

Le Produit Net Bancaire 2018 s'élève à 11,1 milliards F.CFP (+1,6% par rapport à 2017). C'est pour la banque le plus haut niveau jamais atteint. La croissance observée s'est faite principalement sous l'impulsion de la marge nette d'intérêts et des Gains sur Opérations Financières.

La MNI a progressé de 105 millions F.CFP (+1,6 %) par rapport à 2017. Elle atteint 6,893 milliards F.CFP en 2018. Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation des produits d'intérêts perçus sur la trésorerie de 104 millions (reprise de provisions d'intérêts négatifs sur situation créditrice, placements de trésorerie...), et à la baisse des charges d'intérêts sur opérations avec la clientèle (-141 millions F.CFP) toute deux partiellement absorbées par la baisse des produits des créances sur la clientèle (-125 millions FCFP) en dépit de la croissance de ces mêmes créances.



Les gains sur opérations financières s'élèvent pour leur montant net à 643 millions F.CFP, contre 567 millions en 2017. Comprenant les profits de change et la réévaluation, ils sont en progression de 13,5 % par rapport à 2017.

Le résultat brut d'exploitation reste stable et s'élève en 2018 à 5 943 millions F.CFP contre 5 946 millions F.CFP en 2017.

Les charges de fonctionnement augmentent de 3,5% en 2017 et 2018, cette évolution, résulte principalement de la hausse des charges de personnel (+140 MF). La hausse des charges de personnel est essentiellement causée par la croissance de l'effectif annuel moyen, des promotions et

reclassements individuels des personnels, l'ancienneté ainsi que l'augmentation des frais de formation qui ont fait l'objet d'un effort particulier en 2018.

Après un repli en 2017, le coût du risque augmente en 2018. Représentatif des pertes subies et de l'effort net de provisionnement des risques de crédit, il s'élève en 2018 à 615 millions F.CFP, contre 512 millions F.CFP en 2017. L'encours douteux, qui s'élève à 10,5 milliards F CFP, est en hausse de 8,1 % (+786 millions F CFP) par rapport 2017, tandis que l'encours brut total des créances croît de 4,9 %. Cette évolution reflète une situation économique plus tendue.

Au final, et tenant compte d'une provision pour litige fiscal de 302 millions de FCFP, le résultat net de l'exercice 2018 s'élève à 2,845 milliards F.CFP contre 3,022 milliards F.CFP en 2017, soit une baisse de 5,9%.

Au titre de l'exercice 2018, 900 millions F.CFP de dividendes ont été distribués dont 450 millions F.CFP pour la Nouvelle-Calédonie.

IV. Perspectives

Les perspectives d'activité de la BCI pour cette année 2019 seront impactées par l'évolution économique du territoire. L'année 2018 a été marquée par une baisse des dépôts de la clientèle de la place. Le déficit de collecte croissant est à surveiller car il restreint les capacités d'octrois de crédits.

V. Conclusion

La BCI a réussi à maintenir un PNB en hausse (+1,6%) en 2018 malgré un environnement économique de plus en plus contraint. On notera qu'après une diminution exceptionnelle en 2017, le cout du risque a augmenté de 20% en 2018 (soit +103 millions). Cette évolution est la conséquence directe de l'augmentation des créances douteuses en 2018, qui reflètent les tensions que subissent les entreprises et les ménages. Le résultat de la banque s'établit à 2,845 milliards F.CFP. En baisse de 5,9% par rapport à 2017, en raison principalement de la constatation d'une provision pour litige fiscal, il reste néanmoins d'un très bon niveau. Les ratios qui encadrent l'activité de la banque sont les signes de sa solidité. On observera néanmoins l'évolution des dépôts bancaires de la place qui, en restreignant les liquidités disponibles sur le territoire contraignent la capacité d'octroi de crédits des banques et par là même celle de la BCI (qui a vu ses octrois de crédits amortissables baisser de 23% en 2018).

En conclusion, les indicateurs financiers de la banque ne laissent présager d'aucun risque majeur sur la structure financière et la continuité de la société. Il n'apparait donc pas nécessaire de prévoir un quelconque provisionnement de cette participation.



Rapport des risques extérieurs de la Nouvelle-Calédonie 2018

LES SYNDICATS MIXTES



Syndicat Mixte des Transports urbains de Nouvelle-Calédonie (SMTI)

CARACTERISTIQUES

Catégorie Syndicat Mixte
Date de création 30/12/2008

Dernier statut 6 mars 2009

Missions principales

L'organisation, la gestion, l'exploitation en place et lieu de ses membres, des services publics réguliers commun de transports routiers de voyageurs sur les lignes interprovinciales et interubaines ou de tout autre service de transport. Dans ce cadre, le SMTI gère l'ensemble des réseaux de transport en commun de la Nouvelle-calédonie hormis le grand Nouméa (SMTU).Il peut confier l'exploitation des lignes à un opérateur par convention.

COMITE SYNDICAL : 9 membres (et 9 suppléants) au 30.07.19							
Nom	Titre	Suppléant	Représente	début mandat	fin mandat		
Gilbert TUYENON	Président	Didier POIDYALIWANE		01/07/2019	01/07/2022		
Henriette TIDJINE-HMAE	Administrateur	Milakulo TUKUMULI	Nouvelle-calédonie	01/07/2019	01/07/2022		
Pascal SAWA	Administrateur	Gaston NEDENON		01/07/2019	01/07/2022		
Virginie RUFFENACH	Administrateur	Gérard PIOLET		01/07/2019	01/07/2022		
Marc ZEISEL	Administrateur	Ithupane TIEOUE	Province Sud	01/07/2019	01/07/2022		
Yannick SLAMET	Administrateur	Jean CREUGNET	Province Nord	01/07/2019	01/07/2022		

^{*} Assiste également au comité syndical et peut être entendue toute personne invitée par le président

PARTICULARITES LIEES AUX STATUTS

Quorum:

7 membres (ou leurs suppléants ou représentants) présents

Participation statutaire Nouvelle-Calédonie : Les participations de la Nouvelle-Calédonie et des provinces Sud et Nord sont précisées dans les statuts . . Les membres du Conseil syndical versent une contribution obligatoire pour équilibrer le budget du Syndicat. La clé de répartition est 87% (NC), 9% (province sud), 4% (province nord). la contibution des provinces ne peut excéder un seuil (PS: 25MF et PN:10 MF). Par ailleurs, la NC reverse aussi au SMTI la Taxe sur les produits pétroliers.

Ordonnateur : Directeur

Orabiniatear.	Directeur						
PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2018							
Directeur :	Olivier THUPAKO	Effectif					
nommé le :	1er janvier 2019						
Effectif moyen		2015	2016	2017	2018	Evolution	
		2013	2010	2017	2016	2017-2018	
Effectif moyen		25	23	25	26	9%	
Montant de la masse salariale		168 657 340	167 969 799	162 207 370	152 596 973	-3%	
dont traitements et salaires		121 395 936	124 519 426	120 324 659	113 099 685	-3%	
dont charaes sociales		47 261 404	43 450 373	41 882 711	39 497 288	-4%	

HISTORIQUE SUBVENTIONS VERSEES PAR LES COLLECTIVITES						
Subventions d'équipement et d'investissement	2015	2016	2017	2018	Evolution 2016-2017	
Versements Nouvelle-Calédonie	381 442 299	460 371 239	955 332 325	678 923 120	-29%	
dont TPP	381 442 299	460 371 239	451 632 325	466 923 120	3%	
dont subventions	0		503 700 000	212 000 000	-58%	
Subventions Province Sud			25 000 000	20 700 000	-17%	
Subventions Province Nord		5 784 000	10 000 000	9 200 000	-8%	
Total	381 442 299	466 155 239	990 332 325	708 823 120	-54%	



DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES (en F.CFP)						
		COMPTE DI	E RESULTAT			
Section fonctionnement		Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Variation 2017-2018
Recettes		746 889 961	816 009 140	1 423 674 803	1 099 169 708	-23%
Ordre		0	9 189 840	0	0	
Réel		746 889 961	806 819 300	1 423 674 803	1 099 169 708	-23%
RECETTES USAGERS		355 831 109	333 660 856	428 530 734	388 204 893	-9%
PRODUITS EXCEPTIONNELS		9 616 553	7 003 205	3 044 382	2 141 695	-30%
Dépenses		776 729 613	715 215 873	1 252 875 042	1 426 639 130	14%
Ordre		3 037 500	0	196 657 917	498 938 551	154%
Réel		773 692 113	715 215 873	1 056 217 125	927 700 579	-12%
CHARGES A CARACTERE GENERAL	CHARGES A CARACTERE GENERAL		505 080 578	828 417 917	646 707 875	-22%
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		182 401 400	170 859 297	162 847 289	152 596 973	-6%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		327 400	435 900	246 980	256 000	4%
CHARGES FINANCIERES		49 110 491	34 536 647	43 864 285	24 943 448	-43%
CHARGES EXCEPTIONNELLES		7 406 354	4 303 451	20 840 654	103 196 283	395%
Résultat de fonctionnement		-29 839 652	91 603 427	170 799 761	-327 469 422	-292%
Section investissement		Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017		Variation 2017-2018
Recettes		76 688 198	381 579 691	196 657 914	460 938 551	
Réel		73 650 698	194 359 441	196 657 914	460 938 551	
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		73 650 698	194 359 441	130 037 311	100 330 331	13 1/0
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		73 030 038	134 333 441			
			0			
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		0	U	2		
IMMOBILISATIONS ENCOURS		0		0	460 000 554	12.10/
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS - RECETTES	•			196 657 914	460 938 551	134%
Ordre		3 037 500	187 220 250			
Dépenses		197 396 941	146 958 213	230 541 265	203 024 961	
Réel		197 396 941	146 958 213	230 541 265	203 024 961	-12%
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		171 428 569	128 571 429	214 285 715	170 264 933	-21%
DEPENSESES D'EQUIPEMENTS		25 968 372	18 386 784	16 255 550	32 760 028	102%
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS - DEPENSE	S	0	0			
Ordre		0	0			
Résultat d'investissement		-120 708 743	234 621 478	-33 883 351	257 913 590	-861%
Résultat de l'exercice		-150 548 395	326 224 905	136 916 410	-69 555 832	-151%
			_AN			
		Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Variation 2017-2018
TOTAL BILAN		1 414 650 154	1 323 430 742	1 532 810 310	1 002 557 109	
ACTIF Dont immobilisations nettes		1 232 047 315 309 289 333	1 250 434 099 400 668 430	1 070 031 732 571 468 191	641 853 209 243 998 769	
PASSIF Dont capitaux propres Dont dettes financières au 31/12		942 857 147	814 285 718	600 000 003	429 735 070	
Dont dettes d'exploitation et dettes div	uers es	153 496 853	106 675 701	359 003 253	286 264 192	
Bont dettes a exploitation et dettes an	verses		INANCIERE	333 003 233	200 204 132	20%
Autonmie financière (ressources réelles de fonct. l	hors	100,0%	99,3%	62,2%	78,0%	25,5%
dotations/ ressources réelles de fonc.)		20.000.440	122 440 222	420 440 225	207 467 465	20.70/
Epargne brute ou CAF Taux de couverture des investissements (CAF/DRI)	,	20 098 140 10%	123 440 320 84%	429 118 235 186%	297 467 165 147%	-30,7%
			04/0			-21,3%
Fond de roulement 2017 : 103MF Soit 29 jours de dépenses réelles	300 g 200 g	130		27	74	196
Fond de roulement 2018 = 74 MF	100			_	100	
soit 24 jours de dépenses réelles	_			10	104	74
	-	29 2015	2016	2	2017	2018
BFR FDR	-100	-101	-34	-44	-170	
FDR TRESO NETTE	-200		-34			-121
EVOLU	TION D	OU NOMBRE DI	E VOYAGEURS	TRANSPORTE	S	
40	0000					
40				•	•	

200 000

nombre de voyageurs

0

2013

120 000

2014

277 884

2015

300 000

2016

407 557

2017

410 000

2018

420 000



I. Enjeux et risques pour la Nouvelle-Calédonie

	Evaluation du Ev		Elément clés			
	risque	situation financière	→Retour à des ratios financiers plus équilibrés mais la structure reste fragile.			
Enjeux généraux			→Augmentation régulière du nombre de voyageurs (+51%) entre 2014 et 2018 (420 000 voyageurs).			
		hausse	→en 2019, changement de direction à la tête du syndicat.			
Garanties d'emprunt accordées par la NC	 ✓ Emprunt : 2,4 milliards F.CFP garanti à (50% du montant du crédit). (emprunt de 2014 contracté avec un pool bancaire) / Durée du prêt : 7 ans ✓ Objet : renouvellement de la flotte (40 bus) 					
	V Elicours au	Encours au 31/12/2018 : 428 millions F.CFP				
Avances de trésorerie accordées par la NC	Aucune avance de trésorerie					

II. Faits marquants 2018

Un budget 2018 « réglé »

Il est important de rappeler que l'approbation du budget primitif 2018 du syndicat mixte de transport interurbain (SMTI) a souffert de vicissitudes amenant le haut-commissaire de la République à saisir la chambre territoriale des comptes (CTC). Les motifs de cette saisine sont, l'absence d'approbation du compte administratif de l'année 2017, et de transmission des actes budgétaires dans les délais réglementaires, ainsi que le déséquilibre du budget voté qui donne lieu à une insincérité.

La CTC a émis, au travers d'un avis, un projet de budget soumis au SMTI, mais le SMTI a rejeté le budget proposé par délibération du 31 juillet 2018. Pour mémoire, le budget primitif du SMTI avait préalablement fait l'objet de la délibération du 11 avril 2018.

C'est ainsi que, suite à l'arrêté du 31 juillet 2018, la CTC a émis un second avis qui a fondé l'action du haut-Commissaire de la République quand celui-ci a réglé le budget primitif 2018 du SMTI. Ce budget est donc devenu exécutoire de plein droit. L'arrêté du haut-Commissaire officialisant le budget du SMTI a été rendu exécutoire le 17 septembre 2019.

Le rapport de la chambre territoriale des comptes a émis des recommandations concernant les procédures comptables, la transparence de celles-ci et a demandé un retour à une déontologie comptable et financière.

Le compte administratif 2018 a été approuvé le 26 mars 2019, illustrant le redressement opéré par le comité syndical et l'équipe de direction.

Sur le plan de la gestion budgétaire, les principaux agrégats peuvent être désormais considérés comme stabilisés, tant au niveau des recettes (participations des collectivités, la taxe affectée, ou de la vente des titres de transports), qu'au niveau des dépenses d'exploitation.

Par ailleurs, concernant les obligations réglementaires, après des années de perturbations fonctionnelles, l'année 2018 dispose d'un compte administratif et d'un compte de gestion approuvés dès mars 2019 par le comité syndical.

III.L'analyse du compte de résultat et du bilan

• Des recettes en baisse

Le SMTI a vu ses recettes réelles de fonctionnement diminuer de 23% (soit - 324 MF) en 2018 pour un montant global de 1 099 MF.

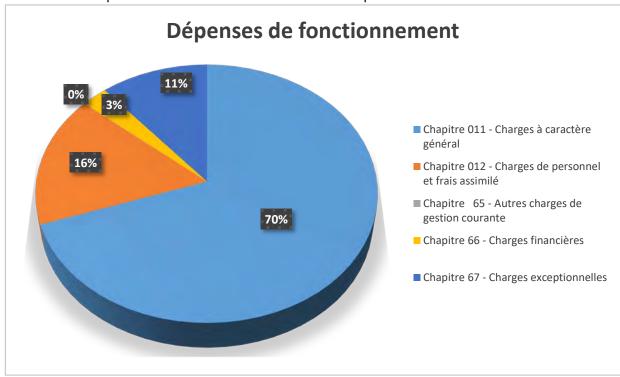
Cette forte baisse entre 2017 et 2018 correspond :

- au rattrapage des écritures de l'exercice 2016 dans celui de 2017. En effet, des contraintes de trésorerie avaient amené le SMTI à reporter certaines de ses charges en 2017 alors qu'elles concernaient l'exercice 2016. Dans ce contexte, ont été rattrapées en 2017 les participations des collectivités attendues en 2016, soit un total de 538 MF en 2017 contre 241 MF en 2018, et qui correspond à une année standard.
- à une réduction sensible des montants des marchés de conduite en 2018, grâce à de meilleurs résultats des appels d'offres ;

Par ailleurs, les recettes d'investissement ont augmenté de 134% (soit +264 MF) en 2018, mais elles ne concernent que les opérations d'ordres (rattrapage des écritures d'amortissement non passées les années précédentes).

Les dépenses du SMTI

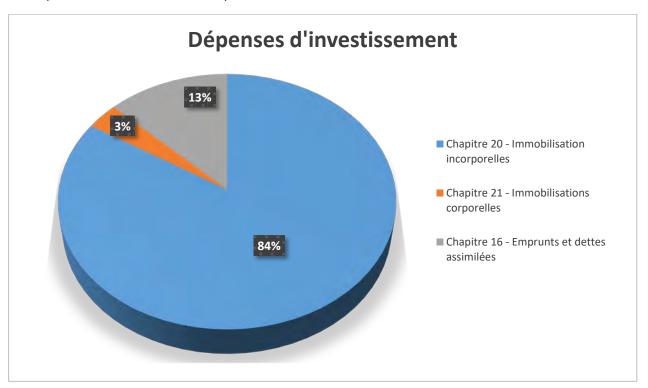
Les dépenses de fonctionnement du SMTI se composent de la manière suivante* :



(*Chiffres du compte administratif de 2018)



Les dépenses d'investissement se répartissent comme suit* :



(*Chiffres du compte administratif de 2018)

• La santé financière de la structure

Le syndicat dégage un résultat global de -69 MF, soit une diminution de 206 MF par rapport à 2017 (--151%). Sa capacité d'autofinancement s'élève à 297 MF à fin 2018 et permet de couvrir 147% des dépenses d'investissement. La trésorerie nette de la structure s'élevait à 196 MF fin 2018 avec un fonds de roulement de 74 MF représentant 24 jours de dépenses.

La situation financière de l'organisme n'est pas aussi précaire que le laisse apparaître son résultat négatif lié aux derniers ajustements entre exercices comme rappelé plus haut.

La trésorerie du SMTI ainsi générée fin 2018 lui a permis de disposer d'un fonds de roulement de 25 jours, tant en fonctionnement qu'en investissement. Par ailleurs, les baisses des résultats et de la capacité d'autofinancement ont la même explication que précédemment.

Le SMTI a stabilisé ses charges et recettes de fonctionnement et dispose d'une visibilité satisfaisante. Les produits de la taxe sur les produits pétroliers sont constants, avec une légère augmentation depuis 3 ans.

Le nombre d'usagers augmente chaque année et parallèlement le volume des recettes correspondantes passant de 277 000 en 2014 à 420 000 en 2018 soit +51% en 5 ans.

Enfin, les statuts imposent aux membres des participations obligatoires, plafonnées pour les provinces.



IV. Perspectives 2018-2019

Les principaux agrégats budgétaires du syndicat mixte posés en 2018 doivent encore être éprouvés pour être stabilisés.

Avec l'augmentation des recettes liées à la vente des titres de transports en 2019 (nouveaux tarifs au 1^{er} juillet 2019), c'est une augmentation de 13 % qui est attendue (430 MF contre 380 MF en 2018).

Les infrastructures du réseau (gares, arrêts) demeurent à ce jour, une zone de critiques régulières de la part des usagers. La gare de Nouméa, très attendue par les usagers, a d'ailleurs été placée au rang des priorités dans le cadre du discours de politique générale du nouveau gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Par ailleurs, une étude technique réalisée entre mars et juin 2019 sur le fonctionnement du réseau Raï permet d'esquisser de nettes améliorations des services, et ce, avec un regard attentif sur les équilibres de l'exploitation des services. Les premiers ajustements de service ont été apportés sur la qualité du service public sur des créneaux horaires ou de fortes demandes n'étaient pas satisfaites. L'achat de 2 autocars de taille adaptée permettra de franchir le bac de la Ouaième (commune de Hienghène) et donc de boucler le maillage du réseau sur le Nord de la côte Est.

Enfin, la refonte de la billettique et des systèmes de gestion de l'exploitation du Raï permettra une modernisation des services, et de placer à échéance de 2 ans environ ce réseau au niveau du réseau Tanéo. Il devra pouvoir proposer, à terme, un meilleur partenariat avec des acteurs économiques, touristiques notamment, à la faveur de la plate-forme d'échanges Këdia.

V. Conclusion

Le réseau Raï mis en place depuis 5 années (mars 2014) était basé sur les difficultés de fonctionnement du réseau exploité auparavant par les sociétés privées.

Aujourd'hui, un travail technique d'analyse des services couplé à la demande des usagers permet de proposer à court terme de nettes améliorations dans l'organisation des services.

La capacité d'autofinancement de 2018 (+ 297 millions) permet de payer l'annualité de la dette (170 millions) ne faisant pas courir de risques à la collectivité.

Cependant, afin de continuer à s'améliorer, l'aménagement d'infrastructures (gares, arrêts), la mise en œuvre de nouveaux services (réservations à distance de places dans les autocars, les achats en ligne, le système d'information de voyageurs), sont devenus nécessaires.

A moyen terme, le renouvellement de la flotte de véhicules sera aussi important.



Syndicat Mixte des Transports urbains du grand Nouméa (SMTU)

CARACTERISTIQUES

Syndicat Mixte Catégorie Date de création 1er septembre 2010 19 novembre 2015 Dernier statut

Missions principales

L'organisation, la gestion, l'exploitation et l'optimisation des services publics réguliers de transports en commun routiers, ferrés et maritimes et de transport scolaire des élèves du secondaire sur le territoire des communes de Dumbéa, Mont-Dore, Nouméa et

Dans ce cadre, le SMTU gère l'ensemble des réseaux de transport en commun du grand Nouméa

FAITS MARQUANTS / ACTUALITE

Lancement des DSP TANEO au 1er janvier 2019

Mise en route du NEOBUS au 1er septembre 2019

Développement d'une communication auprès du grand public sur lancement du réseau TANEO

COMITE SYNDICAL : 9 membres (et 9 suppléants) au 30.07.19								
Nom	Titre	Suppléant	Représente	début mandat		fin mandat		
Philippe MICHEL	Président	Monique JEANDOT	Province Sud	03/07/2017		02/07/2020		
Bertille JOUAN-LIGNE	Administrateur	Isabelle DUBOIS		03/07/2017		02/07/2020		
GII BRIAL	Administrateur	Rusmaeni SANMOHAMAT		03/07/2017		02/07/2020		
Georges NATUREL	4ème Vice-président	Edgar CHARDON	Dumbéa	03/07/2017		02/07/2020		
Bernard DELADRIERE	3ème Vice-président	Florent PERRIN	Mont-Dore	03/07/2017		02/07/2020		
Marc ZEISEL	1er Vice-président	Philippe DUNOYER		03/07/2017		02/07/2020		
Daniel LEROUX	2ème Vice-président	Valérie LAROQUE	Nouméa	03/07/2017		02/07/2020		
Patrick SENS	Administrateur	Christophe CHEVILLON		03/07/2017		02/07/2020		
Willy GATUHAU	Administrateur	Thierry SANTA	Païta	03/07/2017		02/07/2020		

^{*} Assiste également au comité syndical et peut être entendue toute personne invitée par le président

PARTICULARITES LIEES AUX STATUTS

Quorum: 5 membres (ou leurs suppléants ou représentants) présents

Aucune participation obligatoire de la Nouvelle-Calédonie précisée dans les statuts. Toutefois, elle reverse au SMTU la Taxe sur les Participation statutaire

Participation statutaire

Nouvelle Calédonie :

Produits pétroliers. Quant aux membres du Conseil syndical, ils versent une contribution obligatoire pour équilibrer le budget du Syndicat. La définition de la clé de répartition entre les membres est en cours de concertation. A ce jour, les contributions des Nouvelle-Calédonie : membres du SMTU étaient basées historiquement sur les versements dûs dans le cadre des précédents réseaux de transport urbain

et suburbain et des lignes scolaires.

Ordonnateur: Directeur

PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2018								
Directeur : nommé le :	Christophe LEFEVRE 1er janvier 2016							
Effectif moyen		2015	2016	2017	2018	Evolution 2017- 2018		
Effectif moyen		15	16	18	19	9%		
Montant de la masse s	alarialo	101 506 225	111 729 12/	125 07/ 999	1/2 16/ //5	12%		

Effectif moyen	2015	2016	2017	2018	Evolution 2017- 2018
Effectif moyen	15	16	18	19	9%
Montant de la masse salariale	101 596 325	111 738 124	125 974 888	143 164 445	13%
dont traitements et salaires	75 011 833	84 837 805	93 372 068	106 004 229	10%
dont charges sociales	26 584 492	26 900 319	32 602 820	37 160 216	21%

HISTORIQUE SUBVENTIONS VERSEES PAR LES COLLECTIVITES **Evolution 2017-**Subventions d'équipement et d'investissement 2015 2016 2017 2018 2018 1 642 881 158 1 048 047 798 1 501 495 757 1 841 469 631 Subventions Nouvelle-Calédonie 23% dont TPP 1 395 747 587 1 738 893 906 1 559 181 158 25% 946 000 814 102 046 984 105 748 170 102 575 725 83 700 000 -3% dont transport scolaire **Subventions Provinces Sud** 778 949 000 750 452 166 790 132 999 756 313 571 5% **Subventions Communes** 753 484 613 787 084 613 759 564 613 4% 858 454 216 91458% 15 355 000 596 659 546 290 981 23 307 500 3 006 029 195 2 700 806 014 3 964 978 224 3 182 066 842 32% Total



DONNEES	COMPTE DE		(en F.CFP)		
	COMPTE DE		7/ U / 22/7	D/ II / 2242	Variation 2017
Section fonctionnement	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	2018
Recettes	2 556 370 903	2 990 975 446	3 347 148 558	3 057 791 258	-9%
Ordre	0	9 189 840	754 275	0	-100%
Réel	2 556 370 903	2 981 785 606	3 346 394 283	3 057 791 258	-9%
VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATION DE SERVICES MARCHANDISES	53 178 866	51 787 000	44 803 910	39 921 500	-11%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 489 940 501	2 917 963 375	3 291 221 016	3 008 807 782	-9%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 944 000	8 967 200	7 588 000	6 642 000	-12%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 307 536	3 068 031	2 781 357	2 419 976	-13%
Dépenses	1 907 770 084	2 191 449 948	2 410 959 154	3 265 858 800	35%
Ordre	25 250 000	84 880 346	47 255 567	40 311 626	-15%
Réel	1 882 520 084	2 106 569 602	2 363 703 587	3 225 547 174	36%
CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 778 776 557	1 964 686 277	1 965 196 077	1 931 231 736	-2%
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	102 121 608	111 738 124	125 674 888	143 146 445	14%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 485 435	400 279	26 528	79 500	200%
CHARGES FINANCIERES	136 484	29 703 315	84 098 594	236 404 017	181%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	41 607	188 707 500	69 599 518	-63%
DOTATIONS ALLY DROVISIONS ET ALLY DEDDECLATIONS				045 005 050	
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS				845 085 958	
Résultat de fonctionnement	648 600 819	799 525 498	936 189 404	-208 067 542	-122%
Section investissement	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Variation 2017
Recettes	515 679 769	5 524 795 072	6 335 852 582	5 992 969 033	2018 -5%
Réel	490 429 769	5 439 914 726	5 908 597 015	5 952 657 402	1%
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	278 963 131	486 847 787	476 727 902	835 557 910	75%
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	211 154 263	88 065 820	673 757 208	173 338 193	-74%
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	4 594 272 072	4 348 630 546	4 422 252 506	2%
IMMOBILISATIONS ENCOURS	312 375	1 085 903	0	4 422 232 300	270
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS - RECETTES	312 373	269 643 144	409 481 359	521 508 793	27%
Ordre	25 250 000	84 880 346	427 255 567	40 311 631	-91%
Dépenses	665 048 767	5 790 045 494	6 306 673 156	4 722 820 695	-25%
Réel	665 048 767	5 790 045 494	5 926 673 156	4 722 820 695	-20%
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	005 048 707	0	0	4 722 820 033	-2070
DEPENSESES D'EQUIPEMENTS	665 048 767	5 790 045 494	5 517 191 803	4 231 311 902	-23%
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS - DEPENSES	005 048 707	0	409 481 353	491 508 793	20%
Ordre	0	0	380 000 000	431 300 733	-100%
Résultat d'investissement	-149 368 998	-265 250 422	29 179 426	1 270 148 338	4253%
Résultat de l'exercice	499 231 821	534 275 076	965 368 830	1 062 080 796	10%
	BIL			2002000700	20/3
	Dáglicá 2015	Réalisé 2016	Dáolicá 2017	Dáolicá 2019	Variation 2017-
	Réalisé 2015	Kealise 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	2018
TOTAL BILAN	2 910 687 879	12 079 983 978	14 588 620 858	19 755 389 381	35%
ACTIF Dont immobilisations nettes	2 344 073 500	7 778 509 601	13 237 171 089	17 409 373 023	32%
PASSIF Dont capitaux propres	2 806 236 730	3 693 828 048	5 303 774 640	5 269 027 236	-1%
Dont dettes diaminitation at dettes divers	104 131 447	4 607 165 364	8 953 699 819	13 365 155 124	49% -22%
Dont dettes d'exploitation et dettes diverse	104 121 447	3 592 837 233	316 317 020	246 400 733	-22%
	ANALYSE FI	NANCIERE			
Autonmie financière (ressources réelles de fonct. hors					
dotations/ ressources réelles de fonc.)	2,6%	2,1%	1,6%	1,6%	-3%
Epargne brute ou CAF	670 679 767	901 892 895	1 252 715 433	980 913 601	-22%
Taux de couverture des investissements (CAF/DRI)	101%	16%	21%	21%	-2%
6 000	S				
Fond de roulement 2018: 2 077 MF	Millions	4 01	8		
Soit 94 jours de dépenses réelles 4 000	Ē		_		268,59
Fond de roulement 2017 = 1 035 MF 2 000 108,	354	709	1 077	1 035	2.077
soit 45 jours de dépenses réelles					2 077
462	2015	2016	2017	-41,98	2018
-2 000			2 200 41		
BFDR -4000			-3 309,41		
FDR -4000					





Enjeux généraux	Evaluation du risque	Evolution de la situation financière stable	Elément clés → Livraison du Néobus en 2019 → Situation à surveiller pour la période 2020-2021 suite à la mise en service du Néobus et de la formule Tanéo
Garanties d'emprunt accordées par la NC	✓ Aucune ga	rantie d'emprunt	
Avances de trésorerie accordées par la NC	✓ Aucune ava	ance en trésorerie	

Les enjeux importants pour le SMTU sont :

- Pour le projet Néobus, l'impératif financier de rester dans l'enveloppe dédiée d'un montant de 20 milliards de francs pour les travaux propres Néobus et de respecter le planning prévisionnel pour une mise en route au mois de septembre 2019.
- Le lancement de la DSP TANEO au 1^{er} janvier 2019.
- Le développement d'une communication auprès du grand public pour informer sur le lancement du réseau Tanéo.

II. Faits marquants 2018

Délégation de Services Publics (DSP) Tanéo

Attribution des deux lots pour la délégation de services publics Tanéo par la signature de deux contrats de DSP :

- Lot n°1 le 27 avril 2018
- Lot n° 2 le 17 mai 2018.

Le démarrage des contrats de DSP est fixé au 1^{er} janvier 2019 pour une durée de huit (8) ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

Projet NEOBUS

Les travaux Néobus sur les communes de Nouméa et Dumbéa se terminent et la phase de réception débute au 2^e semestre 2018.

Les marchés pour la réalisation des systèmes de transport et la livraison des matériels roulants Néobus se poursuivent. Le planning prévisionnel du projet prévoit une mise en service le 12 octobre 2019.



L'avancée des autres projets

• Les parcs relais

Un parc relais est prévu à terme à proximité de la station « Dumbéa centre » au centre urbain de Dumbéa, face au lycée Dick Ukeiwe. La réalisation du second parc-relais n'a pas pu être initiée faute de foncier disponible.

• La construction d'un réseau unique de transport en commun

La DSP Tanéo prévoit un réseau unique et intégré à l'échelle du Grand Nouméa avec une rationalisation de l'offre et l'unification de la gamme tarifaire à compter du démarrage du nouveau réseau le 12 octobre 2019.

Les navettes maritimes

La procédure de délégation de service public a été déclarée infructueuse. L'objectif budgétaire n'a pas pu être atteint malgré la période de négociation. Les études pour le quai d'accostage côté Nouméa se poursuivent.

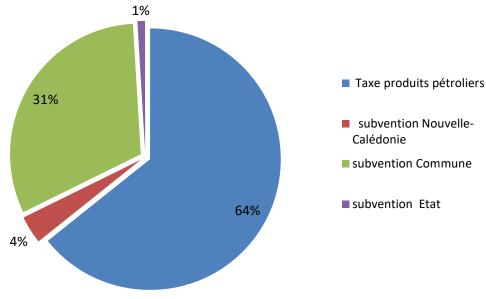
III.L'analyse du compte de résultat et du bilan

• Des recettes en baisse : 3,057 MF FCFP

Le SMTU a vu ses recettes réelles de fonctionnement baisser de 9% (soit 289 MF) en 2018 pour atteindre 3 057 MF. Cette baisse est essentiellement due à celle des reversements de la Nouvelle-Calédonie au titre de la Taxe sur les produits pétroliers (-179 MF) ainsi que la Province Sud (-83 MF)

Les recettes d'investissement ont augmenté de 1% (soit +44 MF) en 2018, suite au versement d'une subvention d'équipement de l'Etat de 546 MF. En effet, dans le cadre de l'appel à projets « Transports Urbains 2010 » lancé par le Ministère de l'Ecologie, l'Etat avait validé l'octroi, en Février 2011, d'une subvention de 14,25 M€ au SMTU pour le projet Néobus, soit plus de 1,7 milliards de francs. Ces versements échelonnés ont débuté en 2017 et perdureront jusqu'en 2019.

Financement du SMTU

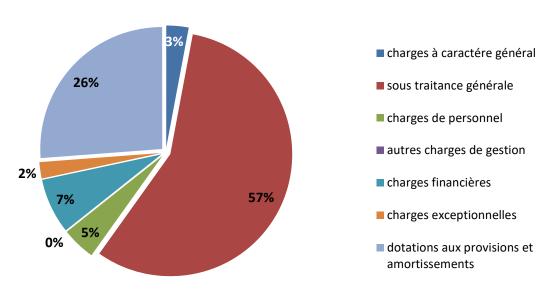




Les dépenses du SMTU : 3,225 Mds FCFP

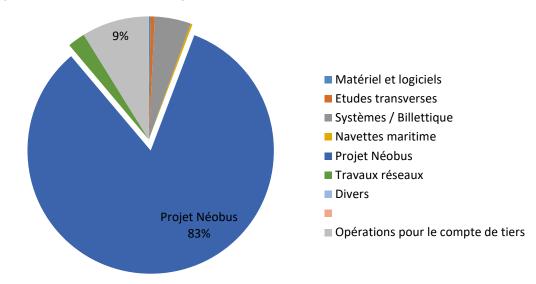
Les dépenses de fonctionnement du SMTU se composent de la manière suivante* :

dépenses de fonctionnement



(*Chiffres du compte administratif de 2018)

Les dépenses d'investissement se répartissent comme suit* :



• La santé financière de la structure

Le syndicat dégage un résultat global de 1 062 Mds F, soit une augmentation de 96 MF par rapport à 2017 (+10%). Sa capacité d'autofinancement s'élève à 981 MF à fin 2018 et représente 21% des dépenses d'investissement. La trésorerie nette de la structure s'élevait à 1 809 MF fin 2018 avec un fond de roulement de 1 035 MF représentant 45 jours de dépenses.

La situation financière de l'organisme apparait ainsi très satisfaisante. Toutefois, cette situation financière est conjoncturelle compte tenu du décalage sur deux exercices parfois entre les versements des emprunts AFD / CDC et les appels de fonds du mandataire (SECAL) pour le règlement des marchés de travaux Néobus.



La trésorerie du SMTU ainsi générée fin 2018 lui permettait de couvrir trois mois de dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement. Par ailleurs, les résultats et la capacité d'autofinancement en hausse de la structure peuvent laisser croire à l'absence de difficultés financières. On peut néanmoins remarquer que les emprunts contractés par le SMTU, qui s'élèvent à 13 365 MF à fin 2018, ne sont pas encore entrés en phase d'amortissement. Les échéances d'emprunt démarreront en 2021 pour un montant estimé de 934 MF par an couvrant les intérêts et le remboursement du capital.

On peut noter par ailleurs que le SMTU bénéficie d'une relative visibilité sur ses recettes publiques à moyen terme. En effet, les reversements de la taxe sur les produits pétroliers sont constante mais depuis 3 ans, liés au reversement d'une partie des produits de la taxe additionnelle sur les produits pétroliers s'additionnant à la TPP initiale.

En outre, le financement du Néobus est conforté par le versement d'une subvention d'équipement de 1,7 Mds de francs octroyé par l'Etat depuis 2011 au titre du Grenelle de l'environnement, avec un premier versement de 546 MF en 2017. L'Etat a également versé une subvention d'équipement de 185 MF au titre du contrat d'agglomération 2011-2016.

Enfin, les statuts, prévoient un équilibrage du budget via les participations obligatoires des collectivités membres du conseil syndical, celles-ci sont par ailleurs très stables. Toutefois, la clé de répartition entre les membres n'ayant pas été déterminée à ce jour, le niveau des contributions est calculé sur une base historique et précaire.

Les simulations en cours par le SMTU semblent montrer une probable dégradation de la situation de la trésorerie à partir de 2021-2022 compte tenu des versements aux délégataires du réseau TANEO de 4 milliards par an de charges de production du service public, du début du remboursement des emprunts estimé à 934 MF par an et du risque commercial assumé par le SMTU sur les recettes provenant du réseau TANEO.

IV. Perspectives 2019-2020

Les délégations de services publics du réseau TANEO, réparties en deux lots débuteront le 1^{er} janvier 2019 pour 8 ans, avec un début d'exploitation commerciale du réseau Tanéo avec la ligne Néobus le 12 octobre 2019

La réception des marchés d'infrastructure du projet NEOBUS débuteront en mars 2019.

Le SMTU sera en charge de la gestion de la voie TCSP par délégation de gestion des gestionnaires de voirie concernés.

V. Conclusion

Malgré une situation financière pouvant apparaître saine, le budget du SMTU est conjoncturellement stimulé par les recettes d'emprunt et les versements des subventions d'équipement. La structure doit préparer son atterrissage budgétaire avec la mise en place de la DSP Tanéo, intégrant le fonctionnement de la ligne Néobus, et dimensionner sa trésorerie aux futures échéances de remboursements des emprunts et des besoins d'entretien et de maintenance des infrastructures et mobiliers de la voie TCSP.



IANCP (institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique)

CARACTERISTIQUES							
Catégorie	Syndicat Mixte						
Date de création	8 juillet 2009						
Dernier statut	14 janvier 2013 - A.HC/DAIRCL/SCL-001/2013 - modifiant l'arrêté HC/DIRAG n°640 du 08/07/2009						
Missions principales	 Les travaux relatif à l'archéologie en NC La promotion du patrimoine archéologique de NC Les collaborations avec les collectivités en NC Encadrement de travaux et accueil d'étudiants et archéologues extérieurs Les collaborations régionales (participation à des programmes régionaux etc) Le partenariat scientifique avec les établissements archéologiques nationaux et étrangers 						

FAITS MARQUANTS / ACTUALITE

Pas de renouvellement de la présidence du CA

Prise en charge d'un nouveau personnel par la NC à compter du 1er août 2018

Augmentation de 7MF de la subvention de fonctionnement NC par rapport à 2017 (prise en charge d'un personnel de janvier à juillet) La Programmation archéologique 2018 qui lance les travaux de l'institut sur l'année est votée le 24 août 2018

COMITE SYNDICAL: 7 membres (et 7 suppléants) au 31.12.18								
Nom	Titre	Suppléant	Représente	Début mandat	Fin mandat théorique			
Léonard SAM	Président	Paul FIZIN	Nouvelle-Calédonie	08/12/2015	07/12/2017			
Astrid GOPOEA	Administrateur	Ludmilla SIONE	Nouvelle-Calédonie	08/12/2015				
Pascale DONIGUIAN	Vice-présidente	Henriette WAHUZUE- FALELAVAKI	Province Sud	08/12/2015	07/12/2017			
Sylvain PABOUTY	Administrateur	Roch WAMYTAN	Province Sud	08/12/2015				
Gérard POADJA	Administrateur	Philippe COGULET	Province Nord	08/12/2015				
Monique POITHILY	Administrateur	Ivana BOUANOU	Province Nord	08/12/2015				
Clément GROCHAIN	Administrateur		Sénat coutumier	30/10/2018				

* CA non renouvelé à ce jour

CALÉDONIE

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

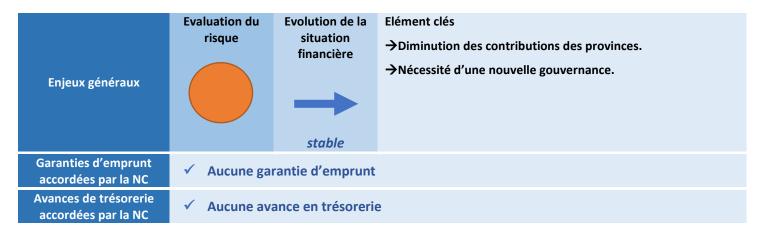
Quorum : La moitiée des membres (ou leurs suppléants ou représentants) présents

Participation statut Nouvelle-Calédor	a ire respectivement de 64	membres fondateurs co % pour la Nouvelle-Cal		•				
Ordonnate	eur: Directeur							
	PEI	RSONNEL AU 31 DI	ECEMBRE 2018					
Directeur: Christophe SAND Effectif: 13								
nommé en	24/11/2009	I	Personnel mis à dis	position par la	NC : 5 à compter	d'août 2018		
Effectif moyen		2 015	2 016	2 017	2 018	Evolution 2017-2018		
Effectif moyen (ETF	P)	16	13	13	13	1%		
Montant de la mas	se salariale	62 059 657	57 633 063	59 150 542	55 778 692	-6%		
	HISTORIQUE SU	JBVENTIONS VERS	EES PAR LES CO	LLECTIVITES				
Subventions d'équipen	nent et d'investissement	2015	2016	2017	2018	Evolution 2017-2018		
Nouvelle-Calédoni	е	35 000 000	28 700 000	35 000 000	37 000 000	6%		
Province Nord		21 000 000	21 000 000	12 000 000	17 200 000	43%		
Province Sud		22 515 000 22 500 000		20 749 825	17 280 000	-17%		
Province des lles		985 000		0	0			
Autres		0	554 904	0	0			
TOTAL		79 500 000	72 754 904	67 749 825	71 480 000	6%		
		INDICATEURS DE	GESTION					
		Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Variation 2017-2018		
Nombre de J/H interver	ntion terrain	878	424	406	194	-212		
Nombre de Production	scientifiques	55	41	31	23	-8		
dont articles, livres	et autres publications	7	8	7	θ	-7		
dont rapports d'in	tervention et de synthèse	48	33	24	GOUV 23 E	MENT DE LA		

pgt

DC	NNEES COMPTAB	LES ET FINANC	IERES		
	COMPTE DE	RESULTAT			
Section fonctionnement	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Variation 2018-201
Recettes	80 500 679	73 095 441	63 014 487	74 926 517	-14%
Ordre	0	0_	0		
Réel	80 500 679	73 095 441	63 014 487	74 926 517	-14%
VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATION DE SERVICES MARCHANDISES	141 216	269 322	264 662	102 018	-2%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	79 500 000	72 754 904	62 749 825	73 880 000	-14%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	57 900	72 73 1 30 1	02 7 13 023	73 000 000	11/0
		CO 007		044 244	1000/
PRODUITS EXCEPTIONNELS	723 650	69 887	0	941 314	-100%
PRODUITS FINANCIERS	77 913	1 328	0	3 185	-100%
Dépenses	114 451 727	93 222 559	89 106 466	84 959 528	-4%
Ordre	6 014 434	6 851 964	4 770 803	6 220 509	-30%
Réel	108 437 293	86 370 595	84 335 663	78 739 019	-2%
CHARGES A CARACTERE GENERAL	45 243 587	27 897 730	25 182 676	22 933 761	
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	62 059 657	57 633 063	59 150 542	55 778 692	3%
CHARGES FINANCIERES	504 448	153 904	2 445	26 566	-98%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	629 601	685 898	2 443	20 300	-100%
Résultat de fonctionnement	-33 951 048	-20 127 118	-26 091 979	-10 033 011	30%
Section investissement	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017		Variation 2017-2018
Recettes	15 155 607	14 254 423	10 953 365	6 220 509	-23%
Réel	9 141 173	3 864 459	6 182 562	0	60%
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	9 141 173	3 864 459	1 182 562		-69%
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0	5 000 000		
dont Subvention Nouvelle-Calédonie			5 000 000	0	
Ordre	6 014 434	10 389 964	4 770 803	6 220 509	-54%
Dépenses	9 479 476	11 989 843	3 786 935	4 710 420	-68%
Réel	9 479 476	8 451 843	3 786 935	4 543 754	-55%
DEPENSESES D'EQUIPEMENTS ET ETUDES	9 479 476	8 451 843	2 956 935	4 543 754	-65%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			830 000		
Ordre	0	3 538 000	0	166 666	-100%
Résultat d'investissement	5 676 131	2 264 580	7 166 430	1 510 089	216%
Résultat de l'exercice	-28 274 917	-17 862 538	-18 925 549	-8 522 922	6%
	Réalisé 2015	AN Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Variation 2017-2018
TOTAL BILAN	108 248 323	88 745 164	67 713 553	53 746 883	-24%
ACTIF Dont immobilisations nettes	38 224 131	39 824 010	38 761 467	37 063 813	-3%
PASSIF Dont capitaux propres	104 750 575	84 623 457	63 452 803	53 232 227	-25%
Dont dettes financières au 31/12	_ 0	0	0	0	
Dont dettes d'exploitation et dettes divers	e: 3 497 748	4 121 707	4 260 750	514 656	3%
S	TRUCTURE DU FI	NANCEMENT 2	2018		
Autonmie financière (ressources réelles de fonct	. 1,2%	0,5%	0,4%	1,4%	233%
hors dotations/ ressources réelles de fonc.) Epargne brute ou CAF	- 27 604 128			- 4 730 435	-78%
Taux de couverture des investissements (CAF/DRI		-148%	-563%	-104%	-82%
		1.0/0	55576	±♥₹/0	32/0
Fond de roulement 2018: 16 MF Soit 70 jours de dépenses réelles	03				
<u>.</u>					
Fond de roulement 2017 = 25 MF		49			
soit 101 jours de dépenses réelles	67	4.	_		
		45	29		
					-
30					
30 20 BFR 10			25	5	17
30 20			25	5	17





Les principaux enjeux de l'IANCP sont :

- La pérennisation de la structure et de ses emplois. L'institut compte 8 fonctionnaires et 5 contractuels en 2018 : un administratif et 4 postes en conservation.
- Les nombreuses recommandations de l'audit de 2015 dont certaines restent les enjeux de l'institut:
 - La définition de la politique pluriannuelle archéologique par les collectivités membres;
 - ✓ La nécessité d'une réforme de la gouvernance et de la gestion générale via une clarification de l'article 2 des statuts (une rédaction plus équilibrée des attributions conseil-exécutif-direction, l'opportunité d'un bureau restreint en délégation du CA) et la définition d'un règlement intérieur traitant des outils de la gouvernance et de l'organisation générale des missions ;
 - ✓ En 2018 l'archéologie préventive représente 10% de l'investissement local de l'équipe. Il a été recommandé la création d'un département à part, dédié à cette activité, mais aussi la définition d'un cadre régissant l'archéologie préventive (un texte validé par chaque assemblée provinciale).

II. Les faits marquants

L'année 2018 fut marquée par les évènements suivants :

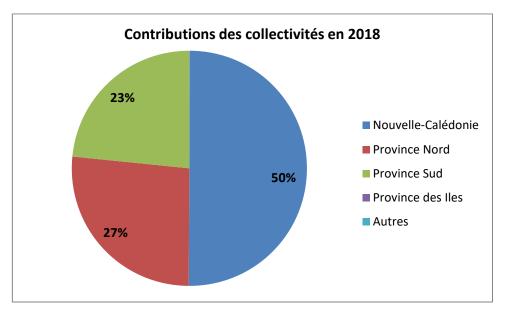
- Augmentation de la participation NC (+7 MF) en fonctionnement et prise en charge d'un personnel supplémentaire par mise à disposition à compter d'août 2018.
- Le conseil d'administration de l'IANCP adopte chaque année un programme archéologique qui définit les grandes actions annuelles menées. Le programme a été voté fin août et les moyens réduits n'ont permis de réaliser que 194 jours d'intervention terrain contre 406 en 2017.



III.L'analyse du compte de résultat et le bilan

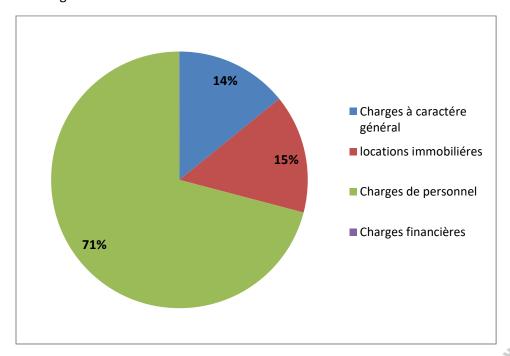
Des recettes en baisse de 2015 à 2018

Les recettes de l'IANCP proviennent en quasi-totalité des subventions des collectivités membres du Syndicat mixte. Les statuts de l'organisme prévoient par ailleurs un équilibre du budget de l'organisme par ses membres fondateurs « qui contribuent au financement du syndicat mixte à hauteur respectivement de 64 % pour la Nouvelle-Calédonie, 18 % pour la province Sud et 18 % pour la province Nord » à titre provisoire. Toutefois, suite à la conjoncture économique difficile, les collectivités ont opérés des réductions sur leurs budgets de 2015 à 2018. Ainsi, les subventions ont diminués de 7%, soit 5,620 MF.



• Les dépenses de l'IANCP

Au niveau de sa structure budgétaire, le syndicat concentre la majorité de ces dépenses dans les charges de personnel représentant 71% (soit 55 millions F.CFP) de ces dépenses en 2018 contre 70% (soit 59 millions F.CFP) en 2017. Ce sont ensuite les services extérieurs et notamment les locations immobilières qui forment l'essentiel du budget :



Pour faire face à la baisse des contributions des collectivités, l'institut a diminué ses dépenses de 26% (soit-29 millions) entre 2015 et 2018, notamment les charges à caractère général (-49% soit 22 millions).

On peut noter par ailleurs que la Nouvelle-Calédonie met également à disposition depuis 2012, 6 postes budgétaires. En 2017, le nombre de postes budgétaires fut ramené à 5 pour 4 agents effectivement mis à disposition. Ces 4 agents représentent un coût annuel de plus de 39 millions F.CFP supplémentaires pour la Nouvelle-Calédonie.

Concernant la santé financière du syndicat mixte, voici la déclinaison de ses résultats depuis 2013 :

en milliers de FCFP	2013	2014	2015	2016	2017	2018
résultat de l'exercice	23 816	- 13 600	- 28 275	- 17 863	- 18 926	- 8 522
fonds de roulement	123 801	103 943	66 526	44 799	24 691	16 168
trésorerie	103 695	90 130	69 338	48 844	28 880	16 633

Apres une période de résultats très importants la structure affichait à la clôture de l'année 2013 un fonds de roulement de près de 124 millions F.CFP et une trésorerie au 31/12/2013 de plus de 103 millions F.CFP. Ces fonds étaient dédiés au financement de la construction d'un nouveau bâtiment au sein de la structure de Montravel. Depuis 2014, le syndicat n'enregistre plus de résultat d'exercice positif ce qui a érodé son fonds de roulement et sa trésorerie. Fin 2018, le fonds de roulement est de 16 millions F.CFP correspondant environ à 3 mois de dépenses de fonctionnement réel. Ainsi, le syndicat ne pouvant plus compter autant qu'avant sur une trésorerie bâtie sur l'accumulation de bons résultats, il dépend, du rythme de versement des subventions de ses partenaires. L'organisme pourra donc être confronté à des décalages de trésorerie.

IV. Perspectives 2019

Les perspectives et actualité de l'année 2019 sont les suivantes :

- L'équilibre du budget 2019 fut trouvé par une restriction maximale des dépenses dont : fin de la location du dock de Ducos remplacé par une prestation LOCABOX, suppression de la prise en charge du logement du directeur à compter du 15 avril 2019;
- Aucune programmation de terrain financée au budget ;
- Pas de renouvellement du président du conseil d'administration avant les élections provinciales;
- Fin de la mise à disposition du directeur de l'institut à compter du 1^{er} mai 2019, nomination d'une directrice par intérim à compter du 12 avril 2019 ;
- Pas de nouveau conseil d'administration nommé à ce jour (20 septembre 2019)

V. Conclusion

En conclusion, après avoir connu des niveaux de fonds de roulement importants jusqu'en 2013, le syndicat fait aujourd'hui face à la baisse de ses subventions et donc à l'érosion de son fonds de roulement. Au 31 décembre 2018, avec une baisse du niveau de ses subventions d'un tiers par rapport à 2013, l'IANCP se trouve confronté à des décalages de trésorerie. En effet, étant entièrement dépendant des collectivités pour ses ressources, la trésorerie du syndicat est désormais liée au rythme d'encaissement des subventions qui lui sont attribuées.

Après 7 années d'activité, l'IANCP arrive à un tournant de son histoire. Outre sa situation financière difficile, l'institut a besoin d'orientations politiques claires et d'une réforme de sa gouvernance.



Institut Agronomique Néo-Calédonien (IAC)

CARACTERISTIQUES

Catégorie Syndicat Mixte
Date de création 1er décembre 1999
Dernier statut 24 décembre 2013

- Favoriser le développement rural durable en Nouvelle-Calédonie, par des activités de recherche finalisée en appui au

Etat

Cirad

23/04/2018

25/06/2014

Non défini

Non défini

développement et des réalisations expérimentales - Conseiller les autorités de la Nouvelle-Calédonie

Missions principales

- Contribuer à la diffusion des résultats de ses travaux et de l'information scientifique et technique

- Participer à la formation de cadres néo-calédoniens

- Favoriser la valorisation des résultats de ses recherches et de son savoir-faire

- Effectuer des expertises scientifiques et techniques dans son champ de compétences

- Développer des relations de coopération

Conseil d'administration : 6 membres (et suppléants) au 31.12.18 Nom Titre Suppléant Représente début mandat fin mandat Président Joseph Goromido **Province Nord** 21/06/2016 Non défini Paul Néaoutyine Mathias Waneux Province des îles Basile Citré Vice-président 21/06/2016 Non défini **Province Sud** 29/12/2017 Corine Voisin Administrateur Nina Julié Non défini Nouvelle-Calédonie Nicolas Metzdorf Administrateur 23/01/2018 Non défini Х

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum: Au moins la moitié des membres, soit 3 membres (ou leurs suppléants ou représentants) présents

Participation statutaire Aucune participation statutaire. Répartition et montant définis à travers les contrats de développement

Nouvelle-Calédonie : Etat/intercollectivités.

Ordonnateur : Directeur général

Administrateur

Administrateur

Ulric De La Borie De La Batut

Daniel Barthélémy

PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2018

Directeur: Laurent L'Huillier Effectif au 31/12 : 68 permanents

nommé le : 08-juin-11 Effectif mis à disposition par la NC : aucun

Laurent Maggia

Effectif moyen	2015	2016	2017	2018	Evolution 2017- 2018
Effectif moyen (en comptant le personnel temporaire et Cirad)	125	144	128	143	11,7%
Montant de la masse salariale	554 774 762	510 245 951	479 203 165	467 114 074	-2 5%

HISTORIQUE SUBVENTIONS VERSEES PAR LES COLLECTIVITES

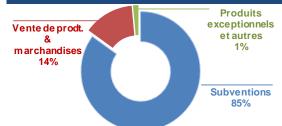
Subventions totales (équipement et d'exploitation)	2015	2016	2017	2018	Evolution 2017- 2018
Etat	172 686 068	197 200 000	197 208 000	197 208 000	0%
Subventions Nouvelle-Calédonie	238 929 772	350 000 000	211 193 523	163 600 000	-23%
Subventions Provinces	217 000 000	16 646 451	199 002 000	202 003 800	2%
dont Subventions Provinces Sud	105 000 000	2 186 451	75 006 000	86 256 900	15%
dont Subventions Provinces Nord	75 000 000	-	87 006 000	78 756 900	-9%
dont Subventions Provinces îles	37 000 000	14 460 000	36 990 000	36 990 000	0%
TOTAL	628 615 840	563 846 451	607 403 523	562 811 800	8%

INDICATEURS DE GESTION							
PRODUCTION	2015	2016	2017	2018	Evolution 2017- 2018		
Nombre de publications scientiques et techniqu	40	41	43	30	- 13		
Nombre de rapports de recherches	27	16	24	16	- 8		
Nombre de rapports d'expertise	21	13	7	4	- 3		
Nombre de Colloques scientifiques	29	20	40	17	- 23		
Nombre de doctorants encadrés/coencadrés	12	12	13	11	- 2		
Nombre de stagiaires encadrés	17	25	17	33	16		



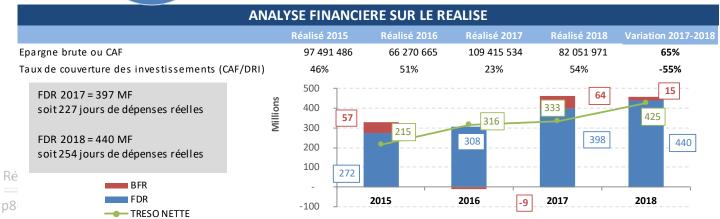
DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES							
COMPTE DE RESULTAT							
Section fonctionnement	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Variation 2017-201		
Recettes	792 583 562	712 707 068	721 906 540	668 038 353	-7%		
Ordre	0	0	778 000	5 476 595	604%		
Réel	792 583 562	712 707 068	721 128 540	662 561 758	-8%		
Atténuation des charges	11 360 957	12 848 383	10 214 379	8 211 625	-20%		
Vente de produits fabriqués, prestation de services	145 884 428	133 897 080	94 961 418	90 112 841	-5%		
Subventions d'exploitation	628 615 840	563 846 451	607 403 523	562 811 800	-7%		
Autres produits de gestion courante	0	0	4 344	0	-100%		
Produits financiers	6 989	15 009	20 996	2 237	-89%		
Produits exceptionnels	6 715 348	2 100 145	8 523 880	1 423 255	-83%		
Depenses	740 475 823	683 512 122	645 804 629	605 852 362	-6%		
Ordre	44 393 074	39 030 339	39 955 626	26 086 743	-35%		
Réel	696 082 749	644 481 783	605 849 003	579 765 619	-4%		
CHARGES A CARACTERE GENERAL	132 162 997	134 040 298	123 920 340	111 970 221	-10%		
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	554 774 762	510 245 951	479 203 165	467 114 074	-3%		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 431 980	35 000	44 625	0	-100%		
CHARGES FINANCIERES	7 616 790	8 281	15 166	40 651	168%		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	96 220	152 253	2 665 707	640 673	-76%		
Résultat de fonctionnement	52 107 739	29 194 946	76 101 911	62 185 991	-18%		
Section investissement							
Recettes	44 393 074	39 837 799	39 955 626	30 229 464	-24%		
Réel	0	807 460	0	0			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		807 460	0	0			
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	0	0	0			
Ordre	44 393 074	39 030 339	39 955 626	30 229 464	-24%		
Depenses	44 926 750	33 756 411	26 036 124	49 720 129	91%		
Réel	44 926 750	33 756 411	25 258 124	44 243 534	75%		
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	0	0	0			
IMMOBILISATIONS	44 926 750	33 756 411	25 258 124	44 243 534	75%		
Ordre	0	0	778 000	5 476 595	604%		
Résultat d'investissement	-533 676	6 081 388	13 919 502	-19 490 665	-240%		
Résultat de l'exercice	51 574 063	35 276 334	90 021 413	42 695 326	-53%		
	BILA						
	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Variation 2017-2018		
TOTAL BILAN	461 492 999	499 118 052	586 707 373	632 019 301	8%		
ACTIF Dont immobilisations nettes PASSIF Dont fonds propres	165 348 690	160 074 762 467 622 426	145 957 260	164 114 051 604 378 454	12%		
Dont dettes financières au 31/12	437 620 020 0	467 622 426	543 526 337 0	604 378 454 0	11%		
Dont dettes d'exploitation et dettes diverses	19 839 238	31 198 329	37 167 194	27 488 847	-26%		





Autonomie financière 2018 (ressources de fonct. réelles hors dotations externes / ressources de fonct. réelles

18%











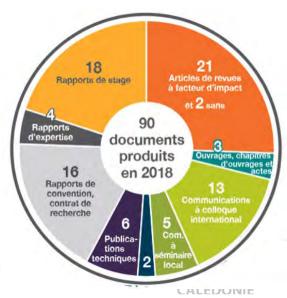
Nous rappelons que la société clôture au 31 Décembre.

Enjeux généraux	Evaluation du risque Faible	Evolution de la situation financière Hausse	Elément clés → L'IAC a généré un résultat de 48 millions en 2018. → Son fonds de roulement s'élève à 440 millions, soit plus de 8 mois de dépenses réelles. La structure de financement 2018 du syndicat est saine, néanmoins, il lui arrive parfois de ne percevoir aucune recette pendant 4 mois. → Attention: 83% des ressources de l'établissement proviennent des collectivités, à travers les contrats de développement. Si, dans l'avenir, ces contrats de vaient évoluer à la baisse, (des mesures de compensation devraient être mises en place par les collectivités pour maintenir le fonctionnement de l'IAC) ou faire des économies. → Or, aucune mention dans les statuts n'engage les collectivités à des subventions d'équilibre du budget
			l'IAC) ou faire des économies.
Garanties d'emprunt accordées par la NC	✓ Aucun e	mprunt garanti	
Avances de trésorerie accordées par la NC	✓ Aucune	avance de trésoreri	e

II. Fait marquants 2018

Les faits marquants à retenir sur l'année 2018 sont les suivants :

- √ L'IAC continue d'actualiser et de mettre en œuvre la programmation 2017-2021 validée pour la première fois en Avril 2017 par son Conseil d'administration. Les 3 priorités de celle-ci sont : L'autosuffisance alimentaire, la préservation et la valorisation des ressources naturelles renouvelables, ainsi que l'accompagnement des dynamiques des sociétés rurales.
- ✓ Parmi les résultats, le Syndicat mixte a mené une lutte contre les tiques de bétail. La mise à disposition d'un calendrier de développement des tiques a permis réduire de 65 % à 90 % l'usage d'acaricides. Une expérimentation grande échelle de vaccination est également menée auprès de neuf élevages et 1350 bovins.
- ✓ La rédaction du « Livre blanc sur la recherche en appui au développement de la province des îles Loyauté » a été finalisée



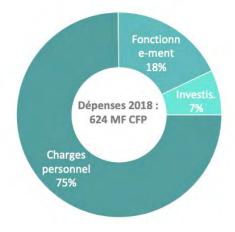
République Française

- ✓ Sur 2018, pas moins de **90 productions scientifiques et techniques sont comptabilisées.** 23 articles ont été publiés dans des revues à facteur d'impact, ce nombre est en baisse par rapport à 2017 (-8) mais du niveau de 2016. Par ailleurs, le nombre de communications dans des colloques internationaux reste soutenu même s'il a reculé (13). Même si la production de documents reste soutenue et diversifiée en 2018, il apparaît un recul global par rapport aux 2 années précédentes.
 - ✓ L'IAC a continué en 2018 à conforter sa place dans le paysage de la recherche, en développant des partenariats scientifiques et techniques. Ainsi 95 % des nouveaux projets sont en partenariat.

III.Analyse financière

Les recettes réelles 2018 se sont élevées à 672 millions F.CFP contre 721 millions F.CFP en 2017, en baisse de 7% suite à la diminution de 47,6 millions F.CFP de la subvention versée par la Nouvelle-Calédonie. Les recettes sont issues à environ 83 % des subventions des collectivités sur contrats de développement état/ inter-collectivités (CDEI). Les autres recettes proviennent essentiellement de conventions ou contrats de recherche (93 millions F.CFP), obtenus en majorité via les collectivités locales et sur fonds privés (54 % et 40 %).





Les dépenses réelles 2018 ont été de 624 millions F.CFP contre 631 millions F.CFP en 2017, principalement constituées des charges de personnel (75 %). On remarque un effort de maitrise des charges de personnel qui baissent depuis 4 années consécutives, conduisant au résultat positif de l'exercice. Malgré les contraintes, un volant d'investissement a pu être maintenu (7 % des dépenses). Les principaux investissements réalisés en 2018 concernent un Electro-antennographe pour 8 millions F.CFP, des véhicules pour 8,9 millions F.CFP et des travaux sur bâtiments pour 8,3 millions F.CFP.

Le résultat positif qui est généré (48 millions F.CFP) est expliqué par la stratégie fixée avec les partenaires en 2016 afin de pouvoir supporter, sur la durée de cinq années du contrat de développement, à la fois la baisse attendue des recettes et la hausse prévue des charges. Ce résultat devrait ainsi s'inverser à partir de 2019.

En 2018, les efforts des chercheurs se sont poursuivis pour diversifier les ressources en répondant à davantage d'appels à projet. Il est à noter un taux de réussite de l'ordre de 65 % (11 projets acceptés et financés sur 17 déposés) ce qui est exceptionnel, pour une masse budgétaire globale obtenue de l'ordre de 42 millions F.CFP toutes équipes confondues pour des projets allant de 1 à 3 ans.

Le fonds de roulement s'élève à 440 millions en 2018 contre 397 millions en 2017, soit respectivement 254 et 227 jours de dépenses réelles. Parfois la structure ne perçoit pas de recettes pendant 4 mois nécessitant un fonds de roulement d'au moins 3-4 mois, un plan pour ramener ce fonds de roulement à ce niveau a été proposé en CA en juillet 2019. Le besoin en fond de roulement est complètement couvert par

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE CALÉDONIE le fonds de roulement puisqu'il s'élève à 9 jours de dépenses réelles 2018. La structure financière du syndicat est saine.

Toutefois un risque majeur pèse sur la continuité du Syndicat. Actuellement 83% des ressources de l'établissement proviennent des collectivités, à travers les contrats de développement. Si, dans l'avenir, ces contrats devaient évoluer à la baisse, l'IAC demande que des mesures de compensation soient mises en place par les collectivités pour maintenir le fonctionnement de l'institut.

Cependant, malgré le poids important des subventions de la collectivité dans les recettes de l'organisme, aucune mention dans les statuts n'engage les collectivités à des subventions d'équilibrage du budget de l'IAC ou ne définit de clé de répartition précise quant aux sommes à verser.

IV. Perspectives et enjeux

Le président du Conseil d'administration de l'IAC a soulevé ses préoccupations concernant l'avenir de la structure :

- l'organisme ayant une durée d'existence illimitée selon ses statuts modifiés en 2014, il est important de prendre en compte les conditions de sa pérennité et de son action à moyen et long terme.
- Comme développé auparavant, au vu de la part conséquente des recettes issues des contrats de développement, une baisse de ces contrats mettrait en danger le financement du Syndicat.
- La question du statut des chercheurs de l'IAC et plus largement des chercheurs calédoniens devra être traitée, afin de stabiliser cette catégorie de personnel.

V. Conclusion

La santé financière immédiate de l'IAC est satisfaisante. Toutefois, la majeure partie des ressources de l'établissement provient des collectivités, à travers les contrats de développement. Et si, dans l'avenir, ces contrats devaient évoluer à la baisse, aucune mesure ne prévoit de manière claire comment maintenir le financement du Syndicat.



Aquarium de Nouméa et de la province sud

CARACTERISTIQUES						
Catégorie Date de création Dernier statut	Syndicat Mixte 20 juillet 2005 3 mai 2005					
Missions principales	 La gestion de l'aquarium La participation à la promotion, la protection et la conservation des différents milieux aquatiques en NC La participation à la promotion touristique La participation à des programmes pédagogiques, de formation scientifique et de recherche La contribution à la diffusion de l'information scientifique et technique en la matière Le développement de la coopération avec des institutions et organismes homologues français, européens et étrangers 					

FAITS MARQUANTS / ACTUALITE

- L'aquarium a accueilli 108 298 visiteurs payants en 2018 soit une baisse de 12,9% par rapport à 2017. L'aquarium aura en effet subi de plein fouet la diminution du nombre de croisiéristes (-11%)
- Dès 2013, des malfaçons liées à la construction des équipements ont été constatées et attestées par un rapport d'expertise. En mars 2018, la Ville de Nouméa, propriétaire de la construction, a engagé une procédure contentieuse, pour un montant 274 millions F.CFP.
- Ainsi, la situation financière de l'aquarium est satisfaisante à la clôture 2018. Néanmoins, les travaux de rénovation des bassins impacteront de manière significative la structure dans l'avenir. En effet, bien qu'ils soient effectués par la municipalité, en tant que propriétaire des murs, ils auront une incidence sur le fonctionnement de l'établissement en générant notamment des pertes d'exploitation.

COMITE SYNDICAL : 10 membres (et 10 suppléants) au 30.07.19							
Nom	Titre	Suppléants	Représente	début mandat	fin mandat		
Philippe GERMAIN	Administrateur	Jean-Pierre DJAIWE	Nouvelle-Calédonie	30/07/2019	30/04/2024		
Chistopher GYGES	Administrateur	Didier POIDYALIWANE	Nouverie-Caredonie	30/07/2019	30/04/2024		
Laura VENDEGOU	Administrateur	Aniseta TUFELE		06/06/2019	30/04/2024		
Nina JULIE	Administrateur	Nicolas METZDORF	Province Sud	06/06/2019	30/04/2024		
Aloisio SAKO	Vice-présidente	Roch WAMYTAN	Province Sud	06/06/2019	30/04/2024		
Emmanuelle KHAC	Administrateur	Annie QAEZE		06/06/2019	30/04/2024		
Françoise SUVÉ	Présidente	Valérie LAROQUE		29/04/2014	31/03/2020		
Dominique KORFANTY	Administrateur	Mireille LEVY	Na	23/10/2014	31/03/2020		
Marcs DESCHAMPS	Administrateur	Dianne BUI-DUYET	Nouméa	22/12/2014	31/03/2020		
Christophe CHEVILLON	Administrateur	Tuilogona O'CONNOR		29/04/2014	31/03/2020		

PARTICULARITES LIEES AU STATUT

Quorum : Moitiée des membres (ou leurs suppléants ou représentants) présents

Participation statutaire Les membres fondateurs contribuent au financement du syndicat mixte à hauteur respectivement de 40 % pour la province Sud et la Nouvelle-Calédonie : commune de Nouméa et de 20 % pour la Nouvelle Calédonie.

Ordonnateur : Directeur

PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2018								
Directeur : nommé le :	M. FARMAN 25/10/2005	_	Effectif au 31/12 23 + 2 temporaires					
Effect	if moyen	2015 2016		2017	2017 2018			
Effectif moyen		22	24	24	26	10%		
Montant de la mass	e salariale	158 564 805	158 564 805 178 361 445		167 221 246	1%		
dont traitements	s et salaires	120 739 880	124 367 409	122 460 310	126 572 399	3%		
dont charges so	ciales	37 824 925	53 994 036	43 029 797	40 648 847	-6%		

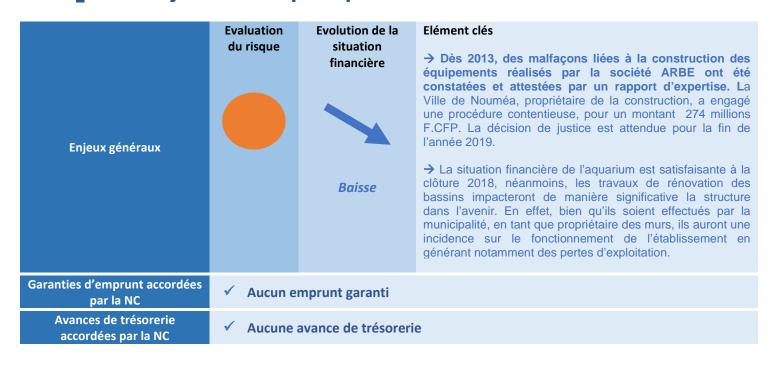
HISTORIQUE SUBVENTIONS VERSEES PAR LES COLLECTIVITES								
Subventions d'équipement et d'investissement	2015	2016	2017	2018	Evolution 2017- 2018			
Nouvelle-Calédonie	26 000 000	32 000 000	28 800 000	32 300 000	12%			
Province Sud	64 319 600	79 905 285	71 085 800	67 714 072	-5%			
Communes	64 000 000	64 000 000	64 000 000	64 000 000	0%			
Etat	1 989 999	4 653 938	0	1 127 670	100%			
TOTAL	156 309 599	180 559 223	163 885 800	165 141 742	1%			



DONNEES	S COMPTABLES I	ET FINANCIERE E RESULTAT	. 		
Section fonctionnement	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Variation 2017-201
Section fonctionnement Recettes	273 355 630	334 682 412	319 688 981	309 246 816	-3%
Ordre	41 046		319 666 961	3 389 920	-3/6
		0	,	•	40/
Réel	273 314 584	334 682 412	319 688 981	305 856 896	-4%
VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATION DE SERVICES MARCHANDISES	108 439 583	151 267 848	151 452 521	137 303 006	-9%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	156 309 599	180 559 223	163 885 800	165 141 742	1%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	360 000	796 250	1 899 500	1 274 250	-33%
PRODUITS FINANCIERS	0	0	8 707	0	-100%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 205 402	2 059 091	2 442 453	2 137 898	-12%
Dépenses	262 353 821	314 560 078	291 953 753	336 926 765	15%
Ordre	21 376 659	18 984 458	19 240 684	16 497 806	-14%
Réel	240 977 162	295 575 620	272 713 069	320 428 959	17%
CHARGES A CARACTERE GENERAL	79 747 853	114 989 904	90 445 957	105 067 649	16%
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	158 564 805	178 361 445	165 490 107	167 221 246	1%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	200 000	200 000	2 200 000	200 000	-91%
CHARGES FINANCIERES	2 034 876	1 579 396	1 099 473		
				593 794 47 722	-46% -97%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	429 628	444 875	1 495 780	47 722	
DOTATIONS AUX PROVISIONS	11 001 000	20 422 224	11 981 752	47 298 548	295%
Résultat de fonctionnement	11 001 809	20 122 334	27 735 228	-27 679 949	-200%
Section investissement	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017		Variation 2017-20
Recettes	29 503 471	22 928 375	25 878 011	16 497 806	
Réel	7 527 667	3 943 917	6 637 327	0	
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	7 527 667	3 943 917	6 637 327	0	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	0	0	0	
Ordre	21 975 804	18 984 458	19 240 684	16 497 806	-14%
Dépenses	17 749 991	33 555 994	18 589 330	25 773 811	39%
Réel	17 150 846	33 555 994	18 589 330	25 773 811	39%
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	8 488 080	8 246 924	10 120 119	9 929 162	-2%
DEPENSESES D'EQUIPEMENTS	8 662 766	25 309 070	8 469 211	15 844 649	87%
Ordre	599 145	0	0	0	
Résultat d'investissement	11 753 480	-10 627 619	7 288 681	-9 276 005	-227%
Résultat de l'exercice	22 755 289	9 494 715	35 023 909	-36 955 954	-206%
		LAN			
	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Variation 2017-201
TOTAL BILAN	371 690 040	400 070 249	429 908 555	1 922 167 682	
ACTIF Dont immobilisations nettes	334 236 106	340 560 718	329 789 245	1 829 693 479	455%
PASSIF Dont capitaux propres Dont dettes financières au 31/12	326 236 543 33 364 938	346 358 877 25 277 936	374 094 105 14 997 895	1 846 971 547 5 068 733	394% -66%
Dont dettes d'exploitation et dettes diverse:		28 375 695	36 830 488	8 810 607	- 76%
Dont dettes d'exploitation et dettes diverse.		INANCIERE	30 830 488	8 810 007	-7078
	ANALISE	TIVANCIERE			
Autonmie financière (ressources réelles de fonct. hors dotations/ ressources réelles de fonc.)	42,8%	46,1%	48,7%	46,0%	-5,6%
Epargne brute ou CAF	26 596 524	39 071 972	59 101 757	31 230 103	-47%
Taux de couverture des investissements (CAF/DRI)	307%	154%	698%	197%	-47 <i>%</i> -72%
raux de couverture des investissements (CAF/DRI)	100	134/6	038/6	197/6	-12/6
Fond de roulement 2018: 22 MF	<u></u>			77	
Soit 23 jours de dépenses réelles	8 0				
	60				66
Fond de roulement 2017 = 50 ME				59	
Fond de roulement 2017 = 59 MF soit 73 jours de dépenses réelles	40				
Fond de roulement 2017 = 59 MF soit 73 jours de dépenses réelles	40	24	22		
soit 73 jours de dépenses réelles	20	24	23		22
		24	31		22

R€	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Variation 2017-2018
ps Nombre visiteurs payants	119 988	120 592	124 401	108 298	-13%
CA Boutique	24 108 823	20 568 840	23 229 657	21 475 000	-8%





II. Fait marquants 2018

L'aquarium aura accueilli **108 298 visiteurs payants** en 2018, soit **une diminution de 12,9%** par rapport au nombre d'entrées de 2017, ce qui constitue néanmoins le 3_{ème} meilleur score depuis l'ouverture.



Après avoir marqué un temps d'arrêt l'année dernière, la diminution de la clientèle locale a malheureusement repris cette année (-8%). Ce constat, partagé avec le parc zoologique et forestier qui reçoit principalement des résidents ou des touristes affinitaires, laisserait à penser que ce repli est conjoncturel.

Le nombre total de touristes visitant l'aquarium a également diminué (-13%) par rapport à 2017. L'aquarium aura en effet subi de plein fouet la diminution du nombre de croisiéristes (-11% selon les chiffres ISEE) et la stagnation des arrivées à Tontouta sur la même période. Avec 31 600 visiteurs, la fréquentation par les croisiéristes aura donc connu un recul supérieur à celui du secteur (-21%). Cette clientèle représente cependant toujours 2/3 de la clientèle étrangère et 30% de la totalité des entrées.

Les chiffres de 2018 confirment les données de captation des différentes clientèles et **des résultats qui restent plus que satisfaisants pour la clientèle touristique** (taux de captation de 20% pour les australiens, 33% pour les japonais et 24% pour les métropolitains). La captation de la clientèle locale est de 27% pour le grand Nouméa et de 49% pour Nouméa intramuros.

Rajoutées aux entrées payantes, les entrées « gratuites » amènent la fréquentation au-delà de la barre des 111 000 visiteurs.

Focus sur les malfaçons constatées sur les bassins

Dès 2013, des malfaçons liées à la construction des équipements réalisés par la société ARBE ont été constatées et attestées par un rapport d'expertises. Les dégradations concernent l'avancée des bétons de 3 bassins (dont les 2 plus importants), l'étanchéité de la rivière extérieure, des menuiseries, et la ventilation et des aménagements intérieurs.

Le 5 mars 2018, la Ville de Nouméa, propriétaire de la construction, a engagé une procédure contentieuse, pour un montant 274 millions F.CFP comprenant la réparation des désordres structurels (151 millions F.CFP) mais aussi sur la perte d'exploitation de l'aquarium pendant les travaux (123 millions F.CFP). Une demande de mise en responsabilité des entreprises et du maitre d'œuvre a aussi été effectuée.

Aucun jugement n'a été rendu pour l'heure. Des négociations visant à trouver un accord à l'amiable ont été engagées en début d'année mais la société ARBE a finalement refusé de signer l'accord. La décision est attendue pour la fin de l'année 2019.

Le rapport, rendu en juillet 2018, prévoit la démolition des parois du grand bassin et la purge par l'extérieur des parois des deux autres bassins. Le syndicat a lancé, par sécurité, des commandes de travaux préparatoires d'accueil et de sauvegarde du matériel biologique (aménagement du bassin extérieur, réseaux d'eau et ancien bassin de décantation).

III.Analyse financière

Les recettes

Les recettes se sont élevées à 306 millions F.CFP en 2018 contre 320 millions F.CFP en 2017, en baisse (- 4%), elles se décomposent de la manière suivante :

En milliers F.CFP	2017	2018	Var Val	Var %
Subventions	163 886	165 142	1 256	1%
dont Subvention Nouvelle-Calédonie	28 800	32 300	3 500	12%
dont Subvention Provinc Sud	71 086	67 714	-3 372	-5%
dont Subvention Commune	64 000	64 000	0	0%
dont Subvention Etat	0	1 128	1 128	100%
Accueil - Billetterie	128 223	115 829	-12 394	-10%
Boutique	23 230	21 475	-1 755	-8%
Autres produits de gestion courante	1 900	1 274	-625	-33%
Produits financiers et exceptionnels	2 451	2 138	-313	-13%
Total recettes réelles	319 689	305 858	-13 832	-4%



Le chiffre d'affaires de la régie de l'accueil qui s'élève à 115,8 millions, en baisse de 10% en raison essentiellement de baisse du nombre de croisiéristes.

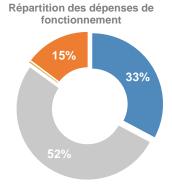
Avec une recette de 21,4 millions F.CFP représentant 18,5% du CA (contre 15% en 2017), la boutique a renoué avec la performance. Le chiffre d'affaires est certes en diminution (-6%), néanmoins 11% des visiteurs font un achat à la boutique, soit une hausse d'un point par rapport 2017. La dépenses moyenne/client s'élève à 1 938 XPF et reste stable.

Les subventions se sont élevées à 165 millions F.CFP en 2018, et restent stables par rapport à 2017. On notera qu'avec 32,3 millions F.CFP, la contribution de la Nouvelle-Calédonie retrouve la proportion statutaire de 20% (+200 KF en rattrapage de la dotation précédente). La Ville de Nouméa a maintenu sa contribution à 64 millions F.CFP. La province Sud a versé 67,7 millions F.CFP soit 3,7 millions de plus que sa participation réglementaire (64 millions F.CFP) pour le financement de l'observation encadrée des tortues.

Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 320 millions F.CFP en 2018, et sont décomposées de la manière suivante :

En milliers F.CFP 2017 2018 Var % Charges à caractère général 90 446 105 068 16% Charges de personnel 165 490 167 221 1% Autres charges de gestion 2 200 200 -91% Charges financières 1 099 594 -46% Charges exceptionnelles 1 496 48 **-97% Dotations aux provisions** 11 982 47 299 295% Total dépenses réelles 272 713 320 429 17%



96,3% des crédits budgétaires ont été consommés. On remarque par ailleurs une hausse de 47,7 millions des charges de fonctionnement, notamment due à :

- ✓ La hausse des dépenses à caractères général (+15 millions F.CFP) suite essentiellement à l'aménagement du bassin extérieur, mais également aux frais de gardiennage en hausse de 54% suite au renforcement du dispositif le week-end à partir du jeudi soir (la dépense ne couvrait pas les 12 mois en 2017).
- Le renforcement de la provision pour risques et charges de 47,3 millions. Il s'agit d'une provision constituée dans le cadre des travaux sur les bassins. Bien que les travaux soient effectués par la municipalité, en tant que propriétaire des murs, ils auront une incidence sur le fonctionnement de l'établissement en générant notamment des pertes d'exploitation. Ainsi une provision a été constituée dans le cas où ce préjudice ne serait pas couvert par la décision de justice. Elle n'a été possible que grâce au concours des collectivités membres qui ont maintenu leur niveau de contribution depuis 2 ans. En cas de décision de justice favorable, ces provisions seront réintégrées et viendront en déduction des contributions futures.

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 25,7 millions F.CFP sur l'année, tout de même en hausse de 40%. Il s'agit essentiellement de matériel informatique pour 2,2 millions F.CFP et de matériel hydraulique pour le bassin des tortues pour 10 millions F.CFP.

La structure dégage un résultat annuel global de -37 millions F.CFP, suite au passage d'une provision de 47,3 millions F.CFP.

Le fonds de roulement, s'élève ainsi à 22 millions F.CFP à fin 2018, soit 23 jours de dépenses réelles.

La trésorerie de l'établissement est de 66 millions à la clôture 2018, soit un peu plus de 2 mois de dépenses réelles.

La situation financière de l'aquarium est satisfaisante à la clôture 2018. Néanmoins, les malfaçons constatées sur les bassins nécessitent des rénovations qui impacteront de manière significative son activité dans l'avenir (pertes l'exploitation).

IV. Perspectives et enjeux

Les perspectives de l'aquarium seront influencées par les travaux sur les bassins. Ces travaux auront une incidence sur le fonctionnement de l'établissement en générant notamment des pertes d'exploitation.

Les gisements des clientèles locale ou touristique évoluant très peu, les croisiéristes représentent à l'heure actuelle la seule perspective de progression significative de la fréquentation, perspective contrariée dès lors que le nombre d'escales diminue. Les projections tablent sur un redémarrage de l'activité qu'en 2021. L'établissement devra en conséquence mettre à profit cette période pour réaliser les travaux de réfection des bacs.

V. Conclusion

Suite au contrôle de la chambre territoriale des comptes, l'établissement a fait un effort dans la maitrise de sa gestion. En effet, tous les rappels d'obligation juridique ont été suivis ainsi que 12 des 14 recommandations. Il s'agit principalement de mesures prospectives qui seront traitées par le nouvel exécutif.

Bien que la situation financière soit satisfaisante à la clôture 2018, les travaux de rénovation relatifs aux malfaçons constatées sur les bassins va générer des pertes d'exploitation pour l'aquarium.

